Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 68 (2004) **Heft:** 271-272

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

D'Arco Silvio AVALLE, *La doppia verità*. Fenomenologia, ecdotica e lingua letteraria del medioevo romanzo, Florence, Edizioni del Galluzo (Archivio Romanzo, 1), 2002, XIX + 750 pages.

C'est un beau recueil qui nous est proposé là. Il se compose de deux parties principales. Des réflexions illustrées d'exemples précis, réunies sous le titre de *Fenomenologia ecdotica*, livrent la précieuse expérience de l'éditeur de Peire Vidal. Il s'agit toujours de plaidoyers pour la mise en œuvre des méthodes du raisonnement et de la déduction, appuyées sur une compréhension intime des textes dans toutes leurs composantes. Ainsi, Avalle se fait le chantre d'une philologie traditionnelle, constamment rajeunie par le recours à tous les outils intellectuels que met à sa disposition la totalité des sciences humaines.

La seconde partie, La tradizione letteraria francese delle origini, regroupe très commodément les travaux d'Avalle consacrés aux plus anciens textes, édités et commentés. L'étude sur les Serments de Strasbourg et la Cantilène de sainte Eulalie a marqué une étape dans la recherche; elle a fait magistralement, en 1966, le bilan d'un siècle de discussions. En ce qui concerne les Serments, de nombreux aspects ont été précisés depuis, soit dans un cadre gallo-roman (avec les contributions divergentes d'A. Castellani et de G. Hilty), soit dans un cadre latino-roman (avec les théories nouvelles et contradictoires de F. Sabbatini, M. Van Uytfanghe et de R. Wright), soit avec un éclairage sociolinguistique (R. Balibar); on espère maintenant un nouveau bilan, mené dans le même esprit de synthèse. Pour la Cantilène, dont l'étude a été fortement renouvelée, comme l'a montré un colloque tenu à Valenciennes dont les actes ont été publiés par M.-P. Dion en 1990, l'on attend l'édition que va en donner A. Brasseur(1). Le Sermon sur Jonas a beaucoup moins tenté les exégètes (v. en dernier lieu, N. Andrieux-Reix ds Richesses médiévales du Nord et du Hainaut, éd. par J.-Ch. Herbin, 125-138), et l'étude d'Avalle, de 1967, souvent ignorée, se caractérise par la même clarté que ses précédents travaux dans l'exposition des faits. Dans son édition de la Vie de saint Léger, Avalle a donné, en 1967, sur tous les aspects du texte le dernier état de la question; le texte a depuis été fort peu visité. Le progrès le plus décisif a été accompli dans son édition de la Passion de Clermont, qui reste encore l'édition de référence. Elle est reprise ici sans l'indice delle parole, jugé sans doute trop technique, mais cependant bien utile.

(1) L'ouvrage vient de paraître en 2004: R. Berger et A. Brasseur, Les Séquences de Sainte Eulalie, Genève, Droz (PRF CCXXXIII).

Dans les deux derniers articles, *La filologia romanza a Firenze* et *Un'idea di filologia romanza*, l'ancien professeur de Florence et le disciple de G. Contini se situe par rapport à ses glorieux prédécesseurs. On a donc plaisir à pouvoir relire et utiliser ces travaux éminemment suggestifs.

Gilles ROQUES

Multilingualism in Italy. Past and Present, Anna Laura LEPSCHY e Arturo TOSI (a cura di), Oxford, Legenda, 2002, 220 pp.

Il volume Multilingualism in Italy. Past and Present raccoglie i contributi dei partecipanti alla conferenza conclusiva della «Settimana della lingua italiana», svoltasi a Londra il 20 ottobre del 2001. L'eterogeneità dei temi proposti permette di avvicinarsi a campi della linguistica italiana molto distanti tra loro. Si spazia da capitoli di storia della lingua italiana (The Italian of Renaissance Elites in Italy and Europe di Brian Richardson [5-23] e Italian-Based Lingua Francas around the Mediterranean di Joseph Cremona [24-30]) e di storia della linguistica (Benvenuto Terracini and the Problem of Language Death di Nigel Vincent [60-73]), a considerazioni sul concetto di italiano standard e sulla frammentazione linguistica dell'Italia (The Definition of Multilingualism in Historical Perspective di Martin Maiden [31-46], The Challenges to Multilingualism Today di Mair Parry [47-59] e What is the standard? di Giulio Lepschy [74-81]), dall'analisi delle specificità di varietà dialettali - ma con un occhio alla prospettiva teorica (New Linguistic Research into Italo-Romance Dialects di Delia Bentley [82-107] e Linguistic Theory and the Mysteries of Italian Dialects di Adam Ledgeway [108-140]) - all'uso concreto dell'italiano nella società attuale o nell'amministrazione dell'Unione Europea (Sexism and Gender Issues in the Italian Language di Chiara Cirillo [141-149], Ethnic Diversity in the Everyday Use of Italian di Federico Faloppa [150-160], Legal Texts and the Problems of their Translation di Jacqueline Visconti [161-169] e The Europeanization of the Italian Language by the European Union di Arturo Tosi [170-194]).

L'intento dei curatori è dunque quello di offrire una panoramica degli studi linguistici che si svolgono nelle università britanniche, sia per illustrare la vivacità della ricerca lì condotta, sia per avvicinare gli insegnanti, gli studenti e ogni persona interessata alla lingua italiana. Non si tratta, in ogni caso, di un manuale che si propone di coprire in modo uniforme ogni ambito degli studi italianistici. La complessità dei singoli contributi è molto variabile e in alcuni casi è richiesto un solido bagaglio di conoscenze di base in linguistica. Oltre a ciò, sarebbe stata un'ulteriore nota di merito suddividere per argomento le indicazioni bibliografiche raccolte in fondo al volume, in modo da renderne più agile la consultazione.

J. Cremona, purtroppo scomparso poco dopo la pubblicazione del volume, propone due esempi di utilizzo dell'italiano al di fuori dell'Italia, in un periodo che va all'incirca dalla fine del XVI all'inizio del XVIII secolo: come base per un pidgin usato nell'area del Mediterraneo da mercanti e viaggiatori europei, specialmente con interlocutori arabi, e come lingua della diplomazia usata nell'Impero Ottomano tra turchi ed europei. L'autore sottolinea che questo italiano – prevalentemente scritto, di tipo cancelleresco su base toscana e con molti gallicismi – è stato ignorato a lungo dagli studiosi, pur essendo ben documentato da scritti conservati nel consolato francese a Tunisi (datati tra il 1582 e il 1705). Proprio tenendo presenti queste realtà al di fuori del territorio

italiano, andrebbe dunque rivista e alzata, secondo Cremona, la stima del numero di parlanti italiano proposta da De Mauro in *Storia linguistica dell'Italia Unita*⁽¹⁾.

M. Maiden descrive la frammentazione linguistica italiana da un punto di vista diacronico, illustrando una serie di significative caratteristiche fonetiche, morfologiche e sintattiche di alcune varietà dialettali. L'autore introduce inoltre anche il tema della reciproca intelligibilità linguistica tra parlanti di dialetti diversi. Un'indagine in questa direzione, partendo cioè dalla prospettiva del parlante e non da quella del linguista, rappresenta per Maiden un nuovo e proficuo terreno di ricerca in dialettologia. L'articolo è dunque ricchissimo di informazioni e di spunti di riflessione. Pur tenendo presente il problema legato alla necessità di sintetizzare, sarebbe forse stato opportuno soffermarsi su alcune descrizioni. Ad esempio, sarebbe stato interessante ed utile avere una spiegazione più approfondita dei fenomeni illustrati attraverso le forme raccolte nella tabella 3.1. «sound changes in Italo-Romance dialects» [39]. Si segnalano qui alcuni refusi e casi dubbi. Le fonti consultate⁽²⁾ indicano che in bolognese [kwant] è 'quanto' e non 'quando', trascritto [kuand] da Coco (1970:6; cfr. AIS, carta 9); 'vieni' è [véñαt] e non [veŋ] (cfr. AIS, carte 359 e 1655). Un caso dubbio, che andrebbe indagato ulteriormente, è rappresentato da [kemp]. Secondo la carta 1416 dell'AIS, [kéηmp] o [kéηmp] è il singolare 'campo', come riportato da Maiden. Tuttavia, per altre fonti la forma singolare è kamp (cfr. Coco 1970:6 e Mainoldi 1996:30), in quanto l'innalzamento della vocale è bloccato dal successivo nesso di nasale più consonante⁽³⁾. Per quanto riguarda il siciliano, nella trascrizione di 'cappello' si deve sostituire alla [d:] la retroflessa [d:] (cfr. AIS, carta 1561).

D. Bentley mette i dialetti al centro del suo discorso, per ribadire che occuparsi delle varietà dialettali dell'italo-romanzo, e non soltanto della lingua standard, risulta prezioso sia dal punto di vista della teoria sia da quello della tipologia linguistica. La studiosa mostra, in particolare, come i dati del siciliano antico e moderno possano gettare una nuova luce sul problema della cliticizzazione del 'ne' con predicati aggettivali, rifacendosi al quadro teorico della *Role and Reference Grammar* [94-102]. Per arrivare a spiegare questi recenti sviluppi della sua ricerca, affronta dapprima il tema della *Split intransitivity* e illustra criticamente sia l'approccio sintattico che quello semantico, ricorrendo ai dati dei dialetti dell'Aquila (AQ) e dei Castelli Romani (Lazio), in cui la distribuzione degli ausiliari perfettivi si differenzia da quella dell'italiano standard [85-94].

Come per D. Bentley, anche per A. Ledgeway i dialetti sono fondamentali ed indispensabili fonti di dati nell'ambito della ricerca in linguistica. Per dimostrare ciò, Ledgeway rivede con occhio critico alcune posizioni teoriche ormai acquisite e per far questo attinge soprattutto ai dialetti meridionali. Ad esempio, ricava dal napoletano i dati per dimostrare che la cosiddetta «dative shift construction» – vale a dire la costruzione sintattica in cui un oggetto indiretto soggiacente può essere rianalizzato e promosso ad oggetto diretto come nell'esempio inglese *John gave Mary a book* – non

⁽¹⁾ De Mauro, Tullio (1979), Storia linguistica dell'Italia Unita, Bari: Universale Laterza.

⁽²⁾ Coco, Francesco (1970), *Il dialetto di Bologna. Fonetica storica e analisi strutturale*, Bologna: Forni; e Jaberg, Karl e Jakob Jud (1928-1940), *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen.

⁽³⁾ Mainoldi, Pietro (1996), Vocabolario del dialetto bolognese, Bologna: Forni, rist. anast.

è presente soltanto nelle lingue germaniche, come comunemente sostenuto [109-112]. Ecco due degli esempi di Ledgeway a sostegno della sua interpretazione:

- (6a) 'a rette a Maria nu libbro [110]
- (6b) o pur'tajə a m'marjə nu 'rjalə [110]

In queste due proposizioni Ledgeway osserva che l'oggetto indiretto è diventato un oggetto diretto preceduto dalla marca dell'accusativo preposizionale. Il discorso è di sicuro interesse, ma va anche aggiunto che la grammaticalità di queste proposizioni è stata messa in dubbio da informatori napoletani da me rapidamente intervistati (si veda anche Sornicola 1997:330-7)⁽⁴⁾. Ad ogni modo, anche ammettendo la validità degli esempi sopra riportati, per confermare l'interpretazione di Ledgeway sarebbe interessante avere delle proposizioni in cui l'oggetto indiretto, promosso ad oggetto diretto, non venga preceduto dalla marca dell'accusativo preposizionale.

Per ribadire l'importanza di varietà come i dialetti italo-romanzi, Ledgeway affronta altri temi molto complessi. Descrive, tra gli altri, l'accordo avverbiale in cosentino [116-118], il comportamento sintattico del clitico oggetto in italiano e in cosentino [119-122], la correlazione tra il parametro *pro-drop* e la realizzazione fonologica del soggetto espletivo [122-126]; i tempi sovraccomposti in napoletano antico [132-136]. Si segnalano alcuni refusi: la vocale [y] al posto della semiconsonante [j] nell'esempio ripano in (13d) a p. 115, la vocale [ø] invece di [ɔ] nell'esempio napoletano in (33d) a p. 124 e gli strani diacritici in (7a) e in (6g) a p. 111. Infine, l'aggettivo relativo al toponimo Ripatransone (Ascoli Piceno) è *ripano* e non *ripiano*, come ripetuto due volte a p. 114.

I contributi di C. Cirillo e di F. Faloppa vertono invece sull'italiano visto come veicolo di discriminazione e pregiudizi nei confronti delle donne o di particolari gruppi etnici. Questi tipi di approcci descrittivi possono dare adito a molte discussioni indipendentemente dal valore della ricerca proposta. Tuttavia, c'è da chiedersi se queste analisi non carichino le parole di un peso sociale troppo importante. Sensibilizzare le persone ad un uso della lingua rispettoso degli altri è un dovere morale, ma è opportuno tenere presente che le parole o le espressioni hanno anche una vita e una storia specificatamente linguistica, a prescindere da risvolti o implicazioni sociali.

Per quanto riguarda l'articolo di Faloppa, è da segnalare un problema interpretativo relativo ad uno degli esempi. L'autore sostiene [156] qui che la parola *negro* può essere usata, al giorno d'oggi, anche come insulto verso persone che provengono da paesi slavi e a sostegno di questa affermazione porta un esempio tratto da *La pelle giusta* di Paola Tabet, un libro in cui sono stati raccolti temi scritti da bambini delle scuole elementari (un po' di tutta Italia) partendo dalla frase «Se i miei genitori fossero neri»⁽⁵⁾. Tenendo dunque presente la provenienza di questo dato, risulta piuttosto discutibile utilizzare questo esempio per illustrare il presunto cambiamento semantico in atto nella parola *negro*.

Lorenza PESCIA

⁽⁴⁾ Sornicola, Rosanna, 'Campania', in: Maiden, Martin e Mair Parry (1997), *Dialects of Italy*, London: Routledge, 330-7.

⁽⁵⁾ Tabet, Paola (1997), La pelle giusta, Torino: Einaudi.

La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie BOONE à l'occasion de son 60e anniversaire, Pascale HADERMANN, Ann VAN SLIJCKE et Michel BARRÉ (Eds), Préface de Marc Wilmet, Bruxelles, De Boeck – Duculot, 2003, 375 pages.

Sous ce titre, sont réunies, en l'honneur de notre collègue, vingt-cinq contributions, pour la plupart d'une excellente qualité. Parmi celles-ci, quatre, qui constituent l'introduction du volume, sont consacrées à retracer le parcours de la linguiste belge, de manière particulièrement originale et variée (liste de ses publications, vie et carrière de l'intéressée sans oublier ses engagements «dans la cité des hommes», principal fil rouge de son œuvre théorique, rôle joué par elle dans la didactique du français en Belgique). S'ajoute une «présentation du volume» (que l'on attendait en préface comme l'annonce le titre, mais peu importe) par Marc Wilmet, qui avec sa verve habituelle, facilite largement la tâche de qui a à rendre compte de l'ouvrage.

Les contributions proprement théoriques sont réparties en quatre grandes parties: «Enonciation et pluralité discursive», «Détermination et substitution», «Connecteurs, prépositions et syntagmes», «Enseignement du français: perspectives historiques et contrastives». La diversité des thèmes abordés ne pourra qu'attirer un grand nombre de lecteurs et assurer à l'ouvrage un ample succès. C'est un large domaine de la morpho-syntaxe et de la sémantique du français qui se trouve balayé – et pas seulement en synchronie. Fort logiquement en effet, conformément aux préoccupations d'Annie Boone elle-même, la didactique n'est pas oubliée.

Chacune des contributions des trois premières parties mériterait une présentation détaillée, même si certaines sont plus développées que d'autres. L'ampleur de la tâche et les limites du genre contraignent l'auteure de ces lignes à recourir abondamment à la prétérition. Il lui faudrait, par exemple, expliquer pourquoi Claire Blanche-Benveniste nous convainc si aisément que le pronom on a de quoi «nous émerveiller» [55]; par quels arguments, après une brillante recension des différents emplois du subjonctif, le lecteur est conduit à conclure, avec David Gaatone, à la «polyvalence» de cette forme [75]; grâce à quels «nouveaux éléments de réponse», Georges Kleiber et Martin Riegel, après une longue récapitulation des énigmes diverses soulevées par les «référents évolutifs», nous proposent «d'aller plus loin», ayant notamment découvert «de nouvelles contraintes» [143]; il lui faudrait, également, pour justifier la très pertinente expression de Marc Wilmet, montrer en quoi Danielle Leeman manifeste, une fois de plus, son art de «débusquer» des faits de langue intrigants, ici à propos de «l'alternance de ME et de MOI dans la complémentation verbale» (il me parle / il pense à moi); qualité que l'on reconnaît aussi chez Ludo Melis, avec son étude du «groupe prépositif comme déterminant du nom» (Entre cinquante et soixante personnes peuvent s'installer ici / De vingt à trente personnes peuvent s'installer ici / Il vend dans les trente voitures par semaine, etc.); il faudrait encore donner au lecteur la mesure de l'impressionnante incursion faite par Rika Van Devck dans la tradition grammaticale et dans l'histoire de la langue à propos du pronom personnel et lui faire saisir l'ampleur de la gageure que représente la tentative, faite par Jean-Marcel Léard et Michel Pierrard, de rassembler TOUS les emplois de comme.

Certains contributeurs ont choisi de faire bref et/ou plus léger, et/ou plus expéditif. C'est le cas de Dominique Willems qui épingle, pour l'analyser minutieu-

sement, une construction ambiguë trouvée dans un article de journal (se rendre à la justice); c'est aussi celui de Joaquin Garrido qui, en 8 pages, propose de supprimer la notion d'énoncé au profit de l'opposition phrase/discours et d'«inverser la pertinence» afin d'«imposer une limite à l'interprétation» (p. 198); de Suzanne Feigenbaum, à propos d'un certain nombre de faits relatifs à l'antonymie (le cas de sans: Il est sans colère / il est en colère / *avec colère vs Il est sans peur / *il est en peur - *avec peur); de Michael Herslund qui soutient, sur la base de l'idée que la tête du syntagme nominal est le déterminant, «qu'en fait l'article défini n'est qu'une version clitique et réduite du pronom démonstratif celui» [105]; et de Pierrette Vachon-L'Heureux: sous le titre «Le mot fait sur mesure ou les ressources étonnantes de la mécanique mentale seconde», est esquissée une approche guillaumienne des «mots du discours» en général.

A mi-chemin, pourrait-on dire, se situe la contribution de Sylvianne Remi-Giraud: elle porte sur la question du circonstant, mais à partir du seul «cas exemplaire du complément de lieu» (Dans la cuisine, le petit chat boit du lait /? Dans une tasse, le petit chat boit du lait).

La quatrième partie regroupe, on l'a dit, des contributions inspirées de préoccupations très différentes de celles des trois précédentes. L'article de Dairine O'Kelly et d'André Joly, malgré son orientation résolument comparatiste, aurait pu cependant trouver aussi sa place dans l'une des trois sous-parties qui viennent d'être mentionnées, ainsi que celui d'Odile Halmoy et de Kerstin Jonasson. Ou plutôt peut-être eût-il convenu de regrouper ces trois contributions dans une sous-partie («Etudes contrastives»), car elles ont peu à voir avec celles qui suivent; encore que l'article de Dairine O'Kelly et d'André Joly fasse une large place à la tradition de la grammaire générale et donc, à ce titre, entre bien dans une partie «historique», et que celles de Odile Halmoy et de Kerstin Jonasson ne s'inscrivent pas seulement dans la perspective d'une analyse comparative.

Plus nettement consacré à l'enseignement du français est le second sousensemble de cette quatrième et dernière partie. Les spécialistes de la grammaire de la langue française enseignée aux Espagnols et aux Italiens au cours du XIX^e siècle seront intéressés par les articles respectifs de Brigitte Lépinette et de Nadia Minerva. Ceux des manuels scolaires belges de l'entre-deux guerres, par la lecture du texte de Pascale Hadermann. Grâce à l'article de Pierre Swiggers, les non spécialistes feront, eux, la (re)découverte – ou l'approfondiront – d'un grand «grammairien-patriote», celle d'Urbain Dommergue.

Il faudrait revenir sur chacune des contributions pour poser des questions, qui ne seraient pas toutes les mêmes que celles que lance Marc Wilmet dans sa présentation. Par exemple: pourquoi David Gaatone fait-il si peu de place à l'emploi du subjonctif dans les concessives (cf. les nombreux travaux d'Olivier Soutet)? Le débat sur l'élément tête du syntagme nominal peut-il avancer en l'absence d'une définition claire de la notion de «tête»? (article de Michael Herslund). Affirmer avec C. Muller (1996, p. 17): «... on reconnaît aujourd'hui que les propriétés nominales du syntagme nominal tiennent au déterminant plutôt qu'au nom» [105)] ne suffit pas: encore faut-il savoir ce que l'on entend par «propriétés nominales»; du reste on peut faire l'hypothèse de deux sortes de «têtes»: «tête catégorielle» et «tête fonctionnelle», comme certains grammairiens générativistes (Ludo Melis y fait allusion dans son propre article). L'unification des divers emplois de *comme*, grâce à l'hypothèse des traits

sémantiques /indéfini/ et /identité/ et d'un «allègement» laissant place au seul trait /identité/, est à coup sûr séduisante. Mais outre que la notion d'«identité indéfinie» ne va pas absolument de soi - du moins sans de plus amples explications - est-il bien sûr que tous les emplois de comme sont «couverts»? Le rapprochement avec d'autres langues (les traductions de comme en allemand par exemple: als, wie, während, gleichsam, sowie, etc.) laisse un peu dubitatif. La question du circonstant de phrase n'est pas simple, on le sait; certes le cas du complément de lieu est «exemplaire»; mais cette «exemplarité» n'a-t-elle pas un lien profond avec un fait plus général, celui de la localisation (et aussi avec celui de la quantification), qu'il convient peutêtre d'aborder avec des outils nouveaux - ou différents -, comme le montrent de manière convaincante les travaux de plusieurs sémanticiens anglo-saxons s'inspirant des logiciens? Ludo Melis pose à point nommé la question du statut des cardinaux (J'en ai vu entre vingt et trente / Près de deux cents ont répondu) et suggère l'hypothèse d'une «recatégorisation sous la pression du contexte syntaxique», ce qui «ranimerait le débat sur la structure interne du groupe nominal» [247]. Ne conviendraitil pas de rappeler les propositions faites entre autres par Jean-Claude Milner (1978): et s'il s'agissait tout de même de déterminants? Les arguments ne manquent pas en faveur de cette hypothèse. Chaque contribution mériterait d'être ainsi «interpellée», à partir - c'est inévitable - d'orientations et de partis pris que les lecteurs peuvent ne pas partager, mais ces quelques exemples suffisent au moins à montrer combien est stimulante la lecture de l'ouvrage.

Je voudrais plutôt utiliser l'occasion donnée ici de signaler un fait à la fois paradoxal et un peu navrant: le fonctionnement quasi «endogamique» de notre discipline. Il suffit de consulter les bibliographies – certaines d'entre elles du moins – pour s'en convaincre: la circulation du savoir laisse beaucoup à désirer en grammaire / linguistique (peu importe le terme), «science» dont l'objet est pourtant la langue / la compétence (peu importe le terme); laquelle – peu ou prou – selon une métaphore discutable mais non dénuée d'un certain fondement, est ... un outil de communication. La communauté des linguistes pourrait peut-être s'efforcer d'appliquer, en l'adaptant à ses nécessités, «le principe de charité» cher à Quine et surtout à Donald Davidson. L'application de ce principe exigerait aussi un effort d'unification terminologique ou de mise au point d'équivalences qui ne nuirait pas à la vulgarisation de nos savoirs.

Il est bien normal que les guillaumiens se réfèrent à Guillaume et aux autres linguistes guillaumiens; mais ils perdent beaucoup à ignorer les travaux des linguistes non guillaumiens. Cela vaut, naturellement, tout autant pour de nombreux non guillaumiens, dont certains ignorent – ou feignent d'ignorer – l'apport considérable de Guillaume à l'étude de la langue française et des linguistes qui se réclament de lui.

Cette remarque, insistons-y, pourrait être faite à propos de nombreuses autres publications (ne parlons pas de l'ignorance superbe que la plupart des linguistes anglo-saxons ou de tradition anglo-saxonne-y compris quand ils travaillent sur le français – cultivent à l'égard des travaux de la plupart des grammairiens/linguistes français ou francophones). La généralité persistante de cette «étanchéité» entre écoles («chapelles»?), qui nuit tant au développement des études portant sur le même objet (!) et à l'image de marque de notre discipline, a pour conséquence que cette réserve n'ôte rien à la valeur de ces nouveaux *Mélanges*, dont on ne saurait trop recommander la lecture. Un bel hommage à Annie Boone. Vraiment.

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Romanische Sprachgeschichte/Histoire linguistique de la Romania, Gerhard ERNST, Martin-Dietrich GLESSGEN, Christian SCHMITT und Wolfgang SCHWEICKARD (Eds), Berlin – New York, Mouton- de Gruyter, vol. 1, 2003, LXXIII + 1152 pages.

On félicitera tout autant les quatre directeurs – G. Ernst, M. D. Gleßgen, C. Schmitt, W. Schweickard – que l'éditeur Mouton- de Gruyter pour avoir réalisé ce premier volume de l'*Histoire linguistique de la Romania*.

La conception et le plan préliminaire de ce manuel ont déjà été présentés dans RLiR 59 (1995), 659-662 et également aux congrès de la Société de Linguistique Romane à Palerme 1995, Bruxelles 1998 et Salamanque 2001, ce qui a permis des échanges fructueux avec de nombreux collègues. De fait, les vingt dernières années ont vu un essor unique de la linguistique romane, peut-être sans précédent depuis sa naissance au milieu du 19e siècle. Après les huit volumes remarquables du Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL) [1988-2001], l'année 2003 a été marquée par la parution du premier des trois volumes projetés du «Manuel international d'histoire linguistique de la Romania». A ce propos, E. Radtke écrit dans ce manuel [440] que, jamais auparavant, on n'avait accordé si peu d'espace à la perspective historique de la linguistique romane que dans les années 60 et 70 du siècle passé et dans la préface, on lit que «dans un passé récent, l'histoire des langues a été reléguée au second plan au bénéfice des tendances linguistiques structuralistes, an-historiques et axées sur le présent; la romanistique et - plus précisément - l'étude linguistique des idiomes romans n'a pas échappé à cette évolution» [LXIX]. Depuis les années 80, on note un renouveau spectaculaire de la linguistique historique dans le domaine de la philologie romane. Ce manuel porte les premiers fruits de cette renaissance de nos recherches historiques. C'est donc à juste titre que les quatre responsables de cette nouvelle trilogie écrivent: «Aussi les particularités de la langue sont-elles étudiées dans leur historicité, alors qu'elles étaient traitées jusqu'ici plutôt dans la seule optique synchronique».

Les cent premières contributions des auteurs internationaux, écrites en allemand, français, italien ou espagnol, traitent les neuf chapitres suivants: I. Fondements méthodologiques de l'historiographie des langues romanes [1-155]; II. Histoire de la réflexion sur les langues romanes [156-421]; III. Aspects relatifs à l'organisation de la recherche dans l'histoire des langues romanes [422-452]; IV. L'histoire des langues romanes d'un point de vue interdisciplinaire [453-503]; V. Préhistoire et formation des langues romanes [504-667]; VI. L'histoire linguistique de la *Romania submersa* [668-726]; VII. L'histoire linguistique externe de la *Romania continua* [727-894]: VIII. L'histoire linguistique externe de la *Romania nova* [895-1099] et IX. L'histoire des langues de la *Romania creolica* [1100-1152].

Le premier volume est donc structuré en deux parties: une première qui offre une réflexion sur la discipline elle-même (chapitres 1-4), une deuxième sur l'histoire externe des langues romanes (chapitres 5-9).

La division entre histoire externe et histoire interne ou, plus particulièrement, entre changement linguistique interne et externe ne présente pas de difficultés au plan théorique. Mais C. Schmitt écrit avec raison: «in der Praxis allerdings erweist sich die Unterscheidung von 'sprachintern' und 'sprachextern' begründetem Wandel oft als recht problematisch, und dies in allen Bereichen und auf allen Ebenen der Sprache» [802]. Il faudra donc attendre le volume 3 avec «l'histoire interne des langues» (chapitre 15) pour pouvoir juger comment cette distinction sera réalisée; cf. aussi l'article de P. Blumenthal, «La notion d'histoire externe et interne des langues en romanistique» [38-45].

Le lecteur de notre revue sera sans doute intéressé tout particulièrement par les contributions de A. Schrott: Recherches sur l'histoire des langues romanes: les revues [422-426] et de R. Posner, Recherches sur l'histoire des langues romanes: les sociétés savantes et les congrès [433-437]. La première écrit:

«Die ganze Romania umgreift auch die 1925 von Adolphe Terracher (1881-1955) und Oscar Bloch (1877-1937) im wieder zu Frankreich gehörigen Strasbourg begründete Revue de Linguistique Romane (RLiR), die nach dem Vorbild des Bulletin de la Société de Linguistique de Paris (BSL) aufgebaut ist. Die sprachwissenschaftliche und ungeachtet ihres Titels auch philologisch ausgerichtete RLiR, die als Zeitschrift der zeitgleich ins Leben gerufenen Société de Linguistique Romane (SLR) erscheint, ist ihrem Motto «Razze latine non esistono; ... esiste la latinità» entsprechend gesamtromanisch ausgerichtet, mit geringerer Berücksichtigung der Iberoromania und der Romania nova, und widmet sich vor allem Forschungen zur Sprachgeographie und zur Dialektologie.»

[423 sq.] Et les pages 434 et 435 contiennent un bref résumé de l'histoire de la Société de Linguistique romane et de ses congrès entre 1928 (Dijon) et 2001 (Salamanque). Quant à la moindre considération de l'Ibéroromania, cela ne correspond heureusement plus à la réalité, depuis les dix dernières années.

Evidemment, la qualité de ce premier volume dépend de la qualité des divers auteurs dont on écrit dans l'introduction: «à côté de collègues expérimentés, de nombreux jeunes chercheurs ont participé à cet ouvrage collectif; nous sommes en droit d'espérer qu'ils contribueront à guider le cheminement de la discipline dans les décennies à venir». Il faut dire d'emblée que le choix des collaborateurs a été bien fait et qu'en plus le «quartette» des directeurs a bien dirigé son équipe rédactrice. Les nombreuses séances des coordinateurs ont abouti à un résultat excellent.

Avec raison, les auteurs de ce premier volume renvoient souvent aux collègues du LRL qui, sous l'angle plutôt synchronique, ont traité des sujets analogues. Blumenthal p.ex. dans son article méthodologique fait 14 renvois au LRL.

Il en résulte cependant une nécessité indispensable: pour le LRL, comme pour le manuel *Histoire linguistique de la Romania*, il faudra absolument fournir un index rerum et un index nominum, comme cela est prévu pour le volume 3, qui sera publié dans deux ans. L'utilité d'un index rerum est démontrée p. ex. par l'importance des limites diocésaines pour la fragmentation linguistique et la différenciation lexicale, p. ex. pour les diocèses de Brixen et de Trento [534], de Coire et de Milan [205], d'Aquileia-Grado [750], pour l'archidiocèse de Salzburg [764], pour le diocèse Säben [757]. Sans ces index, il n'est pas facile de s'orienter ni de connaître les opinions quelquefois controversées ou complémentaires. Citons un exemple: à la p. 652 J. Wüest exprime certains doutes concernant l'ensemble dialectal au nord-est de la France:

«Monjour (1989) a essayé de prouver que les dialectes situés au nord-est de la Seine forment effectivement un ensemble dialectal. Malheureusement, certaines de ses interprétations sont sujettes à caution. Si, par exemple, le suffixe –ARIU > -ier, dont l'évolution est très controversée, aboutit à -ir, -eir et -er dans le Nord-Est, il est clair que toutes ces formes ne sont pas conformes au français standard, mais rien ne prouve qu'elles aient une origine commune».

Si j'ai bien compris ce que veut dire Monjour, -arius > -ier > -ir est, selon lui, une évolution phonétique typique du nord-est, p. ex. wallon prumî/prumîr, pied > pi, cfr. M. G. Boutier, Französische Skriptaformen 1.: Wallonie, LRL II/2,295. Grâce à l'index, on devrait être renvoyé à la page 810 où C. Schmitt dans Histoire externe du français écrit: «Der Beitrag des germanisch-fränkischen Superstrats bleibt so bedeutend, dass er zur weiteren Ausgliederung des Nordgalloromanischen beiträgt.» En plus, on pourrait renvoyer à l'article de Fernand Carton Ancienneté et origine de la segmentation dialectale, dans le LRL V, 598. On devrait peut-être aussi faire un renvoi aux études qui appuient la thèse de Monjour, comme p. ex. celles de R. Lepelley: Particularités phonétiques du domaine gallo-roman 'nord-occidental', RLiR 65 (2001), 113-143 et de M. Pitz: Innovations du centre et archaïsmes du Nord-Est: fruits du contact des langues en Gaule mérovingienne: Considérations sur le Nord-Est du domaine d'oïl dans la perspective d'une linguistique de contact, VRom 62 (2003), 86-113. Les renvois me paraissent indispensables aussi dans l'article fondamental de H. Goebl: Externe Sprachgeschichte der romanischen Sprachen im Zentral- und Ostalpenraum. L'auteur y parle de l'extension du Dolomitenladinisch [755]:

«Unter *Dolomitenladinisch* wird hier (Kattenbusch 1988) das in einigen Tälern der italienischen Provinzen Bozen, Trient und Belluno von der autochthonen Bevölkerung erstsprachlich verwendete Idiom verstanden. Es handelt sich dabei traditionsgemäß um die folgenden Talschaften: Provinz Bozen: Gröden (dld. Gherdëina, it. Val Gardena) und Abtei (bzw. Gadertal, dld. und it. (Val) Badia); Trient: Fassa (dld. Fascia, it. (Val di) Fassa); Belluno: Buchenstein (dld. Fodóm, it. Livinallongo), Colle S. Lucia (dld. Col) und Cortina d'Ampezzo (dld. Ampez / Anpezo). Ausgeklammert bleiben hier die mit einer aus innerlinguistischer Sicht reduzierten Ladinität versehenen Talschaften Cadore (inkl. Comèlico), Agordino und Zoldo, da die dortige ethnolinguistische Lage aus sprachexternen Gründen von jener der alttirolischen Ladina deutlich abweicht (Goebl 1997, passim).»

On pourrait peut-être renvoyer au LRL III,745 où le même auteur (Goebl) écrit: «während die Punkte 307 [Padola], 317 [Pozzale], und 325 [Cencenighe] innerlinguistischen Kriterien zufolge dem Cadorladinischen zuzurechnen sind.» Goebl fait donc une distinction entre «innerlinguistischer Sicht» (ladino cadorino avec inclusion du Comèlico) et «ausserlinguistischer Sicht» (ladino cadorino avec exclusion de Cortina d'Ampezzo). C'est une vue que je ne considérerais pas comme «généralement reconnue», cf. la Carta dei dialetti établie per Giambattista Pellegrini et la note de Lois Craffonara dans *Der Schlern* 1976, 477:

Ich hoffe, nicht falsch verstanden zu werden, wenn ich aufgrund verschiedener sprachlicher Merkmale das Ampezzanische zum Cadore-Ladinischen zähle. Es geht hier nicht um die Ladinität des Ampezzanischen, die als solche unangetastet bleibt, sondern lediglich um seine Zuordnung innerhalb der Ladinia. Mit dieser Aussage will ich in keiner Weise den Gefühlen der Ampezzaner nahetreten, die sich in der Regel mit den Sellaladinern verbundener fühlen als mit den Cadore-Ladinern. Das ist eine Tatsache, die der Forscher feststellen und respektieren muß, nicht aber 'korrigieren', will er nicht Wissenschaft mit Politik verwechseln.

Mais Cortina d'Ampezzo (amp.) fait également partie du ladino cadorino, cf. Craffonara ib. 476:

Die Bezeichnung 'dolomitenladinisch' bezieht sich im vorliegenden Buch nicht bloß auf das Ladinische der Sellatäler, sondern auch auf das Cadore-Ladinische. Letzteres hat jedoch nach meinem Dafürhalten genügend Eigenheiten, um als eigene Gruppe in der Ladinia betrachtet zu werden. Es zerfällt in drei Zonen: das Comelicanische im Osten (am besten erhalten das Comelico Superiore), die mittlere Zone, die zum Teil sehr stark venezianisiert bzw. italianisiert ist, und – was für manche Ohren ketzerisch klingen mag – das Cortinesische (Ampezzanische) im Westen und – wie mir scheint – immer mehr in den Hintergrund gedrängt wird. Auf jeden Fall müsste das Cadore-Ladinische als eigene Gruppe angesehen werden.

Dans un compte rendu d'un manuel qui contient une centaine de contributions, on ne s'attend pas à une prise de position détaillée. Je me limite donc à quelques remarques subjectives et à des considérations générales. Commençons par l'objectif de ce manuel: «L'objectif du manuel est d'échapper à l'habituelle histoire des langues nationales et d'accentuer l'historicité des espaces communicatifs et des diasystèmes romans. Dans cette perspective, les interdépendances et facteurs liés à l'histoire externe - cadre politique, social et culturel, contact ou politique linguistiques comptent davantage que la description exhaustive et encyclopédique des éléments de l'histoire interne, bien répertoriés en d'autres lieux. Le traitement thématique parallèle ou contrastif des différentes langues et territoires romans permet d'observer et d'analyser les divergences, mais aussi les convergences de l'évolution des langues en fonction des données socio-historiques. Par son orientation comparatiste, le manuel souhaite apporter une contribution méthodologique et interprétative sur l'histoire linguistique de la Romania qui dépasse les synthèses établies pour une seule langue romane. En étudiant rigoureusement les changements linguistiques dans l'espace et dans le temps, le manuel élargit le domaine d'observation du Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL) (1988-2001), qui accorde plus de place à la variation synchronique - contemporaine ou médiévale - qu'aux dynamiques évolutives» [LXX]. Ces lignes me paraissent capitales et expliquent la raison pour laquelle ce complément, cette dimension verticale et historique des «continuum variationnels», était nécessaire.

Le but est donc de «dépasser les synthèses établies pour une seule langue romane». Les trois grands modèles du siècle passé allégués à plusieurs endroits sont les œuvres monumentales de Brunot pour le français, de Menéndez Pidal pour l'espagnol et de Migliorini pour l'italien. La vision envisagée est une réinterprétation de l'histoire linguistique en considérant aussi les dimensions sociales, géographiques et culturelles.

L'objectif envisagé est inspiré des volumes HSK – Deutsche Sprachgeschichte 1998/2000, édités par Besch et al. Pour le domaine italien les précurseurs nommés sont T. de Mauro La Storia linguistica dell'Italia unita (1963) et L. Serianni/P. Trifone La Storia della lingua italiana (1993-1994). Pour cette raison la contribution de Luca Serianni, Storia esterna delle lingue romanze: italiano revêt un intérêt tout particulier [774-791]. Serianni y distingue: fattori extra-culturali (2.), fattori culturali in senso lato (3.) e fattori culturali in senso stretto (4.). En ce qui concerne les facteurs extra-culturels, il énumère les données géographiques, le réseau de communication,

la viabilité. Les facteurs culturels au sens large comprennent le cadre historique, les éléments démographiques, l'immigration et l'émigration, l'économie, le droit, l'Église et la religion. Les facteurs culturels au sens étroit considèrent l'alphabétisation et la scolarisation, les exigences normatives (grammaire, lexicographie, politique linguistique, modèles littéraires, la presse, les masse-médias). Ces facteurs extraculturels et culturels correspondent également aux résultats de R. Weiss, qui a interprété les 160 premières cartes de son *Atlas der schweizerischen Volkskunde*, 1950 s. et a constaté que la distribution par aires des faits ethnographiques ne coïncide nullement avec la distribution des quatre langues nationales de la Suisse. Ce sont plutôt des structures par aires dépendantes de facteurs économico-culturels, confessionnels et géophysico-climatiques, qui se superposent aux aires linguistiques (voir T. Krefeld dans son bel article: *Histoire de la réflexion sur les langues romanes: le frioulan, le ladin, le romanche*, [197-208]).

Pour montrer l'importance de l'histoire linguistique externe d'une langue romane, je choisirai le roumain, c'est-à-dire l'excellente contribution de W. Dahmen [727-746]. Le problème central de la linguistique diachronique du roumain, c'est la naissance du roumain, à l'époque du protoroumain après la fin du 3e siècle, quand, entre 271 et 275, l'empereur Aurélien fut forcé d'abandonner la Dacie et de retirer ses troupes au sud du Danube. Pour l'origine du roumain il y a deux thèses opposées: l'une parle d'une continuité du latin danubien au 3e siècle (thèse de continuité), l'autre suppose une interruption de la continuité après la retraite des Romains et une réromanisation entre les 10e et 13e siècles à partir de la Mésie sud-danubienne où il y avait encore une unité linguistique avant la séparation des quatre variétés principales: dacoroumain, aroumain, méglénoroumain et istroroumain. Avant l'arrivée des Slaves dans cette région (7e siècle) on ne peut guère parler de 'protoroumain'. Quant au transfert de population romanisée de la Dacie de Trajan au sud du Danube, cf. aussi l'article de B. Adamik, La Romania submersa en Mésie, en Thrace et en Pannonie [675-683, spécialement 677]. Ce problème de la continuité du roumain est également traité dans la contribution d'Alexandru Niculescu, Histoire de la réflexion sur les langues romanes: le roumain [184-197] où l'auteur résume sa propre position: «cfr. aussi Niculescu 1992, 86-104 qui préconise une 'continuité mobile' et 'plurielle' dans la transmission du latin dans les régions danubiennes» [193]. Niculescu résume ensuite les positions des trois grands centres universitaires du pays: Iași (Philippide), Bucarest (Densusianu, Candrea, Rosetti) et Cluj (Sextil Puşcariu).

Contre la thèse de continuité, on verra l'article de B. Adamik: «Im Falle von Mösien und Thrakien ist wohl davon auszugehen, dass sich die Vorstufe der rumänischen Sprache nicht auf dem Gebiet des trajanischen Dakiens (zu gewichtigen Argumenten gegen eine Kontinuität in Dakien cf. Schramm 1997), sondern südlich der Donau herausbildete. Diese nicht neue These ist letztlich von Kramer (1998) durch zusätzliche Argumente bestärkt worden (anhand der christlichen lateinischen Erbwörter des Rumänischen, wie ba(p)tizare > boteza, basilica > biserică, pagānus > păgân, quadrāgēsima > păresimi usw., die, wenn es im 2.-3. Jh. christliche Gemeinden auf dem Gebiet des heutigen Rumäniens gegeben hätte, nicht lateinischen, sondern direkt griechischen Ursprungs gewesen wären, denn das Christentum auf der Balkanhalbinsel bediente sich zu dieser Zeit des Griechischen als offizieller Sprache)» [680].

L'exemple de l'histoire de la langue roumaine de Puşcariu (Limbă română, 1940) et de Rosetti (Istoria limbii române, 6 vol. 1938-1966, editie definitivă 1986), montre clairement l'interdépendance entre l'historiographie linguistique et le contexte historique à l'époque de l'auteur. Je cite Niculescu [194]: «Il faut souligner que parmi tous les linguistes roumains, Puscariu fut le seul à subordonner ses études à l'idéal national. Ce fut un défenseur à outrance de l'héritage latin du roumain. Pour lui, le roumain était une filiation directe du latin carpatho-danubien, surtout du latin et seulement du latin». «La grande Istoria limbii române (6 vol., parus à Bucarest à partir de 1938) de Rosetti connut plusieurs éditions 'révisées', contrôlées (modifiées même) selon les circonstances politiques (période démocratique, fasciste, soviétique, nationaliste).» Aussi Niculescu conclut ainsi: «Dans l'histoire de la langue roumaine, il faut encore attendre des réflexions nouvelles, des travaux actuellement valables et utiles» [196]. Je crois que l'article de W. Dahmen est un bon point de départ qui correspond parfaitement à ce souhait. Dahmen décrit d'une manière magistrale l'époque de la romanisation, les sources, les événements historiques, la naissance du roumain au 7e/8e siècle et la migration d'une population pastorale qui était habituée à la transhumance. Cette exposition est claire, précise et convaincante par ses arguments historiques, géographiques, archéologiques, économiques, démographiques et religieux. Dahmen cite l'article correspondant de Vasile Arvinte, Rumänisch: Externe Sprachgeschichte, dans le LRL III (1989), 288-305, dans sa bibliographie sans aucune critique, bien qu'il présente la thèse de continuité opposée à la sienne. On observe le même comportement envers l'article de Constantin Frâncu, Rumänisch dans LRL II/2 (1995), 1-32, cité dans la bibliographie, mais sans aucune critique dans le texte, bien que Frâncu défende également la thèse de continuité. Les dates de publication respectives, 1989 pour Arvinte – avant les événements politiques en Roumanie – et 2003 pour Dahmen montrent à quel point la situation politique d'un pays peut influencer aussi les perspectives de l'histoire linguistique: la thèse de continuité fut favorisée officiellement par l'Académie roumaine avant le bouleversement politique de 1989/90 et la thèse de migration parut plus convaincante après.

Un autre problème, également influencé par l'histoire très contemporaine, est constitué par la limite linguistique entre Francs et Romains et la colonisation des Francs. La position p. ex. de Petri avant ou après la deuxième guerre mondiale a subi des modifications sensibles, cf. la contribution de M. Besse *Les langues romanes dans l'historiographie des langues germaniques* [460-470, en particulier la p. 464] et plus explicitement encore l'article de M. Pitz, VRom 62, 89-112:

«L'idée de la fondation de l'unité européenne par les Francs (tel est le titre d'un rapport de recherche co-signé par Steinbach: STEINBACH/PETRI 1939) que le III^e Reich a tenté d'instrumentaliser politiquement en employant notamment des arguments linguistiques, a ainsi servi, comme la recherche historique a pu le démontrer au cours des dernières années (SCHÖTTLER ²1999), pour légitimer une réorganisation de l'Europe sous la direction de l'Allemagne nationale-socialiste, ce qui la rend grandement responsable de cette grande tragédie du XX^e siècle que fut l'hégémonie nazie sur l'Europe... Il existe néanmoins un consensus assez général pour affirmer que cette approche pluridisciplinaire semble la plus appropriée pour rendre compte de la pluralité linguistique du royaume franc; et il est généralement reconnu que cette 'double perspective' devient indispensable pour aborder le phénomène linguistique le plus marquant de cette époque charnière, à savoir la genèse de la frontière linguistique romano-germanique. Cette dernière se forgea durant les 8^e et 9^e siècles

au sein même du nouveau royaume d'Austrasie, souvent sans conditions géographiques particulières, aiguillant ainsi de façon définitive l'évolution ultérieure de l'une et de l'autre langue».⁽¹⁾

Pour moi le chapitre IV. L'histoire des langues romanes d'un point de vue interdisciplinaire est d'une importance toute particulière. Au 19e et au commencement du 20e siècle, à l'époque de Diez, Hugo Schuchardt, Meyer-Lübke, Gilliéron, Jud, Jaberg et von Wartburg, l'histoire des langues romanes occupait une place importante dans le cadre de la grammaire comparée et de la linguistique historique générale. P. Swiggers écrit ainsi dans son article magistral Histoire des langues romanes et linguistique historique comparée [53-62]: «Les langues romanes ont fourni des données importantes et sûres à la linguistique historico-comparative. Les langues romanes ont été une 'banque de contrôle' pour certaines hypothèses et ont permis de poser en termes précis le problème de la chronologie relative (cf. les travaux de Maximilian Křepinsky, Elise Richter, Georges Straka)» [60]. Après la deuxième guerre mondiale, la romanistique a perdu cette position éminente. Dans ce contexte A. Varvaro: Convergenze e divergenze metodologiche nella storiografia delle lingue romanze [411-420] parle même du «crollo del paradigma romanistica» [417]. La linguistique romane doit tout faire pour reprendre cette position centrale en suivant le conseil de Swiggers: «La linguistique romane pourrait jouer un rôle important dans une conception élargie de la linguistique historico-comparative, en tant qu'examen historique, interne et externe, de langues (apparentées), dans leur structure, dans leur fonctionnement, dans leur variation, ainsi que dans leur élaboration, diffusion et interaction» [60]. Les perspectives actuelles ne sont donc pas sans espoir et Varvaro lui-même écrit: «Ma la linguistica romanza ha conservato, per sua fortuna, alcuni ambiti congressuali di incontro di tutti con tutti e difende, per quanto possibile, la sua comune radice. Anche questa è senza dubbio una delle ragioni della sua rinnovata fecondità» [419]. C'est pour cette raison que je considère la vue interdisciplinaire du chapitre IV comme ayant une importance cruciale. J'y inclus également les contributions magistrales des collègues de disciplines apparentées comme W. Haubrichs, Die verlorene Romanität im deutschen Sprachraum [695-708] e K. H. Schmidt, Die verlorene Romanität auf den Britischen Inseln: vor 1066 [709-716]. En ce qui concerne le travail de Haubrichs, on peut dire que c'est la meilleure vue d'ensemble actuelle sur ce sujet d'une densité et d'une complexité extraordinaire. Cette vision de la Romania submersa qui embrasse toutes les zones de contacts entre Bas-Rhin-Suisse-Romania alpine et l'Autriche éclipse les contributions d'un Theodor Frings et est désormais indispensable pour la linguistique romane.

Une autre contribution exceptionnelle d'une envergure interdisciplinaire est celle de M. Banniard, *Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes* [544-554]. C'est un résumé succinct qui, pour le latin tardif et le protoroman, sait combiner les résultats de la sociolinguistique et de la linguistique diachronique traditionnelle.

⁽¹⁾ Schöttler, P. 1999: «Die historische 'Westforschung' zwischen Abwehrkampf und territorialer Offensive», in: P. Schöttler (ed.): *Geschichtsschreibung als Legitimationswissenschaft*, 1918-45, Frankfurt a.M.: 204-61.

Steinbach, F./Petri, F. 1939: Zur Grundlegung der europäischen Einheit durch die Franken, Leipzig.

Le travail de Banniard correspond également au postulat formulé par P. Blumenthal dans son excellent article, *La notion d'histoire externe et interne des langues en romanistique* [38-45] où il parle d'une histoire linguistique «intermédiaire» qui doit considérer également les «causes socioculturelles.» Banniard a suivi une voie méthodologique ardue mais irréprochable [546]:

«Il a donc paru indispensable d'aller interroger les témoins de l'époque sur la manière dont fonctionnait la communication latinophone (Banniard 1992a, 32ss.; Wright 1982; 1996; 1997).

Les multiples testimonia que des enquêtes minutieuses ont dégagés de la masse des textes disponibles du IVe au IXe s. dans tout l'Occident Latin, ont permis, au prix de filtrages sévères, d'écrire une chronologie de la communication verticale (communication orale adressée par un ou n locuteurs de niveau culturel supérieur à un ou n auditeurs de niveau culturel inférieur).»

Les résultats obtenus sont les quelques isoglosses diachroniques [552] qui sont pour moi d'une importance analogue à celles que Straka a établies dans la RLaR 71 (1954), 247-307: Observations sur la chronologie et les dates de quelques modifications phonétiques en roman et en français prélittéraire.

Je suis absolument convaincu que le but de ce nouveau manuel – constituer pour la romanistique une base comparable au volume correspondant de la série HSK pour l'histoire linguistique de l'allemand – est pleinement atteint. Comme pour le HSK 4 qui, après sa publication en 1987, a eu une édition revue et augmentée en 2004, il faut donc déjà penser à cette réédition. C'est pour cette raison que j'ajoute quelques remarques ponctuelles dans l'espoir qu'elles pourront être utiles:

- p. 37. Quand on parle de «synchronie et diachronie dans la recherche sur l'histoire des langues romanes», il ne faut pas oublier le travail de Kurt Baldinger, *Diachronie et synchronie: Plaidoyer pour leur équivalence*; Revue canadienne de Linguistique romane, Université Windsor, t. I, 1973, 1-7, aussi bien que Studii şi cercetări lingvistice 24, Bucureşti 1973, 499-506.
- p. 92. Il faudrait éviter l'emploi d'abréviations internes et personnelles comme tg/sP/ssP/TPP non expliquées dans les abréviations p. LV-LXI; également à la p. 145 PA/DO/DOM, etc. et à la p. 665 LA/GPS.
- p. 172. Je considère comme déroutant le fait que dans quelques contributions des sources secondaires soient citées sans référence aux sources primaires. P. ex. pour le terme francoprovençal, créé par Ascoli, sont cités Schmitt 1974, Martin 1990, Greive 1998, alors que le lecteur n'est pas averti que la source de Schmitt 1974 était probablement le travail de Gaston Tuaillon Le francoprovençal progrès d'une définition, TraLiLi 10/1, 293-339, qui manque dans la bibliographie p. 174. De même p. 173, on parle de Raimon Vidal et de l'emploi de lemozi pour désigner la langue des troubadours et l'on indique comme source Mölk 1998, 687, sans citer la source probable qui est constituée par l'article fondamental de Heinrich Morf: Vom Ursprung der provenzalischen Schriftsprache, Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften, XLV (1912) 1014-1035. La même observation vaut pour: p. 580, Paolo di Giovine, dans son bel article Sostrati, adstrati e superstrati: Italoromania e Alpi orientali, parle de la palatalisation de C/G devant a dans l'aire alpine et cite Kristol 1998, 944 avec bibliographie. Il faudrait renvoyer à l'article de base qui a été rédigé par Heinrich Schmid, Über Randgebiete und Sprachgrenzen. III. Über die

Palatalisierung von C, G, vor A im Romanischen [Zur sprachlichen Stellung Oberitaliens], in: VRom 15/2 (1956), 19-80. De même, p. 598, Josef Felixberger parle des éléments gaulois dans le galloroman et indique comme source Felixberger 2002. La source principale est la conférence tenue par Walther von Wartburg lors de la séance inaugurale du VII^e Congrès international de linguistique Romane à Barcelone le 7 avril 1953, L'articulation linguistique de la Romania, les éléments gaulois p. 28-35.

- p. 277. Ajouter à la bibliographie: Kurt Baldinger, La formación de los dominios lingüísticos en la Península Ibérica, Madrid 1972 (Gredos).
- p. 343. Pour le lombard alpin, au lieu de Antonioli/Bracchi, on citera Giovanni Bianchini/Remo Bracchi, *Dizionario etimologico dei dialetti della Val Tartano* (DVT), Sondrio 2003 (Istituto di Dialettologia e di Etnografia Valtellinese e Valchiavennasca).
- p. 621. Teresa Echenique Elizondo dans son article Substrato, adstrato y superstrato y sus efectos en las lenguas románicas: Iberoromania devrait citer dans la bibliographie le travail fondamental de Johannes Hubschmid: Lenguas preromanas no indoeuropeas. Testimonios románicos, Enciclopedia Lingüística Hispánica I, 27-126 et Lenguas preromanas indoeuropeas. Testimonios románicos, Ib. 127-446, Madrid 1960, Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- p. 657. Le Gascon, Etudes de philologie pyrénéenne n'est pas l'œuvre de Louis Remacle mais celle de Gerhard Rohlfs.
- p. 674. Dans l'article *La Romania submersa en Afrique: l'afrolatin/afroroman* il faudrait citer dans la bibliographie: Franco Fanciullo, *Un capitolo della Romania submersa: il latino africano*, in: Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Trèves 1986, vol. I, Tübingen 1992 (Niemeyer), p. 162-187.
- p. 782. Serianni caractérise «i dugenteschi Sermoni subalpini» par «il più antico monumento del piemontese». Il faudrait parler de «l'unico testo conservato del franco-it. occ.», cf. la thèse d'Yvonne Tressel, Sermoni subalpini, Studi lessicali con un'introduzione alle particolarità grafiche, fonetiche, morfologiche e geolinguistiche, Magonza 2004.

Avec les huit volumes du LRL, ce premier volume HSK de la Romania constitue une nouvelle base pour toute étude diachronique des langues romanes, vraiment indispensable pour toute recherche approfondie. Le seul inconvénient de cette excellente série, c'est son prix: dans la pénurie actuelle des moyens disponibles pour les bibliothèques, il rend difficile la large diffusion que mérite par sa haute qualité scientifique cette œuvre admirable.

Max PFISTER

Sunniva WHITTAKER, La notion de gradation. Application aux adjectifs, Berne, Peter Lang (Collection Publications Universitaires Européennes Série XXI Linguistique n° 237), 2002, 226 pages.

Cet ouvrage, qui est la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 1998 à l'Université de Bergen, est le bienvenu. Il comble en effet une lacune assez criante dans la littérature linguistique. La gradation a peu retenu l'attention des lin-

guistes et on a vite fait le tour de ceux qui se sont attaqués de front à ce sujet. Il faut citer E. Sapir (1949: «Grading: a Study in Semantics Selected Writings of Edward Sapir, Los Angeles, University of California Press), M. Bierwisch (1970, Einige semantischen Universalien in deutschen Adjektiven, in Vorschläge für eine strukturale Grammatik des Deutschen, Darmstadt, et 1970, On classifying semantic features in Bierwisch, M. et Heidolph, K.E. (eds), Progress in Linguistics, La Haye, Mouton), D. Bolinger (1972: Degree Words, La Haye, Mouton), et, pour le côté français, R. Rivara, (1990, Le système de la comparaison, Paris, Minuit, et 1993, Adjectifs et structures sémantiques scalaires, L'information grammaticale, 58, 40-46). Il s'agit pourtant d'une notion capitale, qui paraît être une de ces catégories universelles premières qui structurent la sémantique générale et qui, à cause de cela, est intuitivement facile à saisir, mais difficile à définir et à analyser. Peu traitée en elle-même, elle apparaît, par contre, crucialement dans les descriptions et analyses de nombreuses expressions et configurations. Le récent colloque sur l'intensité de Brest (juin 2003) n'a fait que confirmer ce statut de notion fondamentale à l'œuvre de manière décisive dans de nombreux phénomènes. Il faut donc tout d'abord savoir gré à SW d'avoir eu le courage de consacrer un ouvrage tout entier à ce sujet. En saisissant l'application de la gradation aux adjectifs, elle s'est placée sur un terrain un peu plus familier, bien labouré, beaucoup mieux balisé que celui de la gradation. Cet arrimage, tout à fait naturel, étant donné le rapport entre le degré et la catégorie de l'adjectif, lui a permis d'éviter les équivoques, les ambiguïtés et la circularité que fait naître ce genre de sujet et n'a rien enlevé à l'originalité de son entreprise.

Celle-ci se développe en sept chapitres. Un premier chapitre (La notion de gradation, 11-20) fait comme il se doit le point sur la notion de gradation en général, en présente les principales difficultés, recense et discute les problèmes terminologiques posées par la pluralité de termes (gradation, scalarité, scalaire, échelle, graduable, gradable, etc.) et montre quelques applications de la notion de gradation en linguistique. Le deuxième chapitre (Examen de quelques études antérieures sur la gradation des adjectifs, 21-35) commente de façon claire et précise les analyses et résultats de Sapir et de Rivara (cités ci-dessus). A ce double marche-pied introductoire à la gradation, SW ajoute une troisième marche en se tournant dans le chapitre III (Adjectifs et référence, 37-56) du côté de l'adjectif. Elle évalue les différentes délimitations opérées en termes de référence, pour conclure, au bout de son enquête, que «c'est la combinaison de facteurs référentiels et de facteurs syntaxiques qui permettent de cerner tant bien que mal cette classe de mots (...)» et «que la notion de référent d'un adjectif se laisse définir de plusieurs manières» [55-56]. Les chapitres IV à VII forment le cœur de l'ouvrage, puisqu'ils sont entièrement centrés sur la gradation appliquée aux adjectifs, le chapitre IV (La gradation référentielle, 57-86) l'abordant sous l'angle référentiel (ou sémantique), le chapitre V (La gradation syntaxique, 87-141) sous l'angle syntaxique, le chapitre VI (La gradation lexicale, 143-170) sous l'angle du lexique et le chapitre VII (La gradation argumentative, 171-210) sous l'angle argumentatif ou pragmatique.

Pourquoi cette subdivision intéressante et stimulante? Elle résulte de l'hypothèse centrale défendue: celle de la distinction entre différents types de gradation. SW sort des sentiers battus en essayant de «démêler», comme elle dit, l'écheveau des différents niveaux d'appropriété et ??conceptions?? de la notion de gradation. Généralement, gradation sémantique (ou référentielle) et gradation syntaxique (essentiellement définie comme un phénomène de combinatoire avec les adverbes de degré et

les formes de comparatif et de superlatif) se recouvrent, la seconde n'étant considérée que comme une conséquence ou manifestation de la première. C'est cette thèse amalgamante que refuse l'auteur. A partir d'une critique éclairée des positions de Sapir et de Rivara (chapitre II) et en prenant pour appui les études plus paroissiales (et plus nombreuses) sur l'antonymie et la dimension argumentative reconnue depuis belle lurette aux expressions de gradation, adjectifs en tête, elle aboutit à la nécessité de distinguer plusieurs niveaux d'analyse, en l'occurrence ceux qui forment le contenu des chapitres IV à VII. Sa thèse principale est ainsi qu'il faut une analyse stratifiée qui distingue quatre niveaux de traitements différents de la notion de gradation appliquée aux adjectifs: le niveau référentiel, le niveau syntaxique, le niveau lexical et le niveau argumentatif. L'étude de ces quatre niveaux a pour but de prouver que ces quatre niveaux ne se recouvrent pas exactement et doivent donc être nettement séparés si l'on veut précisément éviter les erreurs et malentendus pointés dans les chapitres-marchepied I et II. Avant même de juger le résultat de cette entreprise de détricotage, il faut souligner les avantages et retombées positives qu'elle entraîne. Elle a permis à l'auteur d'embrasser de façon beaucoup plus large et non paralysante le sujet choisi et l'a conduite à proposer sur de nombreux points, souvent nouveaux ou mal connus, des analyses assez fines, qui tranchent avec les traitements globaux classiques. On citera en illustration le nouvel écho graduatif obtenu avec la gradation des adverbes, des verbes et des substantifs ou encore une solution en termes de topos à la graduabilité des adjectifs de couleur (le ciel est très bleu), analyses et hypothèses qui suscitent la réflexion et ouvrent de nouvelles perspectives, soit dans la même lignée, soit dans des pistes concurrentes.

Un bémol est à apporter lorsqu'on évalue le résultat global. Tout en soulignant l'intérêt majeur que représente la tentative de désintrication opérée, nous ne sommes pas totalement convaincu par la séparation opérée entre les deux premiers niveaux, c'est-à-dire par la distinction entre niveau référentiel ou sémantique et niveau syntaxique. La mise à part des niveaux lexical et argumentatif se justifie entièrement. Elle est quasi définitoire pour le niveau lexical et, pour ce qui est du niveau argumentatif, il semble légitime, comme le fait SW, de ne pas assimiler totalement la graduabilité à de l'argumentatif, comme promu dans la théorie de l'argumentation (Anscombre & Ducrot). Par contre, est-on en droit de séparer le niveau sémantique du niveau syntaxique? C'est-à-dire est-ce que vraiment le niveau syntaxique ne recouvre pas le niveau référentiel et réciproquement? Pour répondre positivement à cette question - capitale - il eût fallu des arguments forts qui montrent clairement que l'on peut avoir un phénomène de gradation syntaxique sans qu'il corresponde à un phénomène de gradation sémantique. Il n'est pas sûr - c'est du moins notre avis - que SW ait réussi dans les chapitres IV et V à apporter de tels arguments. Et ceci principalement parce que la classification syntaxique des adjectifs en quatre catégories à partir de cinq types de phrases et l'étude de leur combinabilité avec les adverbes de degré et les formes du comparatif et du superlatif se trouvent fortement amoindries par des jugements de grammaticalité ou d'acceptabilité sujets à caution. Un exemple suffira: le comportement de la quatrième catégorie mise en relief vis-à-vis des expressions de gradation donne lieu à des énoncés jugés douteux par l'auteur et qui nous paraissent parfaitement acceptables. Un énoncé comme Je trouve que ce garçon est le plus adorable de tous les garçons que nous avons rencontrés [123] ne mérite ainsi pas, selon nous, d'être préfixé par un point d'interrogation signe de son inappropriété sémantique.

L'ensemble garde toutefois une informativité et une tonicité attrayantes, grâce à une investigation menée sur des chemins non balisés par avance et conduisant à des résultats à portée à la fois onomasiologique et sémasiologique. Ecrit dans une langue claire, sans esbroufe rhétorique ni abstractivité expressive non dominée, cet ouvrage constitue un apport original et sérieux à la question centrale en sémantique de la gradation.

Georges KLEIBER

DOMAINE ITALO-ROMAN

SARDE

Massimo PITTAU, Dizionario della lingua sarda fraseologico ed etimologico, I vol. Sardo-Italiano, Cagliari, Ettore Gasperini, [2000], 1007 pages.

En l'espace de cinq ans, cinq dictionnaires sardes, tous importants et intéressants, ont vu le jour, précédés d'une nouvelle édition (augmentée par les soins de G. Paulis) des dictionnaires classiques de G. Spano (1851/52)⁽¹⁾. Après les ouvrages d'Espa⁽²⁾ et de Puddu⁽³⁾ et avant ceux de Rubattu⁽⁴⁾ et (après une cinquantaine d'années de gestation) de Casu⁽⁵⁾, le dictionnaire de Pittau se distingue des autres surtout par le fait d'être un dictionnaire étymologique. Celui de Pittau est donc le second dictionnaire étymologique du sarde après le *DES* de M.L. Wagner⁽⁶⁾ auquel il convient donc de le comparer.

M. Pittau procède lui-même à cette comparaison dans la mesure où tout article du dictionnaire se termine, lorsqu'il ne s'agit pas d'un renvoi à un autre article, par une référence au *DES*, une simple indication de page, souvent suivie de «lacunoso», voire de «manca nel *DES* (...)»; parfois on trouve la mention «diversam. dal *DES*...», mais quand l'auteur veut indiquer son désaccord avec l'étymologie proposée par Wagner, il note généralement «erra il *DES*...». M. P. a beau affirmer que «nostre tesi od ipotesi sono semplicemente probabili, *più o meno* probabili ...» [14], la formule «erra il *DES*» n'est rien moins que péremptoire. Heureusement, M.L. Wagner a droit à des circonstances atténuantes: il a «sbagliato spesso per effetto di una «errata oppure incompleta informazione». E non c'è nulla di strano in questo fatto: uno studioso

⁽¹⁾ Giovanni Spano, *Vocabulariu sardu-italianu*, 2 vols., et *Vocabolario italiano-sardo*, 2 vols., a cura di Giulio Paulis, Nuoro 1998.

⁽²⁾ Enzo Espa, Dizionario Sardo Italiano dei parlanti la lingua logudorese, Sassari, 1999.

⁽³⁾ Mario Puddu, Ditzionàriu de sa limba e de sa cultura sarda, Cagliari 2000.

⁽⁴⁾ Tonino Rubattu, *Dizionario Universale della lingua di Sardegna*, 5 vols., Sassari 2001-2003.

⁽⁵⁾ Pietro Casu, *Vocabulario sardo logudorese-italiano*, a cura di Giulio Paulis, Cd-rom con dizione dei lemmi allegato, Nuoro 2002.

⁽⁶⁾ M.L. Wagner, Dizionario etimologico sardo, 3 vols., Heidelberg 1960-1964.

sardo e sardofono e residente in Sardegna – come il sottoscritto – non può non essere informato su fatti della sua lingua materna molto più e molto meglio di uno studioso forestiero, non sardofono e residente al estero ...» [14]. Disons seulement que par ces propos M. P. vise moins à justifier un nouveau dictionnaire étymologique sarde après celui de M.L. Wagner, qu'à prévenir toute critique à l'égard du nouveau venu, abrégé *DILS* par son auteur [9].

La notion de «lacunoso» ne semble pas très précise. Quand on la rencontre p.ex. à la fin de l'article «anticu, antigu-a "antico-a" (centr., log. e camp.) ... (... DESI96 lacunoso)» on croit comprendre que la lacune mise en évidence par M. P. est l'absence de antiku (forme «centr.») dans le DES («antigu log. e camp. 'antico' ...»). Mais on s'aperçoit toute de suite que le DILS est lacunaire à son tour, étant donné qu'il ne contient pas la forme barbaricine anti $u^{(7)}$, présente dans l'ensemble des neuf dialectes caractérisés par le coup de glotte $u^{(7)}$ à la place du $u^{(8)}$; or, ces formes sont généralement citées par M. P. Mais parfois on ne voit même pas ce qui a pu motiver ce «lacunoso»:

DILS: «antavággiu, antivazu "vantaggio", deformazione popolare di vantággiu "vantaggio" (DES II 567 lacunoso).»

DES: «vantáğğu log. e camp. 'vantaggio', = ital. [...] antivádzu (Campus, ...), antaváğğu (Spano e Casu); con interpretazione popolare.»

On voit que les deux articles contiennent rigoureusement les mêmes formes et que le *DES*, en plus du *DILS*, fournit ses sources et donne une étymologie, que le *DILS*, lacunaire à son tour, n'indique pas (un des rares oublis).

Dans une «Prefazione» [9-14], M. P. indique lui-même les différences entre le DES de Wagner et son DILS. Il y a d'abord la base lexicographique quelque peu élargie au cours des 35 ans qui se sont écoulés depuis la publication du DES: «In virtù dell'apporto del nuovo materiale lessicale, ..., il DILS presenta rispetto al DES un arrichimento di circa 5.000 vocabili ...» (12). Puis: «il DILS propone non poche correzioni di etimologie del DES ...» [9]. Quant à ces corrections, nous apprenons que «alla fine del DILS risulta come Appendice II un elenco di circa 2.500 mie proposte etimologiche differenti da quelle del DES (più di 900) oppure relative a vocaboli nuovi che non sono registrati nel DES» [12]. De la sorte on peut mesurer exactement l'apport étymologique de M. P., mais il eût été préférable de voir réunis les «vocabuli nuovi» d'une part et les étymologies nouvelles de l'autre. Mais hélas! «Invece le nuove proposte etimologiche fatte da altri linguisti risultano opportunamente indicate nei rispettivi lemmi» [12].

⁽⁷⁾ ZrP 101 (1985), 273, où anti²u se trouve parmi 26 mots dont le -c- intervocalique latin s'est développé en donnant une forme identique dans les dialectes de Fonni, Gavoi, Lodine, Mamoiada, Oliena, Ollolai, Olzai, Orgosolo et Ovodda. De ces 26 formes, 9 sont mentionnées dans le DILS (s.vv. ispica, nuche, nurache, pacu, piccare, piche, sáliche, soca, teca), tandis que les 17 autres entrées (abbochinare, achetu, áchina, acu, anticu, éliche, lattucca, locu, medichina, muricare, nática, póddiche, puddichinu, púliche, secare, sóriche, vichinu) ne les contiennent pas et sont donc «lacunaires»; mais en revanche ont été accueillies p.ex. póddihe, puddihinu et púlihe, des formes qui ne représentent que le dialecte de Dorgali (et peut-être celui d'Urzulei).

⁽⁸⁾ Cf. «Knacklaut in Orgosolo», ZrP 101 (1985), 269-311.

SARDE 557

Il aurait été intéressant de voir réunis aussi les mots du «materiale lessicale che ... è/costituisce il risultato di mie raccolte personali mandate avanti ormai da 60 anni» [9 et 11], étant donné que ceux-ci ne sont pas évidents même pour le spécialiste et que, parmi les innombrables publications de M. P., on cherchera en vain une étude lexicale⁽⁹⁾. On reconnaîtra plus facilement les mots provenant du «materiale lessicale raccolto dai miei allievi», particulièrement celui de Dorgali et Lodè [11]; parmi une trentaine de *tesi*, toutes restées inédites, M. P. en cite dix-sept dans la «Bibliografia» [17-21 sigle e abbreviazioni, 22-24], ce sont «quelli da cui ho realmente tratto materiale lessicale» [11]. Celui-ci me semble fort important au point de contribuer largement à justifier un dictionnaire étymologique après celui de M.L. Wagner.

La plus forte critique que M. P. adresse à son prédécesseur est le fait d'avoir rendu les formes sardes par une transcription phonétique ce qui pour M. P. «costituisce una autentica anomalia», tandis que lui dit les avoir transcrites «secondo la grafia tradizionale della lingua sarda» [9], dont on ne peut pourtant vraiment pas dire qu'elle existe. Toujours est-il que cette graphie ne diffère pas beaucoup de celle de la Limba sarda unificada récemment mise en circulation par la Regione(10) et à l'élaboration de laquelle M. P. a contribué. Mais, en dépit des conventions internationales, il ne semble pas vouloir renoncer à la transcription par q du coup de glotte; h ne rend pas l'aspirée telle qu'elle existe à Ovodda, mais $[\chi]$ à Dorgali ou Urzulei («Scrittura e pronuncia del sardo» [25 s.]), son qui correspond plutôt à la jota espagnole ou à l'ach-Laut allemand, x correspond à [3], z à [dz] et tz à [ts]. Alors que Wagner avait traité le coup de glotte comme [k], lettre qui avait pris la place du c dans l'alphabet – par contre dans son index «1. Varianti sarde» [III, 1-122] k était placé après c [41 s.] -, M. P. insère le q à sa place normale dans l'alphabet. Inversement, le tz ne suit pas t comme dans tout le corps de l'ouvrage, mais précède z dans l'ordre alphabétique général [971-986; 987-991].

Quant à l'objectif visé par son dictionnaire, M. P. affirme que le «DILS risulta ordinato secondo una migliore funzionalità d'uso e di ricerca, e precisamente vocabolo per vocabolo e variante per variante [...], mentre è abbastanza noto che la consultazione del DES risulta molto difficoltosa e talvolta per fino impossibile, dato che gli indici generali del III volume, [...], sono molto lontani d'essere completi ed esatti» [9]. Il croit ainsi que son DILS «costituisce anche il migliore strumento per consultare il DES» [13]. Il s'agit là d'une vue toute personnelle et que nous allons vérifier. Prenons pour exemple les variantes du mot qui signifie 'pou'; elles sont enregistrées sous le lemme preducu (DES: predúku). Après cette entrée, le DES indique quinze variantes qui sont exactement localisées: en tout, il fournit le nom de 34 localités et d'une variante linguistique («log. sett.» pour piógu). Le DILS reprend toutes ces variantes sans les localiser – il y a seulement à la fin de l'article une indication générale («centr., log., barb. e camp.»), dont la généralité même détruit la valeur – et en ajoute une, priuhu⁽¹¹⁾. Dans l'index du DES, il ne manque

⁽⁹⁾ Il y a pourtant un «Vocabolario etimologico» dans sa *Grammatica del sardo-nuorese*, Bologna ²1972 (¹1956), 163-190.

⁽¹⁰⁾ Regione Autonoma della Sardegna, «Limba sarda unificada», Cagliari 2001.

⁽¹¹⁾ Il est probable qu'il s'agisse là d'une variante de priohu, forme dorgalaise plutôt que la variante d'Urzulei, notée récemment preuχu par Ph. Burdy et M. Burgmann.

que deux formes (preógu et piogu), alors que le DILS comporte trois autres entrées: priducu, priúcu – avec priúgu et priúhu comme sous-vedettes – et priogu – avec les sous-vedettes piogu et prigu –, mais je ne vois pas très bien comment on pourrait trouver, p.ex., peulqu, piducru, pleugu ou pruigu, à moins de consulter l'index du DES. Celui-ci indique aussi, p.ex., une forme irdergíteboso, alors qu'on cherchera en vain irdérgere, dans le DILS, où ce verbe est mentionné s.v. isérghere, etc.

L'exemple de preducu a montré aussi que par sa localisation souvent exacte et détaillée, le DES est bien supérieur au DILS, qui généralement se contente d'indications assez grossières qui sont peu utiles à celui qui veut apprécier la valeur d'une étymologie. On devrait savoir aussi si un mot est attesté dans un nombre plus ou moins restreint de dialectes ou bien dans ceux d'une région importante, voire partout en Sardaigne. Mais la plupart des articles sont dépourvus d'une information de ce genre. On doit donc savoir que lettu 'lit' est pansarde et que pilosu (et piloccu) 'enfant' est confiné à quelques dialectes de la Barbagia Ollolai (le DES cite cinq dialectes pour pilosu, deux pour pilokku; on pourrait en ajouter resp. un et trois); on aura donc sur ce point encore, intérêt à consulter le DES. On a déjà vu que l'énumération de plusieurs variantes d'un lemme requiert des connaissances détaillées de la part du lecteur qui voudrait procéder à l'attribution de ces variantes à une région donnée (ou à un dialecte), ce qui n'est cependant pas toujours possible. Prenons pour exemple l'entrée «edora, eduláriu, edulíu "ragazzaglia" ... (DES I 515)» qui reprend donc le DES qui, s.v. fétu, mentionne les «Der.: eduláriu, edulíu (Fonni), edòra (Gavoi) 'ragazzaglia' ...». La forme edora a donc été mentionnée dans un seul dialecte où le mot est absolument inconnu depuis longtemps(12), et cette forme, qui se trouve dans les Aggiunte au Vocabulariu de G. Spano de 1851, a été incorporée comme telle dans la récente réédition de ce dernier(13).

Néanmoins, on trouve un nombre assez élevé de formes bien localisées, appartenant presque toujours à une ou deux des communes objet(s) d'une «tesi di laurea ... col prof. M. Pittau». Ainsi, le *DILS* indique, p.ex., Lula s.v. *metreddare* ou Lodè s.vv. *metrina*, *metros*, aussi à *mescra* (s.v. *mescla*⁽¹⁴⁾), etc. Parmi les 490 entrées de la lettre q, seules trois ne commencent pas par le coup de glotte (qualunque et quaturpedia, attestés en asd., et le toponyme Quartu), les autres – à quelques exceptions près⁽¹⁵⁾ – portent la mention «(barb.)», à savoir «barbaricino», ce qui en l'occurence se rapporte à la Barbagia Ollolai ou plutôt à neuf dialectes – ce qu'on aurait pu mentionner quelque part vu que dans le *DES*, «barb.» se réfère quelquefois aussi à la Barbagia de Belvì et à celle de Seùlo. Parfois, ce «barb.» est suivi du nom d'un dialecte ou de deux, p.ex. «Fonni» (qantupiludu, qarthiqare, qilippío, qupidina), «Mamoiada» (qantziqeddía, qapitha, qaravana, qaresare, qasada, ququrusta), «Ollo-

⁽¹²⁾ Cf. RLiR 62 (1988), 332.

⁽¹³⁾ G. Spano, Vocabolariu sardu-italianu, a cura di G. Paulis, 2 vols., Nuoro 1988, I, 409. – Du DES, edora est passé aussi dans le dictionnaire de Puddu (cité n. 3), 644, 'ragazzaglia'.

⁽¹⁴⁾ L'article «mescla (log. e camp.), mescra (Lodè), mresca (Meana) "mistura", dallo spagn. mezcla (DES II 111)» est inspiré du DES: «mèskla log. e camp. 'mistura', = sp. mezcla», mais on aimerait connaître un seul dialecte où cette forme mescla existe (théoriquement possible à Baunei, elle y est improbable).

⁽¹⁵⁾ Il s'agit de qárqara, qau.

SARDE 559

lai» (qalibu, qadiqau, qappeddare, qarviada, qassivile, qastiqadía), «Orgosolo» (qilqa, qilqu), indications auxquelles on aurait pu ajouter, sur la base d'une bonne connaissance des dialectes respectifs pour des raisons formelles (phonétiques), par exemple: Fonni qarpa, qarpistu, qerpare, qilirvu, qisorgiu et, avec Oliena, qígiu, qosingios; Mamoiada qarqare, qarqera, qarqi, qarqidare, qarqina, qerqu, qorqadòria, qorqare, qorqáriu, et, avec Orgosolo, qarvonáriu, qiáriu, qisóriu, qòqere, qóriu, qúquru, qussòria; Orgosolo seul qelqu, Olzai qiapru. On voit que M. P. aurait eu intérêt à localiser ces formes, vu que dans les autres dialectes, elles sont souvent différentes. Ainsi, dans les neuf dialectes barbaricins, on trouve à côté des lor lare, kor lardzu, kollardzu, kollardzu, kollardzu, kor lardzu, karkalju (16); onze de ces douze variantes n'apparaissent pas dans le DILS.

D'autres, moins caractéristiques par leur forme, sont également loin d'être «barb.» tout court, mais confinés, p.ex. à Fonni: qeddathone, qiddostra, qiligía, qimissone, à Orgosolo qilinzone, ququthu et, avec Oliena, qatheddina. Seul le groupe Oliena – Orgosolo – Mamoiada connaît qapruiqu, qínniqe, qubidale 'coude' et qenápura 'vendredi'. De ce dernier, les autres six dialectes connaissent la forme syncopée 'enapra ou (Fonni) 'enarpa. Or, la syncope se retrouve dans l'Ogliastra où l'on a ffenabra au moins à Baunei, Talana, Triei, Villagrande Strisaili et ffenarba à Arzana, Elini, Ilbono, Tortolì jusqu'à Perdasdefogu (et kenabra à Urzulei), mais dans le DILS il n'y a pas trace des ces variantes, pas plus d'ailleurs dans le DES, malgré la forme cennarba à Desulo dans l'AIS, c. 333(17).

Quelques formes me paraissent problématiques. Il y a, p.ex., ²appeddare à Ollolai, expliqué comme «appeddare per supercorrezione», ce qui peut se concevoir; mais «qadiqau ... (Ollolai), variante barb. di fadicau» me semble plutôt une variante individuelle de adi au, forme des autres dialectes barb. (hadi au à Ovodda). Une variante «qinnucra "conocchia, rocça" (barb.), vedi qannucra, conugla» m'est absolument inconnue⁽¹⁸⁾ (à côté de sept annukra, il n'y a que kronuka à Fonni et aunul a à Orgosolo). Parmi les descendants de cibariu, on trouve qiálgiu [290, 781], forme qui ne répond au phonétisme d'aucun dialecte (la forme la plus proche serait ialju à Oliena), tout comme qinixu 'cendre' [295, 782], variante de qinisa et qisina [ib.] qui existent en resp. trois et quatre endroits, les deux autres (Ovodda, Olzai) ayant inisu. De même, carce, mentionné s.v. «calche, carche (centr.)» pour Fonni, n'y est pas possible⁽¹⁹⁾; la forme régulière existe (kalle 'coup de pied').

À chaque lemme commençant par ce malheureux q-, il y a un renvoi à une forme correspondante en c-. Malgré le nombre élevé de mots, on pourrait en ajouter un certain nombre, et on se demande, p.ex., pourquoi le DILS omet le sb. ${}^{7}ena$,

⁽¹⁶⁾ Cf. art. cit. n. 8, 294. – En tout, le *DILS* contient 13 variantes de *corcáriu*, dont une seule barbaricine.

⁽¹⁷⁾ Il n'y a que Puddu (op. cit. n. 3) qui, parmi huit variantes, note chenabra et cenarba.

⁽¹⁸⁾ De même **ququrista** [301, 787] «"upupa" (barb., Ovodda), ...»; la huppe y est appelée *pudzone ku urista*.

⁽¹⁹⁾ M. P., comme dans la plupart des cas, n'a fait que copier les formes du *DES*, où l'on lit en effet «*karče* (Fonni)» (II, 298).

alors qu'il a accueilli le verbe (qenare), les deux mots étant présents dans les neuf dialectes «barb.». Évidemment, on ne peut raisonnablement reprocher à M. P. de ne pas connaître chaque mot repérable ou attesté en sarde, et en plus chaque forme intéressante de chaque mot dans chaque dialecte. Mais il aurait été souhaitable que certains écrits récents aient été consultés ou mieux consultés, p.ex. Le parlate dell'Altra Ogliastra d'E. Blasco qui atteste certains mots jusqu'alors inconnus – p.ex. imbuffare, ispunsulare, órrere, pargerinu, pláidze, subbénnere, (a) taibbu⁽²⁰⁾ – dont les étymologies proposées ne convainquent pas toujours et sur lesquelles on aurait aimé connaître l'opinion de M. P.

Les articles du *DILS* sont généralement courts. M. P. s'est limité au strict nécessaire, à savoir des formes modernes et l'étymologie avec renvoi au *DES* (l'indication exacte ou bien «manca al *DES*»). Par rapport au *DES*, le *DILS* renonce à la documentation historique (des formes médiévales), à la mention des parallèles dans d'autres langues romanes⁽²¹⁾ et aussi à la discussion étymologique lorsqu'il y a une ou plusieurs propositions différentes (M. P. se contente d'un «erra N»); rares sont les explications, très souvent inspirées par celles données dans le *DES*. Comme Wagner, il inclut souvent dans ses articles des noms propres, surtout des toponymes quand ils servent à illustrer une forme – souvent des dérivés – ou à la documenter. Mais vu que M. P. ne regroupe pas les dérivés sous le lemme de la base dérivationnelle de façon qu'ils constituent des lemmes à part⁽²²⁾, on se retrouve parfois devant des entrées constituées par des noms propres, ce qui est plutôt étonnant dans un dictionnaire de langue.

D'un côté, M. P. est loin d'avoir inclus les 200 toponymes cités dans le *DES*, de l'autre, il en a mentionné de nouveaux. De ceux-ci, neuf figurent dans «Appendice II: Etimologie di Massimo Pittau ...» dont six (*Arrenégula*, *Cardedu*, *Figulinas*, *Guddetórgiu*, *Putzolu*, *Ruinas*) portent la mention «manca nel *DES*». On ne sait malheureusement rien des critères qui ont amené M. P. à inclure des toponymes dans son *DILS*. Un critère pourrait être l'absence d'appellatifs représentant un étymon latin à la manière de *confluentes* dans le *REW* (2136 a). Ce critère serait valable pour *Cardedu*⁽²³⁾, *Figulinas*⁽²⁴⁾ (> *Fiulinas*, mais officiellement changé en *Florinas*), *Putzolu*, *Ruinas*, mais également pour les toponymes remontant à des bornes milliaires

⁽²⁰⁾ E. Blasco Ferrer, Le parlate dell'Alta Ogliastra, Cagliari 1988, 163-165.

⁽²¹⁾ Les formes mentionnées s.v. cúccuru [338] sont une exception.

⁽²²⁾ Ainsi, pour donner un exemple, à l'article **pètra**, *pèdra*, *prèda*, *pèrda* du *DES* qui contient les dérivés (II, 254 S.), correspondent 26 entrées du *DILS* à savoir *perda* et six dérivés [720 s.], *petra* et six dérivés [725], *preda* et six dérivés [758 s.] et cinq dérivés de *pedra* qui ne figure pas comme lemme [717]. Il faut dire que *petrinus* et *petrosus* sont déjà latins ce que note justement M. P., alors que Wagner ne le fait pas.

⁽²³⁾ On peut suivre M. P. lorsqu'il suppose un lat. *cardetum, vu les Cardeto, Cardito it., deux Cardedo esp. et le prov. Cardet (F 30).

⁽²⁴⁾ L'étymologie de *Florinas* n'est d'ailleurs pas nouvelle, cf. «Sardische Irrtümer: *Florinas* und *Fordongianus*, *BzN*, NF 19 (1984), 70-73, et «Verreries et poteries dans la tradition toponymique», in: G. Taverdet (éd.), *L'onomastique*, *témoin de l'activité humaine*. Colloque du Creusot (1984), Fontaine-lès-Dijon 1985, 239-255, 244.

SARDE 561

à partir de Carales (Decimo [s.v. décima], Quartu, Sestu [s.v. sesta], Settimo [s.v. séttima]), toponymes que Wagner n'avait pas enregistrés et pour les étymologies desquels M. P. ne se réclame pas de son autorité; il aurait dû mentionner alors Ottava (8 m.p. à partir de Turris Libisonis)(25). Par contre, (Arcu) Guddetorgiu semble superflu parce qu'on y est renvoyé à goddettorzu, «da un lat. *collectorium», dont on ne devrait pas dire qu'il est absent du $DES^{(26)}$. Le manque de localisation (aussi pour les variantes godditorzu et odditóriu) rend difficile un examen de la signification donnée, «"luogo di raccolta delle acque" (M. P.; diversam. dal TBarb. 158)», signification que je n'ai rencontrée nulle part(27). – On ne voit pas très bien non plus pourquoi Rivora figure également dans l'«appendice II» [Etimologie di M. P. proposte ex novo oppure differenti da quelle di M.L. Wagner], surtout que M. P. renvoie lui-même s.v. à «DES II 360». En plus d'Arrennégula, désignation moderne, il y a finalement Fenughedu et Scovedu qui figurent à juste titre comme dérivés sardes au même titre que asd. alinetu (CSNT), Campeda, Olmedo (s.v. úlumu), tous présents dans le DES de même que asd. Aspilletu (CSPS), qui manque, lui, dans le DILS. J'aurais apprécié davantage que M. P. y eût inclus Meana qu'il avait ramené à mediana il y a quarante ans(28), Fordongianus [-ani] (< forum Traiani), Valenza (< valentia) et Pérfugas(29), unique descendant populaire d'un étymon latin au même titre que, p.ex., esp. León, Mérida, ou Köln/Keulen/Cologne, etc. - D'autre part, M. P. recourt à des toponymes tout en faisant croire à l'existence d'appellatifs sardes, ainsi «fanádigu-a, nel topon. Gonnosfanadiga ...dal lat. fanaticus (M. P. ...; manca nel DES)»(30) et «ircu, Genn'Ircu "Valico

⁽²⁵⁾ Comme les précédents, M. P. a traité ce toponyme dans *I nomi di paesi città regioni monti fiumi della Sardegna*, Cagliari 1997, 150. *Ottava* est dû à un changement récent resté inexpliqué; les formes médiévales sont surtout *Ottavo* (*CSNT*, *RDI*, *CDS*), mais aussi *Ottaue* (*CSPS*).

⁽²⁶⁾ Cf. I, 582, s.v. «**goddètta**¹, log. antiq. 'gente riunita, assemblea di gente', = *COLLECTA* ...», avec le dérivé asd. *gollettoriu* (CSPS), *collettoriu* (CSMB).

⁽²⁷⁾ Comme Wagner, j'avais interprété godditordzu (Ovodda; Orgosolo su odditorju) comme 'luogo di riunione' (Toponomastica barbaricina, Nuoro 1998, 158); les exemples du DES en asd. (g. de silua 'luogo di riunione della caccia' selon Wagner, et su c. de Gerkedu) sont bien loin de suggérer la signification donnée par M. P. Pour sa part, G. Paulis glose également «goddetórg'u centr. 'luogo di riunione' ...» dans le «Glossario» dans I nomi di luogo della Sardegna I, Sassari 1987, 457-547, 500.

^{(28) «}Due toponimi sardi di mansioni romane: Austis e Meana», ID 27 (1964), 287-290.

⁽²⁹⁾ Tous ces noms se trouvent expliqués dans l'ouvrage cité n. 25.

⁽³⁰⁾ Encore un hapax en terre romane. Quant au sens étymologique du mot, non attesté d'ailleurs, que M. P. est tenté de lui attribuer («probabilm. = "collina fanádiga" ...»), on peut rester sceptique. Quant au lat. collina, mot tardif, il est peu probable qu'il soit venu en Sardaigne quoi qu'en dise M. P. s.v. «Coddina (topon. Oliena), dal lat. collina (manca nel DES).» La forme du cadastre sur place est Cuddina (Paulis, par contre, op. cit. n. 27, 216, note Funtana Coddina), et la prononciation n'est pas différente, cf. Toponomastica barbaricina, Nuoro 1998, 223. – Quand cuccurumeddu 'capitombolo' est expliqué cúccuru + beddu, on pourrait croire que beddu (< bellu) existe en sarde (comme en sicilien, etc.) ce qui n'est pas le cas; en effet, le DILS n'enregistre pas beddu, pas plus que le DES à qui incombe cette proposition étymologique, copiée par M. P.

del Caprone" (Baunei), dal lat. hircus "becco, caprone" ... (M. P.; manca nel DES)»⁽³¹⁾.

Si j'ai dit que M. P. renonce à citer des formes historiques, je dois excepter celles qui ne sont attestées qu'en sarde ancien et qui pour la plupart figurent comme lemmes dans le *DES*; elles sont indiquées comme «sardo ant.» (p.ex. *rennu*) ou «log. ant.» (p.ex. *forricare/forrithu*, *puncella*, *settumana*) ou encore comme «(mediev.)» dans le *DILS*. D'autres sont prises dans un ouvrage récent de G. Paulis, p.ex. *bu(l)iacesos/puliakesos*(³²).

Quant aux verbes contenus dans le DILS, ils sont, comme dans le DES, souvent pourvus du participe passé lorsqu'il est irrégulier. Il s'agit donc de verbes en -re, issus des IIe et IIIe conjugaisons, plus de 80 en tout. On doit se féliciter de ce que grâce au DILS, pour 22 de ces verbes qui dans le DES étaient dépourvus du participe, on en connaît au moins une forme maintenant. Et pourtant, M. P. a oublié de mentionner les participes d'anna(n)ghere – ou seul anna(n)tu < (ad +) na(n)ctus peut justifier l'étymologie du verbe – et d'occhídere(33). Le nombre de participes aurait pu être plus élevé d'une cinquantaine de formes si M. P. avait tenu compte d'une publication (ou de deux) qu'il aurait dû connaître(34). Je citerai au moins celles de verbes pour lesquels aucun participe n'est indiqué: "umpresu/"umpréndiu (cumpréndere/qumpréndere(35)), "ertu/"érriu (chérrere" | qérrere 'setacciare')(36), ittu (ére, s.v. fiere), luttu/lú"iu (lúchere; lú"ere), mortu/móliu (mólere), arre ofriu (arre orfere s.v. (ar)regòrfere, à Fonni(37)), re ortu (re ofrere s.v. recògliere, regòrdere).

⁽³¹⁾ Je ne veux pas mettre en doute l'étymologie de ce nom, mais je ferai remarquer que les formes données par Paulis (op. cit. n. 27) sont Ginnirco (cadastre) et Monte Ginnirco (carte I.G.M.), alors que toutes les cartes que j'ai sous la main portent P(unta) Ginnircu, à savoir T.C.I. n° 40 (Nuoro), Michelin 433, Kümmerly + Frey Sardinien, Studio Cartografico Genova (Sardegna), Regione Autonoma della Sardegna (Archaeologische Karte), Provincia di Nuoro (Nuoro), etc.

⁽³²⁾ Studi sul sardo medioevale, Nuoro 1997, 63-69, dont l'étymologie compliquée (dérivé de *subbuliare) n'a pas rencontré les faveurs de M. P.

⁽³³⁾ Wagner, DES II, 182, parle d'un (vieux?) «p.p. okkisu», forme que je n'ai rencontrée nulle part à la place de *mortu*.

⁽³⁴⁾ Dans «Sd. manténnere», ZrP 108 (1992), 99, j'avais traité 65 verbes avec leur participes forts; E. Blasco, «Linguistica storica e sociolinguistica ...», Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Tübingen, III, 1991, 282-317, avait commenté les participes intéressants de six verbes (288 s., 291 n. 28, 312).

⁽³⁵⁾ L. Farina, *Bocabulariu Sardu Nugoresu-Italianu*, Sassari (1987), note *cumpresu* pour Nuoro.

⁽³⁶⁾ M. Pittau a indiqué lui-même *kèrrere*, *kérryu* dans sa *Grammatica del sardo-nuorese*, Bologna ²1972, 169.

⁽³⁷⁾ La forme du *DILS* a été prise dans le *DES*; Wagner l'a trouvée dans les *Aggiunte* au *Vocabolariu* de G. Spano, accessibles maintenant dans l'édition de G. Paulis (*op. cit.* n. 1). Il est probable que le correspondant de Spano ou celuici même ait rendu le coup de glotte – que Spano ne note jamais dans son dictionnaire – par g.

SARDE 563

Ce dernier exemple mène à la question des étymologies contenues dans le *DILS*, vu qu'on peut éprouver des difficultés à ramener ces verbes – avec recògliere, regòrrere – au «corrisp. ital. (*DES I 583* lacunoso)», c'est-à-dire raccogliere. Ici, comme dans plus des 98 % des cas, M. P. a repris, ce qui est tout-à-fait normal, l'étymologie de Wagner, mais probablement à tort⁽³⁸⁾. Il serait tentant de comparer les 900 étymologies où *DES* et *DILS* diffèrent. Il va sans dire que je dois me limiter à quelques remarques. On sait que Wagner recourt souvent à des explications onomatopéiques, et celle de «umprigare (Baunei) 'aizzare il cane' (...); formazione espressiva» (*DES* II, 560) ne saurait convaincre. M. P. propose donc «dal lat. *implicare* "impegnare"». Étant donné que le dialecte de Baunei est l'unique en Sardaigne qui conserve les *l* et *r* postconsonantiques tels quels, cette étymologie est plus que douteuse, et il aurait été utile de tenir compte de l'étymologie *imprecare*⁽³⁹⁾.

Ce dernier exemple montre le peu d'attention que M. P. prête à la phonétique historique des dialectes sardes, particularité que j'ai déjà dû regretter par le passé(40). Autre exemple: alors que Wagner avait capitulé devant «iskròkkas f. pl. (Bitti) 'scrofole'... Et.?» (DES I, 664), M. P. a trouvé la solution: «iscroccas "scrofole" (plur., Bitti), "infezione" (sing., Nùoro), dal lat. scrof(u)lae attraverso le forme supposte *scroffas, *scroppas, *scroccas ...». De même pitarra 'gallina prataiola' que Wagner discute sans en donner une étymologie (II, 284) et qui - en tant que «relitto prelatino» - est pour M. P. «da confrontare ... attraverso le forme *pratarna, *pretarna, *pritarna, col lat. pratum "prato" ... » Voilà qui rappelle les «intricati procedimenti fonetici, che ricordano spesso il famoso: alopex - pax - pox - pux - Fuchs» dont avait parlé Wagner (DES I, 5), et qui ne sont pas faits pour inspirer confiance. On a donc souvent des difficultés à suivre l'évolution phonétique d'un étymon préconisé par M. P., p.ex. de «logoddana, logodda "mucillagine che galeggia sull'acqua stagnante" (Ollolai) ... toponimi sa Untana Logoddanosa, Logoddi (Ovodda); deriva dal lat. mucilago, mucellago, -inis ...(M. P.; manca nel DES).», mot que je m'étais gardé de pourvoir d'une étymologie lors de sa présentation⁽⁴¹⁾.

Cependant M. P., pour repousser une étymologie, n'hésite pas à trouver des «difficoltà fonetiche» chez les autres, p.ex. quand Paulis avait soutenu pour lukrezu, lokasu, etc. une origine toscane (elicriso, ricriso), car celle-ci «è da respingersi per gravi difficoltà, fonetiche ed anche storico-geografiche (M. P. ...)» au profit d'un «relitto sardiano da confrontare col greco helichrysos "elicriso"». – Dans tet(t)i 'liseron', M. P. voit une «variante de rethi (M. P.)», grâce à «una assimilazione regressiva», mais il ne faut pas oublier qu'à côté de tetti, tittione, etc., il n'y a pas de variante ni de dérivé (-one) en θ (* $te\thetai$, etc.); quant à rethi il s'agirait d'un «relitto

⁽³⁸⁾ Quant aux problèmes inhérents à l'étymologie, cf. ZrP 108 (1992), 107 n. 55.

⁽³⁹⁾ AnS 222 (1985), 328.

⁽⁴⁰⁾ A l'occasion du c.r. de sa toponymie (op. cit. n. 25), RIOn 5 (1999), 172-180.

^{(41) «}L'originalité du sarde à la lumière des lieux-dits d'Ollolai», Actes du XVIIIe Congrès International de Linguisique et de Philologie Romanes, Tübingen, IV 1989, 665-681; j'avais alors pensé à un rapport avec lana et lanosu. Le toponyme d'Ovodda ne semble pas contenir un -g- étymologique comme celui d'Ollolai, mais un -c-, puisque Logoddi n'est que la graphie du cadastre et de la carte I.G.M. pour lo oddi (le -g- intervocalique disparaît ici), cf. Toponomastica barbaricina, Nuoro 1998, 284.

sardiano da confrontare con la glossa etr. rhadia "smilace aspra" ...». Le même raisonnement peut se tenir pour **gattile**, (g)athile, gassile, cathile ... "nuca, collottola" (centr., log. e camp.), da gattu, (b)attu "gatto", perché quest'animale si prende preferibilm. alla collottola $(M.\ P.;$ erra il $DES\ I\ 321)$.» Or, il n'y a pas de forme $*ga\theta u$ dont pourrait dériver $ga\theta ile$. — Un cas particulier se présente s.v. «**mere**, meri (m. e f.) «padrone-a»; dal mediev. messere per sincope $(M.\ Pira;$ errano $REW\ 5247$, $DES\ II\ 108$; corrige $GSN\ \$ 108)». En effet, M. P. s'était laissé un moment convaincre par l'étymologie de Meiklejohn $(mi\ here)^{(42)}$, jugée antérieurement par M. P. lui-même comme «ineccepibile» contre celle de «Nigra, seguito dal Meyer-Lübke, dal Wagner e dal sottoscritto», à savoir «lat. maior, attraverso le forme supposte *maire, *meire»($^{(43)}$). De fait, maior est phonétiquement impossible, et (h)erus est particulièrement fréquent, depuis Plaute, dans la forme du vocatif $mi\ (h)ere^{(44)}$. Et d'autre part, une syncope du genre de $messere\ (it.)$ > $mere\ est\ inconnue$; il n'y a que $ser(e)^{(45)}$.

Il n'en reste pas moins que la phonétique donne parfois raison à M. P. contre Wagner, p.ex. quand il interprète «isghelare, irghelare "sgelare, sciogliersi", "cacciar via" ..., da is + ghelare "gelare" (M. P.; erra il DES I 327)»; en effet, Wagner y voyait un dérivé de kelu, phonétiquement injustifiable. Ou encore: «luu, luo, lú "pergolato d'uva" ... La derivazione, sostenuta dal Wagner (LS 126, DES II 47), dell'appell. sardo dal lat. lucus "bosco" è da respingersi per gravi difficoltà fonetiche e semantiche (M. P.)». Mais en particulier quand il s'agit de mots absents du DES, les difficultés phonétiques et sémantiques se trouvent plutôt du côté de M. P., p.ex. «préputtu-a» "cavo, fondo, profondo-a" (aggett.) ... probabilm. dal lat. praeruptus «scosceso» incrociato con puttu, puthu "pozzo" (M. P.; ...; manca nel DES)», ou presettu, presethu "luogo recintato (...)" "conca rocciosa dove si può fermare l'acqua piovana" (...), probabilm. dal lat. praesaepium "recinto chiuso da una siepe ..." (M. P., manca nel DES)»: ici il faudrait postuler -pj- > -pp- (normal) > - θ - > -tt- (unique). Mais ce sont surtout des mots pour lesquels il est difficile de supposer une origine latine qui sont exposés au danger d'une explication aussi osée que peu précise. Ainsi on peut lire «tzorrompis "lucertola" (Olzai) ... relitto sardiano da riportare a *Tarantum "Taranto", come l'ital. taranta, tarantola (REW 8569) (M. P. ...)». Il faut savoir d'abord que sardiano est le terme par lequel M. P. a remplacé récemment nuragico, autre terme inventé par lui afin de remplacer paleosardo (pourquoi?), désignation traditionnelle de la langue de substrat inconnue. En tout cas il n'a pas de difficulté à postuler dans cette langue quelques transformations phonétiques généralement inconnues: 1. $t > \theta$; 2. ar > or; 3. -r > -rr; 4. ra > ro; 5. -nt > -mp; 6. -u(m) > -is, et ceci malgré l'étymologie «tarántula ... "geco, stellione", ... da un lat. *tarantula

⁽⁴²⁾ ID 26 (1963), 145 s. Selon A.A. Areddu, Studi Etimologici Logudoresi, Ozieri 1997, III, déjà G. Spano avait proposé cette étymologie au XIXe siècle (où?).

⁽⁴³⁾ Op. cit. n. 36, 74 n. 1.

⁽⁴⁴⁾ Cf. ThLL V/2, 848-850, «speciatim in allocutionibus» (849).

⁽⁴⁵⁾ Cf. DES II, 407. Aucune des nombreuses formes remontant à senior(em), même abrégées, n'a perdu le s, cf. REW 7821; pour l'italien Battaglia X, 216 (messère, etc.) et XVIII, 707 (sère, siere, ser, sier) depuis le XIII^e s.; pour le catalan Coromines, DECLC VII, (816-) 827 (senyor, avec sen, sor, so). Il est vrai que mere ne semble pas être attesté en asd.

SARDE 565

(REW 8569; DES II 466)»(46). Autre exemple: «thoddoqu-a—..., probabilm. variante di cadruddu, cadroddu, cradoddu», et un troisième, pour illustrer aussi les rapprochements faits avec des formes d'autres langues qui servent à expliquer ignotum per ignotius: «tzonni, tzònnia, sònnia, t(h)innía, thinniga, tinniga, tzinni(g)a, sinniga "alfa, sparto, giunco marino" ... topon. Fonni (villaggio); relitto sardiano da confrontare coi lat. funis ..., gentil. Funius, Fonius, Fonnius, etr. Funei, ed inoltre col berbero tsennît "sparto, alfa" ...».

Une originalité des étymologies de M. P. réside dans le fait qu'il ramène des mots dont l'origine passait pour être latine (et sûre) au substrat paléosarde, p.ex. éliche (< elice), muntone (dér. de monte), mura (< mora), úlimu/úlumu (< ulmu), et ceci sur la foi de toponymes (Elichelòe, Eliqái, Illiqái, Eliái, Eligannèle, Elighía, Mur'Elughío, Ilixidorái, Lighéi, Oligái pour élike, treize top. pour muntone, sept pour mura, quatre pour úlumu) dont il est dit qu'ils sont caractérisés par des «suffissi e suffissoidi sardiani» (quelle est la différence?) et dont la base serait «probabilm. relitto sardiano da confrontare col. lat. ilex/elex, -icis "el(i)ce" / mons, -ntis, munt(e)(...) "monte, montagna" / morum, -us "mòro", mora "mòra" / ulmus "olmo"». Quant aux lat. elex/ilex, monte, ulmu, «È pertanto/dunque probabile che il vocabolo/fitonimo esistesse già in Sardegna, nella lingua sardiana, prima che ve lo portassero i Romani (M. P.)»; comme nous le verrons encore plus loin, cette formule est souvent employée. On notera avec intérêt que M. P. se sert même d'un raisonnement phonétique à propos d'úlumu/úlimu: «il lat. ulmus avrebbe dato in sardo úlmu ed úrmu» [956], mais on connaît des voyelles épenthétiques en sarde⁽⁴⁷⁾, et M. P. adopte lui-même l'étymologie *culmineum du DES pour culiminzu, etc. [341].

Dans ce même ordre d'idées, il laisse entendre, p.ex. à propos d'«oru "orlo, ..., posto" ... dal lat. orum, ora, hora, "limite, ..., orlo, ...", que le substrat paléosarde pourrait revendiquer sa part: «Però l'esistenza dei seguenti toponimi, caratterizzati da ossitonia suffissi e suffissoidi sardiani [et il en cite une quarantaine de Orái à Orrunú] ci spinge a ritenere che il vocabolo ...» (avec la formule magique citée cidessus); de même canna, órriu (< horreu), murru 'muso, grugno' ou murta 'mirto': «Però anche questo fitonimo esisteva già in Sardegna, nella lingua sardiana, prima che [ecc.]», formule suivie d'une vingtaine de toponymes de Martáddas à Nurtiéri, avec m- et n- confondus (comme dans nurache, ..., muraghe)(48). Je ne peux évidemment discuter ici tous ces noms en détail, mais je ferai remarquer que des suffixes remontant à des substrats peuvent bien survivre à ceux-ci et servir encore longtemps, p.ex. le suffixe «ligure» -ascu qui dérive des ethniques prov./fr. (-asque) et it. (-asco), ou -acu réputé celtique au moyen duquel ont été dérivés des toponymes en partant

⁽⁴⁶⁾ L'étymologie reçue a été mise en doute par Fr. Crevatin, «It. taràntola e simili», ZrP 98 (1982), 156 s., qui fait dériver ce nom d'un verbe *tarare 'bucare', donc *tarant- 'nome di una categoria d'animali', étymologie à laquelle je ne souscrirais pas, mais Tarentum/*Tarantum me semble hors de propos.

⁽⁴⁷⁾ Cf. M.L. Wagner, *Historische Lautlehre des Sardischen*, Halle/S. 1941 (= Beih. ZrP 93); = *Fonetica storica del sardo*. Introduzione, traduzione e appendice di G. Paulis, Cagliari 1984, § 69 (úlumu, etc. à côté de turudda < trulla, álinu < alnu, etc.).

⁽⁴⁸⁾ L'exemple isolé de *mespilus*/**nespilus* (REW 5540) ne devrait pas donner lieu à des généralisations.

d'anthroponymes gaulois d'abord, latins ensuite et germaniques (francs) à la fin; dans le passé, M. P. lui-même avait réuni un grand nombre de «nomi ibridi»⁽⁴⁹⁾.

Un nombre assez important de lexèmes latins ressembleraient donc fort ou seraient même identiques aux mots correspondants du substrat paléosarde («sardiano»). Ce constat pour le moins surprenant pour le spécialiste, ne l'est pas du tout pour M. P. qui depuis une vingtaine d'années soutient non seulement que le paléosarde en même temps que l'étrusque seraient des langues apparentées, mais aussi qu'elles descendraient du lydien et de ce fait feraient partie de la famille indo-européenne. Cette thèse révolutionnaire ne semble pas avoir obtenu le consentement des étruscologues ni des indoeuropéanistes qui ne changeront guère de position aussi longtemps que M. P. se refusera à établir au moins les bases phonétiques de sa thèse⁽⁵⁰⁾.

M. P. croit donc pouvoir s'en passer et invoque douze mots – qui sont cités tous dans chacun des articles respectifs – qui attesteraient le bien-fondé de sa thèse. Il s'agit de bíttulu, bodda, bráinu, gollei, láccana, lembréchinu, madrúncula, melamida, néppide, tevele, thulungrone, thúrgalu dont il est dit, sur la foi d'une ressemblance phonétique et sémantique avec un mot attesté dans une ou deux langue(s) indoeuropéenne(s) – il s'agit, dans la plupart des cas, du grec ou du latin, mais aussi de l'allemand (Trog pour thúrgalu); tandis que le gallois llyngyr 'vermi intestinali' doit servir, avec le lat. lumbricus, tant pour lembréchinu que pour thulungrone –, que «(anche) (questo/il nostro) vocabolo/l'appell./fitonimo (n) (pertanto/inoltre) offre una buona conferma della matrice indoeuropea pure/anche della lingua sardiano/sia della lingua etrusca che di quella sardiana».

On voit donc que parmi les dictionnaires étymologiques des langues romanes, celui de Pittau se distingue par quelques traits spécifiques, peut-être plus encore que ceux de Corominas ou le FEW. C'est la place et non l'envie qui me manque afin de discuter quelques dizaines d'étymologies particulières. – Avant d'être étymologique, ce dictionnaire se veut phraséologique. Mais, hélas! M. P. doit «lamentare la relativa scarsità di questo materiale fraseologico» [12]. Il est vrai aussi que ces «frasi idiomatiche» sont bien mieux représentées dans le DILS que dans le DES, mais elles sont bien représentées dans d'autres dictionnaires aussi, p.ex., ribu mudu trazadore [936] qui se trouve aussi chez Rubattu⁽⁵¹⁾ (riu ~), chez Puddu⁽⁵²⁾ (riu ~) et chez Casu⁽⁵³⁾ (riu ~) dont Paulis avait dit que par rapport à Wagner, il était particulièrement bien placé pour relever «...espressioni idiomatiche, locuzioni proverbiali, frasi

^{(49) «}Raccolta di toponimi ibridi», in: *Studi sardi di linguistica e storia*, Pisa 1958, 139-174, où il cite, entre autres, M.L. Wagner, *La lingua sarda*, Bern 1951, 287-289, etc.

⁽⁵⁰⁾ Cf. B. Schirmer dans son c.r. de M. Pittau, *La lingua etrusca*. Grammatica e lessico, Nùoro 1997, *Gnomon* 72 (2000), 454 s. Elle n'accorde aucune valeur au livre recensé et reproche à l'auteur «angesichts der ... unwissenschaftlichen Arbeitsweise» «die unwissenschaftliche Vorgehensweise» (455).

⁽⁵¹⁾ Op. cit. (n. 4), II, 2118.

⁽⁵²⁾ Op. cit. (n. 3), 1186 et 1427.

⁽⁵³⁾ Op. cit. (n. 5), 1202 et 1319.

SARDE 567

fatte, ecc.»⁽⁵⁴⁾. Et pourtant, Casu ne note pas *chentu concas e chentu berrittas*, qui est dans le *DILS* [309] une variante insolite de *chentu concas chentu berrittas*⁽⁵⁵⁾.

Étant donné que le livre ne contient pas de table des matières, il sera utile de signaler l'«Appendice I» qui contient apparemment les prénoms sardes [993-1000]. On regrettera que M. P., contrairement à ce qu'il avait fait dans son dictionnaire des noms de famille sardes(56), n'ait pas mentionné les attestations médiévales et qu'il n'ait indiqué aucune signification⁽⁵⁷⁾; l'«étymologie» se réduit donc à la mention de l'étymon. Alors qu'il avait expliqué p.ex. (le nom de famille) «Pane 1) corrisponde al logud. pane "pane", che deriva dal lat. panis ...»(58), il se contente, pour les prénoms, de peu, p.ex. «Lúciu, Lutzu "Lucio", dal lat. eccl. Lucius ...». Un nom particulier semble être «Bachis, Bachisiu, probabilm. è il nome nuragico o sardiano del dio del vino Bacco, trasformato in seguito in santo cristiano (...). Bachisiu è la forma latinizzata (cfr. Efis)». En fait, il y a «Effis, Effisiu, nome di un santo ... Effisiu è la forma latinizzata (cfr. Bachis)». On ne sait donc pas si Effisiu est un second nom «sardiano». De toute façon Bachisiu et Effisiu ne sont pas des formes latinisées, mais des formes sardisées, dont les formes officielles, italianisées donc et que M. P. aurait dû mentionner, sont Bachisio et Efisio (avec f. Efisia). On peut regretter aussi que l'explication des noms d'origine germanique s'arrête avec l'étymologie la plus proche, donc Remundu, etc. «dal lat. eccl. Raimundus» (plus probablement de l'it. Raimondo) ou bien Geltrudis, Gertrude «"Geltrude", rispettivam. dallo spagn. Gertrudis e dal corrisp. ital.».

Parfois, M. P. indique qu'un nom remonte au vocatif (Antoni, Bantine, Bardili, Do-/Duminiche, Sisinni), parfois il l'omet (Asteri/Astere/Steri/Stere, Buscente, Piane, Stasi; peut-être Dimitri et Dionisi). Comme pour les appellatifs, il n'est pas toujours facile de se contenter des étymologies proposées, surtout que la phonétique historique n'y est pas de beaucoup de poids en face de l'intuition de M. P. Un lemme comme «**Téneru**, *Ténuru* "Vènero", masch. del lat. eccl. Venera» pourrait laisser entendre que le dernier mot n'est pas encore dit.

Mais ce qui étonne le plus dans cette liste de 390 noms, c'est que sur la douzaine de prénoms actuels considérés comme caractéristiques, voire exclusifs, de la Sardaigne⁽⁵⁹⁾, la moitié n'y ait pas trouvé place. M. P. a mentionné, à côté de *Bachis* et *Effis, Antioco* (sans sa variante fém.), *Baingiu, Bonário, Gabinu/Gavinu, Ítria, Lussóriu*, etc. (sans -a), mais pas *Amsicora*⁽⁶⁰⁾, *Avendrace, Bonacata/Bonarcata – Bona-*

⁽⁵⁴⁾ Ib., 20 s.

⁽⁵⁵⁾ Rubattu (op. cit. n. 4), I, 289 (s.v. berretta), et II, 2080 (s.v. testa); Puddu (op. cit. n. 3), 303 s.v. barrèta (centu concas, centu berritas) – M. P. donne comme équivalent lat. quot capita tot sententiae ce qui paraît être un compromis entre la locution proverbiale quot capita, tot sensus et quot homines, tot sententiae (Térence).

⁽⁵⁶⁾ I cognomi della Sardegna, Sassari 1990.

⁽⁵⁷⁾ J'ai noté deux exceptions: Ítria et Protu.

⁽⁵⁸⁾ I cognomi ..., 173.

⁽⁵⁹⁾ E. De Felice, I nomi degli Italiani, Roma 1982, 270-272, 302 s., etc.

⁽⁶⁰⁾ Ce nom est traité, par contre, dans *I cognomi della Sardegna*, Sassari 1990, 7, avec la remarque pertinente «Si tratta però di un recupero recente di origine colta.» Je n'ai trouvé qu'une famille de ce nom à Orotelli; le prénom, quoique rare, est quand même bien plus fréquent.

cat(t)u, Gesuino/-a, Gonario/-a, et Iosto, tous traités par De Felice, dont on ne trouve pas les ouvrages sur les prénoms dans la bibliographie. On peut y lire, p.ex., que Gonario, «esclusivo della Sardegna»⁽⁶¹⁾, se trouve surtout à Nuoro⁽⁶²⁾ qui est la ville natale de M. P.

Le dictionnaire proprement dit est précédé de «Scrittura e pronunzia del sardo» [25 s.], de la «Bibliografia» [17-24] commençant par les ouvrages cités en abrégé (sigles) [17-21], des «Abbreviazioni» [15 s.] et de la «Prefazione» [9-14]. Dans cette dernière, M. P. déclare solennellement, «... il mio DILS si trova quasi in una posizione di simbiosi scientifica col DES del Wagner» [13]. Ceci est fort juste parce que le DILS comprend tout les matériaux du DES, matériaux qu'on retrouve même plus facilement à l'aide des indices de ce dictionnaire; ainsi le DILS n'est nullement «il migliore strumento per consultare il DES» [13]. M. P. exprime aussi son intention de fournir un volume «Italiano-Sardo entre due anni» [14], accompagné des index «dei vocaboli latini, catalani, spagnoli, ecc.» [ib.].

M. Pittau, dont les publications se succèdent à un rythme ahurissant⁽⁶³⁾, nous a gratifiés d'un nouveau dictionnaire étymologique qu'il sera toujours utile de consulter à côté du DES, surtout à cause des mots que Wagner ne connaissait pas. Il eût été encore plus utile s'il contenait les localisations de chaque forme, les formes anciennes également (à défaut des premières attestations) ainsi que la discussion des étymologies non retenues. L'étymologie de nos jours progresse à petit pas. Il faut remercier M. Pittau d'y avoir contribué.

Heinz Jürgen WOLF

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

CATALAN

Joan MARTÍ I CASTELL, Els orígens de la llengua catalana, Barcelona, Ágora, Biblioteca Oberta, 2001, 206 pp.

El autor adelanta en la breve introducción del libro [11] que su intención es explicar cómo se ha formado la lengua catalana, con la novedad que supone aplicar las recientes aportaciones de la sociolingüística a la diacronía. Así es; ese enfoque se observa a lo largo de la obra con numerosas alusiones a las variables sociales que inciden en la lengua.

El libro se divide en tres capítulos básicos que se presentan desglosados a su vez en pequeños apartados. El primero de los capítulos [13-84] trata del latín vulgar y

⁽⁶¹⁾ Dizionario dei nomi italiani, Milano 21992, 198.

⁽⁶²⁾ Ib.; I nomi ..., 271.

⁽⁶³⁾ Une page entière [1010] est consacrée aux titres des «Opere scientifiche del prof. Massimo Pittau» (26 livres, dont douze depuis 1984).

CATALAN 569

de la aparición a partir de él de las lenguas románicas, entre las que hay que incluir obviamente el catalán. El segundo [85-153] estudia los componentes no latinos que han podido participar, siquiera someramente, en la formación de la lengua catalana, y el tercero y último [155-193] aborda de manera sencilla los primeros momentos del catalán como lengua.

La referencia al catalán se percibe desde un principio, pues ya en el primer capítulo, aunque trate del estadio previo a la aparición o formación de la lengua, establece continuos enlaces y situaciones análogas con ella.

En ese primer capítulo (El llatí vulgar i la formació de les llengües romàniques) se analizan la complejidad del latín vulgar, que constituye el elemento formativo más importante del catalán, las implicaciones que tiene el proceso de romanización y la fragmentación del latín. Desde muy pronto se empiezan a delimitar criterios que nos ayudan a comprender ese desenlace final de la fragmentación de la lengua latina en las romances y la diferenciación del catalán con respecto a otras lenguas hermanas, como el castellano. No obstante, nos queda cierta duda sobre algún determinado punto, pues, por ejemplo, vemos difícil que se pueda establecer con exactitud una correlación entre la Tarraconense y la Bética, dos de las provincias romanas en que se dividió Hispania, y el catalán y el castellano, para explicar así las soluciones innovadoras y conservadoras del latín en una y otra lengua [22]. No podemos dudar, sin embargo, de la apreciación de que la lengua catalana es conservadora en sus orígenes y bastante fiel al latín, algo en lo que habrá tenido bastante que ver lo temprano y lo intenso de la romanización en el noreste peninsular.

El autor señala asimismo que el concepto de *latín vulgar* resulta difícil de delimitar y de definir, ya que incluso su denominación no ha contribuido a que se comprenda correctamente el significado que cabe otorgarle, si bien acepta entenderlo como el latín de la oralidad popular, frente al latín clásico, de la escritura culta. La parte final de este primer capítulo está dedicada a la exposición de las fuentes del latín vulgar y de sus características fonéticas, morfosintácticas y léxicas más notables, que adelantan las del catalán y demás lenguas romances.

Para la fragmentación del latín conviene tener muy presentes los factores sociolingüísticos, pues la influencia social, política, económica y cultural interviene en los cambios lingüísticos. El autor resalta en no pocas ocasiones la relación entre lengua y poder; así, la disminución progresiva de la superioridad del gobierno de Roma cambia las circunstancias sociolingüísticas y hace difícil frenar la desintegración y mantener la unidad del idioma, pues la lengua crece, se desarrolla y entra en decadencia condicionada por la situación general de la sociedad que se sirve de ella.

El latín vulgar, además, no era homogéneo, pues había varios factores que favorecían su diversificación: la antigüedad de la colonización, la procedencia geográfica y la extracción social de los colonizadores, la intensidad de la colonización, los diversos sustratos, la accesibilidad al centro de poder, etc. La comparación entre los diferentes resultados léxicos del catalán y del castellano en algunas nociones permite entender cómo coexistían numerosas variantes dialectales en el latín vulgar y, según los lugares, ha prevalecido una solución u otra. No obstante, los étimos latinos de varias palabras necesitarán ser révisados en una sequnda edición del libro, pues a menudo contienen errores [41 ss.].

Otro de los asuntos que se aborda en este primer capítulo es la filiación románica del catalán, cuestión polémica, pues Martí i Castell considera que se ha utilizado para subordinar la lengua al ámbito del español o al del francés. Sea como fuere, se mantiene la posición del catalán como puente, aunque la relación catalanoccitana en momentos decisivos para la formación de la lengua parece inclinar más la balanza hacia el lado del galorromance.

En el segundo capítulo del libro (*Els elements no llatins constitutius del català*) se tratan las influencias de sustrato, adstrato y superestrato que ha recibido el latín y su continuación romance para dar lugar al catalán. Asimismo se explica cómo ha ido variando su historia sociolingüística, en la que va a resultar decisiva la conciencia colectiva de la identidad de la comunidad a la que pertenece. Se insiste en la idea de que la subsistencia de una lengua depende de la sociedad en la que vive.

Cada estrato tiene su propio apartado, donde se relatan sus posibles influencias y vestigios, visibles especialmente en el léxico, el nivel más permeable. La teoría del sustrato ibérico, por un lado, y céltico, por otro, para la explicación del bicefalismo oriental/occidental del catalán es rechazada, pues tan celtizada podía ser una zona como ibérica la otra. No obstante, la incidencia del sustrato está en relación inversamente proporcional a la intensidad de la latinización, y ésta sí podría haber tenido alguna participación en el nacimiento de los dos dialectos. El catalán, así lo indica Martí i Castell, nace como una lengua particularmente unitaria, pero la presencia de los dos grandes dialectos se constata prácticamente desde sus inicios.

Por otra parte, la diversa orientación de la región que hoy es Cataluña en determinados momentos de su historia, sobre todo tras el proceso de romanización, permite comprender mejor algunos aspectos de la configuración actual del catalán. Así, la orientación hacia el norte, más allá de los Pirineos, propició una mayor influencia del superestrato germánico, en especial franco (recordemos la constitución de la llamada «Marca Hispánica»), y la proximidad con el galorromance, mientras que el cambio de rumbo que supuso la orientación al sur y al este dio lugar a la proyección e irradiación catalanas en el actual País Valenciano y en las islas Baleares, y puso en contacto el catalán con el superestrato árabe. El autor quiere dejar claro, por su lado, que la pretendida subsistencia durante toda la dominación árabe del mozárabe valenciano responde sólo al intento de negar la unidad de la lengua que se habla en Cataluña y en el País Valenciano.

De las influencias de adstrato o superestrato más recientes, Martí i Castell destaca el carácter especial que tiene la del castellano desde el siglo XV, que tacha de anormal y abusiva, con intentos de lingüicidio.

En el último de los tres capítulos (*El català preliterari i arcaic*) se estudia el nacimiento del catalán como lengua, algo que no tiene una fecha concreta, como es lógico, porque implica un proceso muy largo, pero sí un índice sociolingüístico, ya mencionado, del que habría que partir: el momento en que aparece una conciencia social que se identifica con una lengua que ya no es el latín.

El autor introduce además el término de catalán arcaico para denominar un periodo (s. XI-XIII) en el que se registra cierta escritura en la nueva lengua, aunque sin elaboración formal, y que se situaría entre el preliterario (ss. VIII-X) –el cual

CATALAN 571

pasaría a ser el de orígenes vacilantes y únicamente de nivel oral— y el *literario*, que comenzaría en la segunda mitad del siglo XIII y que cuenta ya con una codificación sólida y unitaria. En la parte final del capítulo se proporcionan algunos rasgos lingüísticos generales de esos primeros periodos, y se ofrece la definición y aclaración adecuadas de algunos otros términos fundamentales para entender la historia y la realidad lingüística catalana, susceptibles a veces de interpretaciones incorrectas: los apelativos *romance* o *vulgar*, *«plà català»*, *limusín*, *valenciano* y *mallorquín* –en su oposición con *catalán*, término genérico— y el origen no resuelto del nombre *catalán* y del corónimo *Cataluña* son expuestos, así, con acierto.

La obra se cierra con un glosario, útil para los no iniciados, con la explicación de las voces, expresiones y conceptos importantes que se han ido mencionando, y que puede servir al tiempo como repaso o recordatorio de las ideas principales que el autor ha querido señalar. La bibliografía queda recogida al final de cada capítulo.

En definitiva, estamos ante un libro útil y práctico para introducirse en el ámbito lingüístico del catalán, pues no hay nada mejor para comprenderlo en su globalidad que partir de sus orígenes, orígenes –como sabemos– latinos y románicos.

El libro está en general bien estructurado, enfocado y argumentado –el autor recurre con frecuencia a otras autoridades en la materia–, aunque podría someterse a algunas puntualizaciones. Así, no podemos estar de acuerdo con la afirmación de que el concepto de *Romania perdida* tenga una carga nostálgica evidente y sea poco operativo [37], puesto que su estudio ha servido para aclarar más de un aspecto de la historia del latín y de las lenguas romances, y ha supuesto, por tanto, una importante contribución a la filología románica.

También pueden surgir discrepancias a la hora de no considerar actualmente al gallego como una lengua independiente del portugués, pero además, al margen de esta cuestión, el párrafo en el que se mencionan ambas realidades lingüísticas, resulta confuso e impreciso, en buena medida por el uso de las conjunciones y de los sinónimos: «A la península Ibèrica es parlen cinc llengües: el portuguès o gallec, el basc o èuscar, l'espanyol o castellà, el català i l'aranès, aquest darrer una parla de l'occità.» [45]. De lo dicho parece deducirse que los términos portugués y gallego son sinónimos absolutos. Desde un punto de vista histórico, bien se puede hablar de gallego-portugués, pero no de gallego o portugués, como si cualquiera de ambos términos comprendiera al otro. La situación no es equiparable a la del valenciano y catalán, pues por más que el desarrollo lingüístico de la franja occidental de la Península Ibérica haya sido análogo en principio al de la oriental, los resultados son distintos.

Por último, nos parece un tanto exagerada la afirmación de que el catalán todavía corre riesgo de ser aniquilado por el castellano, como lo fueron las hablas prerromanas por la colonización latina [94], entre otras cosas, porque la situación sociolingüística ha variado mucho en el último medio siglo, y desde el último cuarto el catalán no ha hecho sino crecer y recuperar el estatus que por derecho le pertenece. Las previsiones para el futuro no son ni mucho menos desalentadoras a este respecto, puesto que el catalán mantiene expectativas de crecimiento. En relación con esto mismo, la influencia del castellano sobre el catalán se percibe de forma demasiado negativa [150-151], cuando no tendría que ser así necesariamente.

Por supuesto, estas observaciones no pueden ser óbice para considerar *Els orígens de la llengua catalana* como un libro excelente, que permite seguir y comprender mejor el proceso de formación del romance catalán. Creemos, por ello, que es una obra muy aconsejable para cualquier estudioso de la lengua catalana, y sin duda también para todo hispanista y romanista.

Jairo Javier GARCÍA SÁNCHEZ

DOMAINE GALLO-ROMAN

Jung-Hae LIM, La fréquence et son expression en français, Paris, Champion (Collection Linguistique française n° 2), 2002, 261 pages.

L'ouvrage constitue une version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 1998 à l'Université de Paris XIII sous la direction de Gaston Gross. Il s'agit de la première monographie réalisée sur le sujet. L'intérêt principal de l'entreprise est son orientation onomasiologique: elle prend en charge tout élément qui véhicule l'idée de fréquence. Du coup, elle porte non seulement sur la fréquence des prédicats par excellence que sont les verbes, mais également sur les prédicats que peuvent constituer les noms et les adjectifs et se trouve ainsi amenée à traiter toutes les expressions et configurations qui expriment la notion. Une entreprise colossale donc, qui tient de la gageure, puisqu'elle suppose une connaissance et une maîtrise de la plupart des constituants de la phrase: non seulement verbes, noms et adjectifs, mais encore déterminants, adverbes, verbes support, préfixes, temps grammaticaux, etc. La littérature sur tous ces sujets, surtout sur l'aspect et le temps grammatical, est surabondante et on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas être exhaustive sur ce point. L'effort bibliographique accompli par JHL est réel et mérite d'être souligné, même si, pour la fréquence, il aurait fallu, à notre avis, tenir compte de l'article de R.S. Jackendoff entièrement consacré à la répétition dans le domaine verbal et nominal (1991, «Parts and Boundaries», Cognition, 41, 9-45).

L'ouvrage débute par une introduction consistante [13-30] qui est un peu inhabituelle en ce qu'elle ne présente pas tellement le plan de l'ouvrage, mais le cadre théorique dans lequel va être menée l'étude. Le cadre théorique choisi est celui du LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique) avec la division centrale argument – prédicat et une tripartition sémantique des prédicats en prédicats d'action (actes ou mouvements exprimés par un être humain comme dans Pierre se promène), prédicats d'événements (situation qui arrive indépendamment de la volonté humaine comme dans il pleut) et prédicats d'état (qui expriment les sentiments qu'éprouve le sujet ou l'état dans lequel il se trouve, cf. Pierre hait son père, Pierre est au chômage). Une analyse plus fine permet ensuite de dégager des sous-classes de prédicats ainsi que des classes d'arguments (ou classes d'objets). Conformément à bon nombre d'ana-

lyses standard, l'auteur distingue deux types d'états les permanents (Pierre est arriéré) et les passagers (Pierre a eu de la fièvre, hier) et deux types de valeurs aspectuelles inhérentes au prédicat, la ponctualité et la durativité, en mettant chaque fois en avant, dans la droite ligne des descriptions distributionnalistes, des critères formels permettant de les repérer et soulignant, pour la dernière opposition surtout, leur manifestation du côté des substantifs.

Le point de départ obligé de l'étude elle-même, est, bien entendu, la définition de la notion de fréquence, c'est-à-dire du dénominateur sémantique commun qui fournit le fil rouge onomasiologique nécessaire. JHL utilise le terme de fréquence «pour désigner le nombre de fois que se produit un événement représenté par le prédicat dans une phrase» [31]. Ce choix s'explique par la volonté d'embrasser à la fois les situations où il y a pluralité d'occurrences et celle où il n'y en a qu'une. Est-il pertinent? Il est permis d'en douter, étant donné que de façon commune, et ceci même en statistique où, contrairement à ce que pense l'auteur, un simple comptage ne peut être assimilé à une fréquence, la notion de fréquence véhicule plus que la seule indication du nombre de fois que s'est produite une occurrence de prédicat. La fréquence d'un prédicat (quel qu'il soit) ne s'obtient que par la prise en compte d'un intervalle de référence, explicite ou implicite. Elle est le résultat de la comparaison du nombre de fois (donc de la quantité d'occurrences) que s'est produit(e) l'action, l'événement ou l'état par rapport à la durée de cet intervalle de référence. Si on a Paul est mort hier, il n'y a aucun lieu de parler de fréquence 1, c'est totalement contre-intuitif. Mais il en va également ainsi de la seule pluralité ou itération. Un énoncé comme Paul a éternué deux fois ne véhicule nulle idée de fréquence, mais exprime une simple itération. Celle-ci ne se transforme en fréquence que si l'on ajoute un intervalle temporel par rapport auquel on juge le nombre d'éternuements produits. C'est ainsi que Paul a éternué deux fois en une heure devient un énoncé fréquentiel. Bref, un nombre tout seul n'est pas de la fréquence. Il s'ensuit que l'ouvrage de JHL est en fait consacré à la pluralité prédicative (et à l'aspect semelfactif qu'elle implique par opposition). La fréquence ne se trouve abordée que parce qu'elle fait partie de la pluralité / singularité même, puisqu'elle ne peut avoir lieu que si l'on prend en compte le nombre de fois qu'un prédicat se produit. Il s'ensuit aussi que les distinctions qui devraient être faites et qui s'avèrent vitales pour une bonne compréhension et un traitement de tous ces phénomènes de pluralité ne sont pas prises en compte, ce qui a pour conséquence regrettable d'amoindrir sensiblement la pertinence et la portée de l'ouvrage.

Après avoir donc défini la fréquence comme étant le nombre X de fois que ... et distingué deux types de fréquence, la fréquence événementielle (cf. L'année dernière, Luc est allé une fois par semaine à la piscine) et la fréquence caractérisante (cf. L'année dernière, Luc allait une fois par semaine à la piscine), JHL recense dans le chapitre I (La fréquence, 31-66) les différents moyens d'expression de la fréquence. Tout d'abord, les marqueurs explicites: affixes (Pierre a relavé sa voiture), adverbes (souvent, rarement), déterminants (Une / trois bombe(s) a/ont explosé), adjectifs (Luc a fait un emploi fréquent de ce mot dans son roman), verbes supports (Marie a renouvelé sa demande). Ensuite les situations où la fréquence (l'itération, on le rappelle) est produite par la combinaison des éléments (nature compositionnelle de la lecture répétitive, p. 47 et ss), notamment lorsqu'entrent en jeu des adverbes de durée (Le

professeur a frappé Luc pendant un quart d'heure), adverbes de progression (au fur et à mesure que le chien devenait méchant, Luc le battait), etc.

Les chapitres II, III et IV examinent respectivement la situation d'occurrence unique, de seconde occurrence et de pluralité d'occurrences supérieure à 2. Dans la première situation, sont analysés les adverbes une fois, le déterminant un (seul), et l'adjectif unique. Lorsqu'il s'agit de «deux fois», ce sont le préfixe re- [75-89], les adverbes une seconde fois et une deuxième fois, le déterminant un autre, l'adjectif second et les verbes supports (Luc a répété la question) qui sont sur la sellette. Les suivent dans le chapitre IV [101-186] consacré à la pluralité d'occurrences supérieure à 2 des expressions et configurations très diverses formant un ensemble hétérogène dans lequel on peut signaler les suffixes (mordiller), le déterminant des, les adverbes trois/plusieurs fois, les déterminants numériques (trois, ...), les adverbes évoquant l'idée de succession (en série, successivement, à tour de rôle), les déterminants de «succession» (une succession de N, une série de N...), les adjectifs de succession (successif), les adverbes, déterminants et adjectifs de fréquence (faible ou élevée) impliquant une description subjective du locuteur (souvent, rarement, beaucoup, fréquent, sporadique, rare, abondant, multiple, etc.), les adverbes donnant lieu à une pluralité d'occurrences de nature «progressive» (cf. Il fait de plus en plus d'exposés, les adverbes, déterminants et verbes supports donnant lieu à une pluralité d'occurrences de nature «distributive» (Luc est allé à la poste trois fois par semaine le mois dernier, chaque ami de ma classe m'a offert un cadeau; etc.), les différentes expressions conduisant à une pluralité d'occurrences de nature «habituelle» (généralement, habituellement, etc.) et, en dernier lieu, les adverbes et adjectifs marquant une pluralité d'occurrences de nature «périodique» (Quand il était petit, Marc allait à la pêche avec son père tous les dimanches; Pendant ses études à Paris, Paul a fait une promenade quotidienne). On le voit, la matière est riche et complexe et, étant donné la dimension onomasiologique choisie, on aboutit à des analyses éclatées, trop morcelées peut-être, d'expressions qui sont logées dans différentes cases et dont on ne voit pas toujours pourquoi elles se retrouvent à différents endroits et en quoi elles contribuent exactement au sens itératif produit. Les descriptions fournies, pour intéressantes qu'elles soient, par les nombreuses données (compatibilités et incompatibilités) qu'elles mettent en relief, sont bien souvent trop rapides et pas assez approfondies.

Le dernier chapitre (ch. V: Fréquence et classes de prédicats, 187-214) est consacré aux substantifs de «sentiment». Il essaie, plus précisément, tout d'abord de voir si un substantif d'état peut donner lieu à une lecture répétitive, sans l'aide d'un support qui le transforme en action. Il étudie ensuite les propriétés des adjectifs et des substantifs dits de comportement et se penche tout particulièrement, pour terminer, sur les substantifs du type coup de N. Il apparaît ainsi plutôt comme une annexe au sujet général traité, apportant plus de renseignements sur les noms et verbes de sentiment que sur la fréquence elle-même.

Nous n'avons pas besoin de conclure. Notre compte rendu indique suffisamment par lui-même à la fois les vertus de l'ouvrage et ses faiblesses.

Georges KLEIBER

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Fierabras, Chanson de geste du XII^e siècle, éd. par Marc LE PERSON, Paris, Champion (CFMA, 142), 2003, 694 pages.

Il était bien temps de donner une nouvelle édition de Fierabras. Alors que le dérimage de la fin du 14e siècle a été édité deux fois en 1979 et en 1983, l'antique épopée ne pouvait se lire que dans la transcription, datée de 1860 et pas toujours fidèle, que Kroeber et Servois avaient faite du ms. BnF fr. 12603 (picard, déb. 14e siècle). Or, Fierabras est un élément important dans l'histoire de l'épopée et dans l'histoire littéraire tout court. En effet, la première version éditée fut la version provençale, publiée par I. Bekker, en 1829. Et l'on a cru à l'époque de Raynouard et de Fauriel qu'elle était la source de la version française; on est, en général, revenu de cette hypothèse, mais il est regrettable qu'on ne puisse pas lire commodément le texte occitan. En langue d'oïl, on en a deux versions, l'une courte, contenue ds un seul ms. (agn., mil. 14e siècle) et éditée par L. Brandin, R 64, 18-100(1), l'autre longue, transmise par 6 mss et 6 fragments. On trouvera une description de tous les mss de ces diverses versions [23-56] et un petit commentaire sur les textes qui sont associés à Fierabras de les mss [57-61], ainsi qu'un examen des éditions antérieures des versions d'oïl en vers [61-70]. L'éditeur de la Chanson n'a en fait le choix qu'entre deux, voire trois mss: celui de l'édition précédente, celui de l'Escorial (normanno-picard [mais, selon mon impression, plus normand, voire de l'ouest en général, que picard], 2º m. ou 3º q. du 13º siècle), ou, à la rigueur, celui de Hanovre (agn., déb. du 14° siècle; dont une transcription a été publiée par A. de Mandach); la préférence accordée au deuxième est tout à fait raisonnable. L'étude linguistique est consacrée essentiellement [87-119] à la graphie des scribes des deux mss continentaux, ce qui se comprend dans la mesure où des vers du premier, et en particulier la fin de la Chanson (5629-6408), sont empruntés pour combler des lacunes du second. Il s'agit d'un inventaire consciencieux, auquel est adjoint un peu de syntaxe, assez scolaire [120-128].

Mais il y a encore place pour une édition fondée sur le ms. de Hanovre, qui permettrait d'avoir accès à la version anglo-normande de *Fierabras*. L'intérêt résiderait dans le fait que l'on pourrait ainsi lire ensemble la *Destructioun de Rome* et le *Fierabras*. En effet, au plan de l'histoire littéraire, *Fierabras* est étroitement uni à la *Destructioun de Rome*, qui, bien que contenue dans un seul manuscrit, celui de Hanovre, qui a transmis aussi *Fierabras*, a été éditée trois fois entre 1981 et 1990, en particulier par L. Formisano. Les deux Chansons appartiennent au cycle des reliques de la Passion, avec le *Voyage de Charlemagne*, et toutes trois ont en commun de nous avoir été transmises par des mss anglo-normands, même exclusivement anglo-normands pour la *Destructioun* et le *Voyage*. De son côté, *Fierabras* a eu un succès extraordinaire dans toute l'Europe et même en Amérique latine [12-22]. Le premier auteur à en porter l'écho n'est autre que Jean Bodel, qui fait des allusions très claires à *Fierabras*, aussi bien dans les *Saisnes* (et le fait n'est pas sans intérêt pour décider de la part de l'épopée qui reviendrait à Bodel) que dans le *Jeu de saint*

⁽¹⁾ On trouvera ici, ds l'introduction [66-70], une liste de corrections à apporter à la transcription de Brandin.

Nicolas. En français, on le sait, le mot fier-à-bras est passé comme nom commun; mais il conviendra de corriger la notice historique du TLF 8, 848a, qui invoque à tort (à la suite de Li) une attestation de GirRossAlH, où il s'agit simplement du nom propre du personnage de l'épopée (de ces .ii. n'introduit pas Fierabraz, qui, lui, est le sujet de fut ds Plus forz ne fut de voir de ces .ii. Fierabraz).

L'élément historique à la base de *Fierabras* est très flou; par contre la Chanson est explicitement rattachée à l'abbaye de Saint-Denis et à la foire du Lendit, qui sont citées dans la première laisse. Le Person donne de bons arguments [139-144] pour dater la version qui nous est parvenue des alentours de 1190. Il examine ensuite [144-159] comment elle a été précédée de rédaction(s) antérieure(s), plusieurs fois remaniée(s) et dont on trouve l'écho ds Mousket et ds le *Ferabras* occitan. Vient ensuite une analyse laisse par laisse [159-183]. L'étude littéraire [183-190] d'un texte qui se lit avec plaisir, se range à bon droit derrière Bédier (qui parle d'«un conteur adroit») contre Gautier (qui n'y voyait qu'un «roman sensuel et niais» et des «inepties, quelque peu ordurières»). Excellente bibliographie [191-227].

L'édition donne satisfaction et permet de lire un texte amélioré et plus fiable que précédemment. Quelques remarques: 559, n'en ne se comprend pas, on attend g'en; – 888/1467 et passim, harmoniser la présentation de l'apostrophe Sire Pere propices; – 1267, denïés lire devïés «mort» et supprimer denier «rejeter, repousser» du glossaire; – 1481, rennïé se lira plutôt renvïé de renvïer son gieu «engager de nouveau la partie, lancer un nouveau défi»; – 2420 et 4071, lire em quité (cf. d'ailleurs 2454, mais quité (= quiteé ds TL) n'est pas au glossaire) et supprimer emquiter du glossaire; – 2704, lire dejoste; – 2784, sachïés est invraisemblable; on corrigera en [par] uns [et] uns sachiés; – 3128, lire en tesés et supprimer du glossaire, s.v. enteser, le sens de «se tenir prêt à combattre»; – 3199, un hideux larron s'est introduit de nuit dans la chambre de Floripés et a entrepris de la violer; devant ses protestations, il affirme sa détermination:

«Par Mahon, dist li lerres, n'i a mestier por nee; Ou vos woilliez ou non serez despucelee.»

N'i a mestier por nee est joliment glosé par «c'est inutile pour une femme» s.v. mestier; on préférera lire pornee = posnee «arrogance, fierté» (cf. dornoier pour dosnoier, relevé ici [100]) et traduire «inutile de faire la fière»; - 3282 et 3284, lire plutôt qu'iluec; - 3684, lire em penez; - 3744 et 3976, delïer, ds A une des fenestres de marbre delïer, est ramené à delié «délicat, fin», épithète étonnante pour du marbre, d'autant plus que le mot, qui se lit ds des laisses en -ier, y serait de plus le seul à présenter la diérèse -ïer. Gdf 4, 776c, FEW 5, 315b et TL 5, 459, 35 ont un hapax liier «pierre de calcaire», var. de liais (afr. liois), ds AntiocheP (= AntiocheD 5674) qu'on peut appuyer par JerusT 3063, qui donne une même formule (s'est alés apoier A une grant fenestre de marbre et de liier), ce qui inviterait à lire de liier, voire même à corriger en de marbre [et] de lüer; - 4585, on lira Arriere enz enn Espaigne; - 4848, on lira Por l'or; - 5088, on lira Si c'om; - 5104, on lira encontremont; - 5183 lire cugnies, de même 5557 baptisie; - 5243 et 5531, la correction en devëſeſe masque le cas classique de la réduction de trois e consécutifs à deux; - 5544, on préférerait soue, de même en 5564 coue; - 5903 rons (même forme ds FierK 173) est à lire rous; - 5959, la correction de gien «rang», mot picard bien caractérisé, est très malheureuse (cf. DEAF G 708, qui pourrait être complété de quelques attestations en mfr., tirées d'éditions parues ces 20 dernières années); - 6297 esgrinner, est déjà la leçon

de FierK 184, mais on se demande si *esgrumer* (qui a le même nombre de jambages) ne serait pas préférable. Le texte est accompagné de quelques notes [435-452] et de deux apparats critiques, celui des modifications au ms. de base [453-486] et celui d'un choix de variantes [487-541], qui ne sont pas très faciles à manier.

L'ouvrage est complété par un index des noms propres [543-587] et par un glossaire [589-689], qui ne répond pas à toutes les exigences de la lexicographie actuelle. Quelques remarques générales à son sujet. On y trouve beaucoup de sens mais trop souvent ils ne sont là que pour retracer l'évolution sémantique supposée du mot. Ainsi pour ne prendre qu'un seul exemple, s.v. abouter, où le texte donne ce vers Toute i a sa vertu et som braz abouté, on lit «toucher par un bout, conduire auprès de, atteindre», tous sens donnés parmi d'autres ds Gdf, avant de lire «appliquer», qui est la glose que Gdf 1, 32b, accole à cet exemple sous une forme légèrement différente (et son branc a.), puis «ou s'appliquer, mettre son ardeur à» qui sont des équivalents sémantiques du syntagme entier, qui est ensuite traduit par «il a mis toute sa force dans son bras»; il suffisait d'enregistrer abouter v.a. «appliquer». On y trouve beaucoup de formes mais elles ne sont pas toutes dans le texte, certaines ne sont là que pour expliciter un rattachement étymologique. Par exemple acouter (qui est attesté deux fois) est accompagné de formes qu'on ne semble pas trouver ds le texte comme acoter, aco(s)ter (où la parenthèse rend inutile acoter), acouder, et aussi de son composé racouter. D'autres fois, il s'agit d'enregistrer la forme du ms. A, celle de FierK, qui n'apparaît même pas dans les variantes comme pour acreanter qui accompagne agreanter. En conséquence, on doit savoir que ni les sens donnés, ni les formes citées ne doivent être considérés comme attestés dans le texte; c'est un peu gênant pour un glossaire et c'est une innovation dans la collection des CFMA, qui n'en finira donc pas de nous surprendre.

Corrigeons quelques erreurs: aigrir est aigrier; - amender, en toi n'a qu'amender est curieusement traduit par «il n'y a en toi que des raisons de te pardonner», au lieu de «il n'a rien à améliorer chez toi»; - ameure / amor(r)e «lame de l'épée; et plus précisément le tranchant, le fil de l'épée (cf. more et amoré: "aiguisé")», contient en vedette une forme qui se trouve dans quelques glossaires, mais qui n'est jamais garantie par les textes où la coupure la more semble préférable. Ici FierK 26 a édité L'ameure (déjà corrigé en La meure par TL 6, 265, 6), ce qui explique (mais ne justifie pas) l'entrée du glossaire; FierL 869, conservant la coupe de ses devanciers, a édité L'amorre (tout en précisant: «on lit plutôt L'amoire sur le ms»). Le sens de «lame de l'épée», que rien ne vient appuyer, d'autant que le mot s'applique aussi à la «pointe (de la lance)», paraît être une spécialité suédoise (GuibAndrM ameure, ComtePoitK meure, ComtePoitM ameure); - atenrir est atenriier; - encrismé, lire encrisme; - escaper contient des sens pseudo-étymologiques, hautement fantaisistes: «mettre sous la chape, cacher, garantir», qui génèrent les sens de «se garantir, être protégé, à l'abri» pour soi escaper «se tirer d'affaire». D'autre part Ne vous tendra de riere quant vous m'eschaperés, qui signifie «il ne s'agira pas pour vous de rire (= vous n'aurez pas envie de rire), quand vous sortirez de mes mains» est curieusement interprété au glossaire: s.v. tenir, le premier membre est donné comme contenant tenir de «tenir à», quand il s'agit du tour très courant t. a a. de + inf. «importer à qn de»; s.v. escaper, la subordonnée est traduite par «quand vous fuirez devant moi»; - il faut rayer esclarchir, le texte n'ayant que le p.p.adj. esclarchis 79 (et non 74) et 4196; - esclarier contient une explication invraisemblable du v. 6339 où il faut donner

à prist a esclairier le même sens qu'au v. 5393 et traduire par «(Charlemagne souffrit ainsi jusqu'à ce que) le jour commença à briller»; – supprimer esteller «harnacher», qui contient estellé «tacheté»; – estordre, – son caup n'est pas «asséner un coup (par un tour de bras), appuyer son coup» mais «retirer, d'un mouvement de torsion, la lame de l'épée du corps d'un adversaire, en appuyant de toutes ses forces pour faire tomber ce dernier» (SaisnB); – gramir est gramoier; – tenser, estre tensé «être empêché» est un contre-sens (le sens est «être défendu») et tenser «tourmenter, chercher querelle, inquiéter > harceler» n'existe pas; le ms. a tesé, leçon excellente, qui contient teser «poursuivre (un ennemi)» cf. WaldefH 6776n., mot qui se retrouve encore en 3463 où il est mal interprété au glossaire («tendre, se diriger vers»); – tolon est gratifié d'un rapprochement étymologique incongru avec tour; – traïtement, ds faire t., est donné comme n.m. au sens de «traîtrise» (et ce serait un hapax; l'afr. ne connaît que traïssement, traiement), tandis que Gdf 8, 8c et TL 10, 521, 3 y voyaient un adv. au sens de «traîtreusement» (et faire t. serait employé au sens de ovrer t.), avis auquel je me rallierais sans certitude.

Gilles ROQUES

The Old French Crusade Cycle (vol. III), Les Enfances de Godefroi and Le Retour de Cornumarant, éd. par Emanuel J. MICKEL, Tuscaloosa, The University Alabama Press, 1999, 483 pages.

La courageuse et utile entreprise (dont le premier volume est paru il y a plus d'un quart de siècle) d'éditer scientifiquement le corpus des chansons de geste en ancien français consacrées à la croisade est arrivée à bon port. Les dix volumes prévus (v. en dernier lieu ici, RLiR 61, 287) sont maintenant publiés. Nous n'avons pas encore reçu le dernier, consacré à la Chanson d'Antioche; et c'est le pénultième que nous présentons ici.

Cette édition (sigles du DEAF: EnfGodM et GodBouillCornM) est appelée à remplacer définitivement l'antique édition de *La chanson du Chevalier au cygne et de Godefroid de Bouillon*, t.2, 1877, par C. Hippeau, (sigle du DEAF: GodBouillH). Elle est d'ailleurs fondée sur le même ms., le BnF fr.1621 (picard, milieu 13° s.) et les textes diffèrent fort peu. Ce qui en fait tout le prix c'est l'appareil scientifique, nourri de plus d'un siècle de travaux sur les Croisades, la légende du chevalier au cygne et la famille de Bouillon, travaux recensés dans la bibliographie [87-98].

L'introduction présente [9-15] les 11 mss, qui ont été décrits de façon complète dans le t. 1. Elle offre une analyse détaillée des deux pièces [15-23]. Elle justifie ensuite le choix du ms. de base [23-26]; en face du ms. BnF fr. 12558, qui contient probablement la version la plus ancienne du cycle de la croisade et qui a été plusieurs fois retenu comme ms. de base dans les éditions de la série de l'OFCC (Chev-CygneNaissM, ChevCygnePropN, ChétifsM, JerusT) et aussi par S. Duparc-Quioc (AntiocheD), mais qui ne contient pas GodBouillCorn, le ms. BnF fr. 1621 offre des EnfGod une version amplifiée où se lit une réélaboration de la matière, avec un accent mis sur l'origine géographique de la famille de Bouillon. Une comparaison détaillée entre les deux versions est ensuite menée [28-44]. Elle amène à poser la

question de l'organisation du cycle [53-56], où se mêlent histoire [56-69] et faits imaginaires [69-77].

Les textes sont soigneusement édités et accompagnés d'un apparat critique minutieux, ce qui rend cette édition parfaitement utilisable (tout en usant d'esprit critique face à quelques leçons manifestement fautives, mais assez faciles à redresser) aussi bien pour des études littéraires que linguistiques; les faits picards relevés dans l'introduction [26-27] sont tous bien connus(1). Le glossaire est assez large mais contient plusieurs erreurs, dont je signalerai ici quelques unes des plus gênantes: aviax, non «ancestors» mais «volonté»; - barlois, non «sieve» mais «pièce de monnaie frappée à Bâle»; - berseret, non «quiver» mais «chien de chasse», malgré TL, corrigé depuis par J. Rychner ds MarieGuigR 86n; - chainst, non pas pres. mais parft; - cherne, non «the company, assembly» mais «espace dégagé autour de qn»; - clergie «knowledgeable» est en accord avec TL 2, 480, 1-2, qui cite ce passage (La dame ... qui moult estoit clergie) ds l'édition Hippeau, en donnant à clergié adj. le sens de «gelehrt, gebildet», qui serait un hapax. Mais il vaut mieux considérer que qui est une graphie de cui et donner à clergie f. son sens habituel de «savoir, connaissances»; - corse adj. est à supprimer, lire torse p.p. de tordre; - empaigne est le subj. prés. de empaindre; - esbani est d'esbanoier; - esmaierés est le fut 5 de soi esmaier; - gaaigniés, non «to cultivate» mais «obtenir qch»; - hanstee, non «the length of a lance» mais «fréquentée» (p.p. de hanter); - mestrent, non 3rd pers. pl.pres.ind. of metre «to spend lavishly» mais probablement ind pr. 3 de maistrer «diriger»; - nane, non m. «pledge, security», et pas davantage en nave, selon la lecture de Hippeau, très laborieusement expliquée ds TL 6, 532, 34-45, mais à lire pent enn ane, où en ane est une graphie de en aines «(pend) en l'air» (TL 1, 244, corrigé par A. J. Holden ds IpH 3048n); - noies, lire noiés, non past part. mais subj.pr.5; - pelain, non «coat of wool» mais estre de lait pelain «avoir un aspect hideux»; - poon, en V 776 n'a pas de rapport avec a guise de poon «on foot (as pilgrim)»; c'est le mot paon ds chapel de paon cf. TL 7, 139, 8-20; – porre, non «fear» mais «poussière»; – queüs, non de quasir mais de queïr (cheoir).

L'index des noms propres [445-464] se limite aux formes contenues dans le ms de base et dans les six développements propres à quelques mss et publiés en appendice.

Cette édition est désormais indispensable pour lire cette partie du cycle de la croisade.

Gilles ROQUES

Jean de MANDEVILLE, *Le Livre des Merveilles du Monde*, édition critique par Christiane DELUZ, Paris, CNRS Editions (Sources d'histoire médiévale, publiées par l'IRHT, 31), 2000, 528 pages.

Voici une œuvre qui intrigue les médiévistes depuis un siècle et demi. Qui est ce Jean de Mandeville? Était-il anglais, chevalier natif de Saint-Alban, comme il l'affirme dans le prologue de son livre, et comme le confirme son épitaphe, datée de 1372, qu'on a lue,

⁽¹⁾ On supprimera [27, ligne 10] la forme *raporche* (subj. prés. 3 de *raporter*), qui ne présente aucune métathèse.

jusqu'à la Révolution, dans l'église des Guillelmites de Liège? En tout cas on a retrouvé à Liège l'hôtel où il demeurait. On a même pu soutenir un moment qu'il ne fut que le prête-nom de Jean d'Outremeuse, mais A. Goosse a jadis prouvé que c'est au contraire Jean d'Outremeuse qui l'avait utilisé. Son *Livre des Merveilles du Monde* fut une des œuvres les plus diffusées aux 15° et 16° siècles; il en reste plus de 250 mss, écrits dans une dizaine de langues différentes, du latin au gaélique en passant par l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol, le néerlandais, le danois et le tchèque.

A ces incertitudes sur l'auteur, se sont ajoutées ensuite des incertitudes sur la réalité des voyages qu'il a décrits et qu'il prétend avoir commencés en 1322. Bien sûr, il n'a pas visité l'Inde, la Chine, la Perse et les îles de l'océan Indien; mais a-t-il seulement vu Constantinople et Jérusalem, autrement que dans son imagination de lecteur? Mais quel lecteur! Tout le monde s'accorde à lui reconnaître une culture exceptionnelle, appuyée sur une «librairie» bien fournie, au moment où il rédige son ouvrage, en 1356 ou 1357 (selon les versions).

Enfin, les philologues n'ont pas encore réussi à donner du texte français une édition critique, malgré des travaux importants comme ceux de G. De Poerck et de M. C. Seymour. Pour l'heure, on ne peut le lire que dans une transcription, par M. Letts, en 1953, du plus ancien ms., daté de 1371. On est parvenu à répartir les mss en trois groupes: un groupe «continental», auquel appartient ce ms. de 1371; un groupe «insulaire»; un groupe «Ogier», localisé à Liège et caractérisé par des interpolations dues à Jean d'Outremeuse et concernant Ogier le Danois.

Un fait nouveau est intervenu avec la découverte de deux mss du groupe insulaire, qui sont presque contemporains du plus ancien ms., ce qui a pour conséquence de réévaluer l'apport de cette tradition. Ce sont le ms. de New York, Pierpont Morgan Libr., M 957 (agn.; ca. 1375) et un ms., propriété privée, qui serait encore plus ancien à en croire R. J. Dean, Anglo-Norman Literature, p. 189, et qui n'a pas été utilisé dans cette édition.

Due à la spécialiste de l'œuvre, la présente édition est surtout un travail d'historien. L'introduction fait le point sur ce qu'on sait de l'auteur, rend justice à son entreprise et à son talent [7-27] et présente rapidement un tableau de l'ensemble des versions [28-32]; v. aussi l'excellente notice qui lui est consacrée dans le Dictionnaire des Lettres Françaises (Le Moyen Âge). L'éditrice a choisi d'éditer la version «insulaire». Il faut cependant avouer que les quelques arguments invoqués en faveur du caractère «premier» du texte anglo-normand [33-35] n'emportent absolument pas la conviction; en particulier, les quelques mots relevés comme étant anglo-normands ne le sont nullement. Dans ces conditions, on ne peut que souscrire à la conclusion que «seule une édition critique de la version continentale permettrait d'arriver à des certitudes» [35]. On trouve ensuite une description des 25 mss de la version insulaire, connus de l'éditrice [36-59]. La tentative de classement des mss aboutit à privilégier deux mss, celui de New York et un ms. de Londres, B.L. Harley 212 (fin 14e siècle) et c'est ce dernier qui est choisi comme base avec un raisonnement un peu étrange: «Lo2 [= Londres] semble copié sur Ny [= New York], les deux textes étant identiques jusque dans leur orthographe... Le choix devrait se porter sur Ny, plus ancien, on lui préférera cependant Lo2 en raison de ses très nombreux marginalia, souvent de la main de John Dee [après 1524]» [73). Cependant, une variante [277 g] ne paraît pas s'accorder facilement avec cette thèse, qui pour le reste paraît valable, de Lo2 copié sur Ny. Par ailleurs, il est deux passages où la leçon de Lo2 est manifestement fautive par rapport à Ny (et à la plupart des autres mss):

318 si a moultz des religiouns (var.: religious, Ny et 6 autres mss; religieux, 10 mss) especialement des Mendiuanz.

362 et y demoerent moultz des religiouns (var.: religious, Ny et tous les mss sauf un seul autre) christiens des ordres Mendiuantz.

Dans ce passage on relèvera aussi Mendivan(t)z, qui est une forme anglo-normande (v. RLiR 68, 302).

L'édition souffre de quelques menues imperfections récurrentes: parcimonie exagérée dans la distribution des virgules (cf. 89 rois estoit de ciel de terre de air de mer et de...; 91 orgoil covetise et envye), soudure inhabituelle de la préposition et de l'article (cf. 107 del eawe; 109 del an; 119 al emperour), accents manquants (cf. 215 baptizes; 265 ble) ou superflus (cf. 441 yvrés; 458 lisé).

On ajoutera quelques remarques: 91, l'adjonction de *travail* est inutile (*se metre en grant de* «faire tous ses efforts pour» est une expression usuelle); – 94, *forement* est surprenant; – 101, *clavez* se lirait mieux *clauez* (cf. AND 101b); – 104, *crestoit* pourrait se lire *cresçoit*; – 108 *voustés* se lirait mieux *voustes* (cf. ds TL *vout* adj.); – 139 lire *assemer* (graphie d'acesmer) «parer»; – 145, *along* est coupé, à juste titre, en *a long* en 148; – 150, *forceresses* pourrait peut-être se lire *forteresses*; – 162, *qest* lire *q'est*; – 187, lire *des Barbariens*? – 257, *elle* est répété par erreur; – 274 lire *ne t'emaie* (d'esmaier); – 320, il vaudrait mieux commencer une nouvelle phrase avec *Mes il le feroient moult envitz* (plutôt que *enuitz*), *ne jamais...*; – 373, lire *overaignes*; – 446, lire *pulentie*; – 473, lire *forsvoier* et supprimer *forsnoier* au glossaire.

Les notes sont le point fort de cette édition. Elles donnent les informations historiques et géographiques nécessaires et précisent les sources de chaque passage. Elles sont complétées par des *indices locorum et nominum* [489-518].

A l'inverse, le glossaire constitue le talon d'Achille de l'ouvrage. Qui imaginerait qu'on pourrait trouver dans une série publiée par le CNRS et patronnée par l'IRHT, un glossaire réduit à cinq pages et demi, sans aucune référence? Le recours ultime en matière de lexicographie médiévale, quand l'AND et Gdf semblent ne rien donner, est Greimas. Il est ainsi convoqué quatre fois; dans deux cas (asseiner et devantarainz), il ne fait que reprendre les données de Gdf; dans un autre (abatement) on lui prête quelque chose qu'il ne dit pas; et dans le dernier (indagation) aussi, car l'information retenue vient cette fois de Greimas/Keane. Je me bornerai à chasser quelques fantômes: alesser (qui se lit en 374) est une forme d'esleecier «réjouir» (esleescer ds l'AND, qui n'a pas pour ce verbe de forme en al-); - asseiner v. supra; - assentanz est le part.pr. subst. d'assentir, au sens de «clients d'une prostituée»; - cahourde n'est pas une forme étonnante cf. TL 2, 824, FEW 2, 1458a et MöhrenLand 302; - charoier, en 261 le charoier de la mer est bien plutôt «le transport par mer» que «le mouvement de la mer»; - claver v. supra; - concluz, en 421 signifie «vaincus» et nullement «enfermés»; - congreer est une forme de concreer ds se congreer «se former» 306; – desseverer n'a rien à voir avec desserrer – estage n'est sans doute pas estache «pilier», mais estage «plate-forme»; – ester, «monter la garde» est gratuit; – fir pour fuir est hasardeux sur la base d'un part. pr. fiant 400; - forsnoier v. supra; - hast, en 105 signifie «bois de la lance» cf. FEW 4, 390a; – pener, en 189 signifie «supplicier»; – surcelé, en 345 me paraît être un composé de celé «pourvu d'un plafond orné» cf. TL 2, 98 - 99 et FEW 2, 33b - 34a; - treher pour traire est hasardeux sur la base d'un ind. pr. 6 trehent 346, 407 et d'un part. pr. trehant 340.

Si le ms. porte les marques d'une graphie anglo-normande nette mais sans excès, le vocabulaire est moins typé. Je considère qu'ont une coloration régionale anglo-normande ou occidentale: *enamailé* «émaillé» 373 (qui manque au glossaire) cf. Gdf 3, 81c et AND 213a; – *enhabiter* «habiter» (aussi normand et l'attestation picarde ds PercefR 2² pourrait s'expliquer) cf. Gdf 3, 185a et AND 228b; – *horspris* prép. «hormis» 402 cf. Gdf 3, 408c – 409a; – *mendivantz* cf. supra; – *muhet* «muet» 277, 358 (très généralement occidental) cf. en dernier lieu RLiR 68, 304; – *narris* 109 (au glossaire *narri*, n'est pas justifié) cf. RLiR 60, 617 (également normand, une fois et dans un sens particulier). La présence de l'un de ces mots dans la version continentale serait intéressante. Inversement *osseau* «os» 407 (qui manque au glossaire) paraît être un mot picardo-wallon (cf. TL 6, 1344 - 45; FEW 7, 428a; Gdf 5, 652a), dont la présence dans la version insulaire mérite d'être relevée.

Au total, si nous n'avons pas encore l'édition définitive du *Livre des Merveilles du Monde*, nous avons là un moyen d'accès à une lecture fructueuse du texte.

Gilles ROOUES

JOHN OF IBELIN, *Le Livre des Assises*, éd. par Peter W. EDBURY, Brill, Leiden-Boston, 2003, IX + 854 pages.

Comme chacun sait, les traités du jurisprudence appelés Assises de Jérusalem ont une tradition très complexe et leurs éditions sont d'un maniement difficile. Les Assises de Jérusalem de Jean d'Ibelin (mort en 1266) ont été publiées en 1690 par G. Thaumas de La Thaumassière (= AssJérJIbVatT) et en 1841-1843 par A. A. Beugnot (= AssJérJIbB) mais leur texte n'était pas toujours sûr. On doit donc remercier P. W. Edbury d'avoir collationné les manuscrits et de nous avoir offert une édition fiable fondée sur le ms. le plus ancien (C = BNF, fr. 19025; Acre ca. 1280), accompagnée de nombreuses variantes et d'appendices où sont publiés des ajouts particuliers à tel ou tel témoin (dont voici les sigles [l'éditeur a suivi le système de l'éd. Beugnot]: A = Venise Marc. fr. App. 20, ca. 1290 pour la partie contenant Ass-JérJIb; B = BNF, fr. 19026, mil. 14e s.; O = Oxford Bodl. Selden 3457, début 14e s.; V = Vat. lat. 4789, début 15° s.). L'introduction [1-48] rappelle d'abord ce qu'on sait de l'auteur et de l'œuvre avant de décrire les manuscrits et d'en établir un stemma, qui justifie le choix du ms. de base. L'éditeur a eu l'heureuse idée d'ajouter une concordance qui nous permet de savoir tout de suite quel est le chapitre de la présente édition correspondant à tel ou tel passage de l'éd. B ou des manuscrits, L'introduction se termine avec un exposé d'ensemble sur le contenu de l'ouvrage et des principes d'édition. Le texte [51-616] est composé d'un prologue et de 239 chapitres. Au début de chaque division l'éditeur indique quel est le chapitre correspondant de l'éd. B et quels sont les folios des mss qui la contiennent; les variantes sont imprimées en bas de page. Le texte proprement dit est suivi de différents ajouts qu'on trouve dans tel ou tel témoin [617-810], qui sont imprimés de la même façon. À la fin du volume, on a une bibliographie [811-813], un index nominum [815-823] et un index rerum [824-854]. Malheureusement on n'a pas de glossaire ni de table de proverbes. Voici les expressions proverbiales que j'ai relevées: autant vaut qui tient come qui escorche 192/25, v. ProvM 137; - covenant veint ley 259/3, v. ProvM 431; - Diex done le beuf, mais non mie par la corne 711/19 (aj. [= partie ajoutée] de BV), v.

ProvM 580; – Qui se remeue, Dieus li aide 711/20 (id.); – Qui de loins se garde, de pres ce doit joir 712/11 (id.), v. ProvM 1899; – li bon souffrant sont de lor fait a la fin venqueour 738/12 (aj. de V), v. ProvM 1060.

L'édition est soigneuse, mais puisque c'est un travail d'historien, elle appelle quelques remarques (je me réfère à la page et à la ligne): 51/12 (aussi en 55/20) en oint l. enoint; - 53/5 (aussi en 77/13, 80/8, 102/14, etc.) l. adés; - 58/23 pas de virgule après loiaument; - 59/8 (aussi en 718/20B) 1. pechié; - 61/12 (aussi en 92/10, 139/3, 361/16, etc.) l. envis; - 69/7 l. plaidoié; - 70/24 (aussi en 84/27) l. otroié; - 81/21 virgule avant maintenant plutôt qu'après; - 82/27 (aussi en 115/13, 115/19) l. peché; -85/1 l. otreé; - 110/1 (aussi en 110/3, 110/5, etc.) l. fuiant; - 129/15 (aussi en 429/10) escoloriant 1. escolorjant; - 133/13 1. essoigne; - 167/3A (aussi en 206/12, 210/11AV, 244/2V) l. esparjures; - 167/3V l. sparjures; - 173/17 (aussi en 174/3A, 244/1V, etc.) l. esparjure; - 181/20 l. traire; - 200/19 l. noié; - 227/3 (aussi en 597/3, 598/3) orés l. ores; - 224/13 ave 1. avec (?); - 236/6 1. doublés; - 256/7 est 1. estre; - 267/7 (aussi en 417/12, 543/24) l. a bandon; - 305/12 (aussi 305/14, 307/8) l. entr'eaus; - ibid. (aussi en 305/13, 305/14) 1. marché; - 336/20 (aussi en 404/18) 1. entr'iaus- 389/14 (aussi 698/4, 698/12, 699/17, etc.) merme 1. mermé; - 401/24 1. decés; - 454/18 1. gajasent; -455/4 l. establies; - 567/4 cest l. c'est; - 576/13ABV manive l. mannie (?); - 580/10 l. chevauchee; - 606/5 oré 1. ore; - 635 apparat, ce chapitre correspond au ch. 40 de l'éd. B; - 650/6 l. l'atraitement (?); - 680/1AB (de même en 680/3AB) l. congié; -712/17 l. né; - 717/25V l. d'envie; - 718/40B l. garde; - 727/9B de l. ne; - 777/18 (aussi en 786/9) 1. assés; - 783/14 1. s'en.

L'absence de glossaire est regrettable, car le texte contient de nombreuses attestations intéressantes qui risquent d'être ainsi ignorées par les lecteurs pressés; l'index rerum ne remplace nullement un bon glossaire. Je noterai par exemple les cas suivants: apelé s.m. «celui qui est cité en justice» 214/5, 215/11, 215/15, etc., 1re att. par rapport au FEW 25, 29a; - coustoien adj. «collatéral» 438/2B, sens à aj. au FEW 2, 1247b; - defuite s.f. «action de fuir» 197/13, hapax à aj. au FEW 3, 837a; - desasager v.tr. «faire lever le siège» 431/24; desassigier 431/24A; desaseger 431/24V, 1re att. par rapport au FEW 11, 412a mfr. désassiéger (Froiss-...); - desjointive s.f. «conjonction disjonctive» 205/20, 206/3, att. à aj. à StädtlerGram 202; - devochier v.tr. «appeler en justice» 170/17B, hapax à aj. au FEW 14, 588a; - encorre v.tr. «vendre à l'encan» 282/23, 442/9, cf. FEW 2, 1567b qui cite ce sens pour arouerg; - enquestion s.f. «enquête judiciaire» 557/17, Gdf 3, 217a ne cite que trois exemples d'outre-mer; estreement s.m. «action de laisser en la garde d'un étranger» 692/27 (aj. de A), hapax à aj. au FEW 3, 331b; - guagement s.m. «action de refuser à son seigneur de faire le service du fief que l'on tient de lui» 454/21, 457/15, 524/3, etc., forme à aj. au DEAF G 31; - guarentie s.f. «caution» 356/2, 357/2, 357/3, etc., forme à aj. au DEAF G 142; - negatif adj. «qui exprime une négation» 162/17, 1^{re} att. par rapport au TLF qui cite TancredOrd d'après GdfC; - negative s.f. «proposition qui nie» 85/25, 162/2, 1^{re} att., cf. TL 6, 576 et TLF qui citent BaumCoutS; - piestant que loc.conj. «dès que» 805/21 (aj. de A), aj. au FEW 12, 237b; - semont s.m. «celui qui est cité en justice» 401/13, 552/17, 553/23, att. qui antidate le FEW 12, 347b qui cite BeaumCoutS; - sufraguacion s.f. «approbation» 568/14, 1re att. par rapport au FEW 12, 414b; - treileté p.p. «garni de treillis» 241/15V, hapax à aj. au FEW 13, 2, 266a; - tresiau s.m. «mâle de l'épervier et d'autres oiseaux de proie» 795/11 (aj. de V); treseau 795/20 (id.), formes à aj. au FEW 13, 1, 265b; - zardehané s.f. «magasin aux cottes de maille (cf. note de l'éd.)» 801/14 (aj. de V).

Certaines des attestations remarquables ont été enregistrées par les lexicographes, mais ils ont utilisé des sources plus ou moins sûres. Ce qui veut dire qu'il faut toujours vérifier les att. qu'ils attribuent à AssJérJIb ou à AssJér. Mais pour cela, les lecteurs sont obligés de lire d'un bout à l'autre le texte et les appendices de la présente publication. Pour remédier à la situation, je donne ici d'abord une vingtaine d'att. qui, bien que recueillies par les dictionnaires, s'avèrent inexistantes: le TL 1, 119, 32 et Gdf 1, 82a citent respectivement d'après DC 2, 522c et l'éd. B (ch. CCL var.) un passage contenant l'adv. acoustumierement; cette att. vient pourtant de l'éd. T (ou de sa source) qui n'est pas fiable; il faut lire acostumeement avec l'éd. E 563/21ABV et supprimer la citation du TL et de Gdf; - l'att. que Gdf 1, 159a cite comme exemple unique du verbe agastiner «ravager» d'après DC 8, 254c est reprise par le FEW 14, 209a et le DEAF G 362, mais elle correspond à l'éd. E 672/3 (aj. de ABV) [a gastines]; comme il s'agit du s.f. gastine «terrain inculte», il faut corriger les dictionnaires; - l'att. unique de antienece que Gdf 1, 284c s.v. ancienece cite d'après l'éd. B (var. du ms. E [ms. du 17e s. fondé sur le ms. V]) est passée dans le FEW 24, 639a (hap. 13c s.), mais elle ne se retrouve pas dans le passage correspondant de l'éd. E 393/4 [ainsnece (B ainzneeté, V ainsneeté)]; puisqu'il s'agit d'une leçon err. du ms. E, il faut biffer l'art. de Gdf ainsi que l'indication du FEW; - l'att. que Gdf 1, 776a s.v. canee cite comme exemple unique du sens de «longueur d'une canne» vient de l'éd. B, ch. CIII var. T; elle correspond à l'éd. E 241/13 [canes] sans var.; il s'agit d'une leçon erronée de T, et l'att. de l'éd. E doit être rangée dans le FEW 2, 202a; - l'att. que pour le sens de «courant, ordinaire» Gdf 2, 296a s.v. corable cite sous le titre de «Liv. de J. d'Ibelin, ch. CLV var., Beugnot» (le même passage est cité aussi par Lac 4, 261a et DC 7, 455a) correspond en fait au ch. CLXXXVIII var. DET (le ms. D est une copie de la 1re m. du 17e s. du ms. V) de l'éd. B, mais l'éd. E 427/4 donne seulement corsable sans var.; comme il s'agit d'une leçon erronée des témoins tardifs, il faut supprimer la citation de Gdf ainsi que l'indication du FEW 2, 1571a afr. corable (ca. 1260) qui l'a reprise; - la 1^{re} att. que Gdf 2, 327a s.v. costumeement a tirée du ch. XLIV (var. DET) de l'éd. B correspond à l'éd. E 110/25 [acostumeement] (sans var.); c'est une leçon peu fiable des mss tardifs qui ne mérite pas d'être recueillie; - Gdf 2, 423a s.v. daron «manoir» cite d'après Lac les att. qui correspondent à l'éd. E 159/16 et 17 en considérant daron comme s.m., d'où FEW 23, 3b; l'art. de Gdf et l'indication du FEW sont à biffer puisqu'il s'agit d'un nom propre Daron qui se lit dans l'éd. E 159/6, 159/9, 159/11, 159/15, 159/16, 159/17, etc.; - l'exemple unique que Gdf 2, 439b s.v. decende s.f. «sorte de vêtement à l'usage des hommes» cite d'après DC 3, 274a sous le titre de «Ass. de Jerus., ch. 94» correspond à l'éd. E 236/6 [de doublés ou de chemises de sendel vermeill] où le mot decende n'apparaît pas; c'est un mot fantôme résultant d'une mauvaise coupure de de cende (var. signalée par l'éd. B pour sendel); - Gdf 2, 515b s.v. deplegier «se dégager» cite l'exemple unique de l'éd. B, ch. CXXVII var. et il est repris dans le FEW 16, 634a; cette var. qui n'est pas relevée dans le passage correspondant de l'éd. E 290/2 [por lui de plegerie] est une leçon peu sûre de l'éd. T et il vaut mieux la supprimer des dictionnaires; - l'att. que Gdf 2, 560b s.v. descombrer cite d'après l'éd. B correspond à l'éd. E 364/9 [desenconbrer] sans var.; sans doute il s'agit d'une leçon err. de l'éd. B; - Gdf 2, 743a s.v. donantif «du donateur» cite comme exemple unique le ch. CLXXXIX de l'éd. B [prevelige donantif], mais dans le passage correspondant l'éd. E 428/7 donne donatif sans var.; il faut supprimer l'art. de Gdf, qui est fondé sur la mauvaise lecture de l'éd. B; - l'unique att. citée par Gdf 3, 130b s.v. endestroier v.tr. «être placé à la droite de» (le sens est plutôt «encadrer (une autre personne) pour lui faire honneur (le sujet est deux personnes)») est la var. B (mais l'éd. B imprime en destroient en deux mots) ignorée de l'éd. E 575/2ABV [les prelaz le destreent]; est-ce un mot fantôme? - Gdf 3, 269c s.v. entorlacier «entrelacer» cite l'att. unique du ch. CIII var. C de l'éd. B, mais cette leçon correspond à l'éd. E 241/14 qui la coupe en deux mots [qui soit entor lacé de cordes]; - les deux att. que Gdf 3, 363a s.v. eschampee s.f. «échappatoire» (d'où FEW 3, 269b mfr. eschampee et TL 3, 838, 28 [renvois à Gdf et au FEW]) tire de l'éd. B proviennent des var. DET du ch. XXXVII et de la var. T du ch. CCXXVI; ce sont des leçons peu fiables des témoins tardifs et dans les passages correspondants de l'éd. E 100/11 et 502/10 on lit eschanpe sans var.; quant à l'att. citée par DC 3, 296c, elle correspond au ch. XXXVI de l'éd. B et à l'éd. E 98/6 où la leçon eschampees n'est relevée par aucun des éditeurs; il faut supprimer l'article de Gdf et du TL et l'indication de DC et du FEW; - Gdf 3, 419c s.v. escondite cite pour le sens de «refus, défaut de comparaître» l'éd. B p. 350, mais le passage correspond à l'éd. E 487/17 [escondit] sans var.; la leçon de l'éd. B est sans doute fautive; - Gdf 3, 496b s.v. esmermer cite l'éd. B, ch. III [emermoit] comme 1er exemple et cette att. est reprise par le FEW 6, 2, 113b afr. emermer (ca. 1260), mais c'est une faute de lecture de Gdf puisqu'on lit amermoit aussi bien dans l'éd. B que dans l'éd. E 54/5; il faut ranger la citation de Gdf dans son art. amermer; - Gdf 3, 576a s.v. essoignantage cite le ch. LXXXII var. de l'éd. B [la murtrie en essoignantage] (le FEW 17, 273b n'a pas repris le mot); en fait l'éd. B n'a pas la prép. en; cette leçon est certes confirmée par l'éd. E 188/8C, mais le copiste semble avoir écrit essoignantage en un mot pour en soignantage et il vaut mieux supprimer l'art. de Gdf; - Gdf 4, 450a s.v. her «sergent» cite d'après Lac un passage de «Assises de Jérusalem» [Le seignor le fait semondre par le her ou par le banier] (le même passage est cité par DC 4, 188a); le DEAF H 403, note 1 considère cette att. comme une forme de oir, mais le passage correspond à l'éd. E 470/18 [Et se le seignor l'a (var. le) fait semondre par letres ou par banier]; comme il s'agit apparemment d'une mauvaise lecture de la source de DC et de Lac, il faut supprimer l'art. de Gdf et modifier la note du DEAF; - Gdf 5, 261b s.v. mermement s.m. «diminution» cite un seul passage d'après l'éd. B; il correspond à l'éd. E 480/18 amermement (sans var.); la leçon de l'éd. B est sans doute erronée; - Gdf 5, 342b s.v. mirme s.f. «chaloupe, espèce de petit vaisseau» et le FEW 23, 90b citent d'après Lac l'exemple unique de «Ass. de Jerusalem» [... pour les mirmes... la lie des mirmes...]; le passage (avec la leçon mismes) est cité aussi par GdfC 8, 191c s.v. arsenal sans qu'il soit dit qu'il vient de Lac; il est enregistré aussi dans DC 5, 406c. Il correspond à l'éd. E 801/11-12 (aj. de V) où l'on lit: ... pour le Smirne... l'alié de Smirne; puisqu'il s'agit d'un nom propre, il faut supprimer l'art. de Gdf et l'indication de DC et du FEW; - l'att. unique que Gdf 7, 225c s.v. roiete «usufruit» cite d'après Lac correspond à l'éd. E 560/13 [la joiete (var. la joye, l'issue) des biens a nostre vie]; puisqu'il faut lire joiete au lieu de roiette, l'art. de Gdf est à supprimer; - l'att. unique que Gdf 7, 342b s.v. scuré «couvert» cite d'après DC 7, 377b [En bone hore fu né cil qui est scurés de sapience] est reprise par le FEW 17, 140a afr. (hap. leg. 15e s.); elle correspond à l'éd. E 712/17 (aj. de BV) [en bone hore fu né cil qui est seures de sapience et especiaument as fais terriens]; comme il s'agit sans doute de l'adj. seür, il vaut mieux modifier Gdf et le FEW; - le passage que GdfC 10, 207c s.v. nonchalance s.f. «mollesse» cite d'après l'éd. B, p. 103 est considéré comme 1re att. par le TLF qui le date d'av. 1270, mais il est fondé en fait sur les témoins peu sûrs TDE et il faut lire nonsachance avec l'éd. E 738/16 (aj. de V); l'att. citée par GdfC est à biffer et le TLF doit être modifié (par exemple avec env. 1275 nunchalaunce SFrançCR 1847 – indication de G. Roques); – GdfC 10, 286a enregistre la loc. maintenir partie «être partial» d'après Lac; le passage correspond à l'éd. E 73/6, mais il n'est pas nécessaire d'y voir une loc. et l'on peut la considérer comme une att. du s.f. partie «celui qui plaide contre qn».

Comme on peut le constater, Gdf utilise non seulement l'éd. B mais aussi DC et Lac; ailleurs il a recours à Roq également. Ses références n'étant pas toujours précises ni exactes, il n'est pas toujours aisé de vérifier ses citations. Il en va de même pour celles de DC dont la division en chapitres ne correspond pas à celles qu'on trouve dans la table de concordance de l'éd. E comme pour le TL qui cite parfois notre texte d'après DC. Pour aider les lexicographes, je soumets ici les cas que j'ai notés tout en ajoutant des att. complémentaires: abevrer v.tr. «faire boire abondamment» 305/6 (x 2; = GdfC 8, 13c); - achaisoner v.tr. «accuser» 67/8, 72/11 (= Gdf 1, 52a), 381/8, etc.; achoisoner 304/14 (= Gdf); - acostumeement adv. «d'habitude» 110/25, 338/8, 563/21ABV (= Gdf 1, 81b); - acuillir v.tr. «recevoir» 109/16 (= TL 1, 90, 40 d'après DC 1, 48b), 126/13 (- tel ajornement), 301/4 (- le congié), 471/7, 477/1, 477/12, 482/19 (= TL 1, 90, 37 d'après DC 1, 48a), 552/11 (aquiaudrai, att. citée par Gdf 1, 92a s.v. acueudre), 656/13 (aj. de ABV), etc.; les trois att. que Gdf 1, 91a s.v. acueillir cite d'après «Ass. de Jér., Beugnot» p. 41 [accueillir un ajournement], 101 [accueillir son congé], 154 [accueillir un ajournement] viennent en fait de Lac, on ne trouve rien dans les passages correspondants de l'éd. B; la 1^{re} ou la 3^e semble correspondre à l'éd. E 126/13 et la 2e à l'éd. E 301/4; - aferant adj. «qui convient» 508/9 (= Gdf 1, 131b); - afirmatif adj. «qui affirme» 162/17 (= 1re att. citée par GdfC 8, 41b et DG, d'où TLF); - aflicion s.f. «génuflexion» 573/12CO; affliction 573/11ABV (= Gdf 1, 144b d'après Roq); - afublail s.m. «vêtement» 589/4 (= Gdf 1, 153c); affublail 589/4O; - aideor s.m. «celui qui aide» 571/12 (= Gdf 1, 180b); - ainsneece s.f. «priorité d'âge» 393/2, 393/4 (= GdfC 8, 61c), 756/20 (aj. de V); ainsneese 391/12 (= GdfC); ainzneece 391/14A; ainsneesce 755/14 (aj. de V), 755/17 (id.), 755/20 (id.), etc.; - ajoindre v.tr. «ajouter» 206/21 (= Gdf 1, 204b qui se réfère à la p. 148 [l. 145] de l'éd. B), 213/1; ajondre 211/1, 211/20, 212/20, 212/21; ajuindre 54/5; - ajornement s.m. «assignation en justice à un jour déterminé» 126/13 (= GdfC 8, 65b), 145/4; - aleauter v.tr. «justifier» 181/27 (= DC 1, 81b), 254/3, 254/9; aleiauter 181/28, 254/17; aleauter v.pron. «se justifier» 171/25, 174/8 (= Gdf 1, 213c; DC), 177/14 (= Gdf), 177/18, 220/10, 230/18, 231/7 (= Gdf), 231/11, 705/26B (aj. de BV), etc.; aleiauter 171/5 (= Gdf), 171/8, 171/16, 174/18 (= DC), 174/24, 255/23 (= Gdf), 354/11, 455/21, 456/12; aloyauter 220/10V, 231/11V; - aloignier v.tr. «éloigner» 105/10, 115/19AB (= Gdf 1, 233b), etc.; - amermement s.m. «diminution» 662/9 (aj. de ABV; = Gdf 1, 261b); amermer v.tr. «diminuer» 53/24, 54/5, 61/14 (= Gdf 1, 261c), 124/22 (= Gdf; DC 5, 402a), 305/23 (= Gdf; DC), 423/6 (= Gdf qui pour le p.p. se réfère au ch. CLXXX-VIII [l. CLXXXVII] de l'éd. B), régionalisme, v. RLiR 65, 288; - apaut s.m. «contribution fixée par un pacte» 538/6, 579/4, 579/7 (= DC 1, 308c), 676/5AB (aj. de ABV; = Gdf 1, 327a, d'où FEW 23, 120b), 801/9 (aj. de V); - apauter v.tr. «louer, sousinféoder» 390/13, 578/23 (= DC 1, 308c), 676/5AB (aj. de ABV), toutes les trois att. sont citées par Gdf 1, 328a-b qui n'enregistre que des ex. d'outre-mer, d'où FEW 23, 120b; - apautor s.m. «celui qui loue, qui sous-inféode» 579/6 (= DC 1, 308c; hapax cité par Gdf 1, 328b > FEW 23, 120b); apauteor 702/2 (aj. de BV); - apel s.m.

«recours en justice» 194/5, 217/14, 238/14 (= GdfC 8, 140c «ch. XCIV», réf. err. pour le ch. CII de l'éd. B mais la citation ne correspond pas tout à fait à l'éd. B); apeau 88/4, 201/7, 217/1, etc.; apiau 88/14; – apodixe s.f. «quittance» 702/2 (aj. de BV; = hapax cité par Gdf 1, 344c d'après AssJérPhB > FEW 25, 15b), mot du sud; le sens de «démonstration, explication» donné par Gdf et repris par le FEW semble peu justifié; – arabic adj. «arabe» 55/9 (= GdfC 8, 163a); – arap s.m. «rapt» 246/1V, 246/2V, 248/19V (= hapax cité par Gdf 1, 376a, d'où FEW 16, 665a); - ataignant adj. «qui est uni à qn par des liens de parenté ou par des relations légales» 214/11 (= Gdf 1, 460b), 214/16, 215/20, etc., 391/10; – ataindre v.tr. «convaincre» 101/16, 101/18, 333/14 (= Gdf 1, 460c), etc.; v.intr. «être lié de parenté» 335/14, 356/19, 393/20, etc.; - atine s.f. «défi» 223/5 (= Gdf 1, 11b); haitine 223/19 (= DC 1, 451b); - autier s.m. «autel» 573/10, 573/26CO, 575/10CO (= GdfC 8, 89c); - avenant s.m. «part proportionnelle» 324/18 (= Gdf 1, 515b), 412/19, 425/9; - avochier v.tr. «appeler en justice» 178/3V, 179/4V (= Gdf 1, 534b); le passage que Gdf cite d'après «Ass. de Jér., p. 74, ap. Ste-Pal.» [... quant l'on les avoce] correspond à l'éd. E 218/10 [quant on les vouche (A a voués, V a voé)] où le verbe avochier n'apparaît pas; – avoiement s.m. «déclaration» 415/3, 415/10 (= Gdf 1, 537a), 415/24, 416/17, 582/2 (= Gdf), 582/6 (= passage que Gdf cite d'après «Ass. de Jérus., ch. 290, Beugnot» [en fait d'après DC 1, 483a; le texte de l'éd. B, ch. CCLVII est un peu différent]); aveement 586/9 (= Gdf), 586/13; - avoier v.tr. «avertir» 124/24, 416/18 (= Gdf 1, 538a), 416/19 (= Gdf); aveer 416/18A; - banier s.m. «officier public chargé de porter les sommations» 70/15 (x 2; = DC 1, 549a), 70/17 (= DC), 91/9 (= Gdf 1, 572c), 470/18, 487/5, 487/9, 554/1, 554/13 (= Gdf), etc.; - baster v.n. «suffire» 687/10 (aj. de AV; = Gdf 1, 594b), 712/3 (aj. de BV); briseure s.f. «action de briser» 246/2 (= GdfC 8, 379a), 248/19; brisure 246/1B; - borgesie s.f. «qualité de bourgeois» 52/14, 52/18 (= GdfC 8, 396c), 52/20, 52/21, etc.; cane s.f. «mesure de longueur» 241/13 (= GdfC 8, 419c); - canonement adv. «canoniquement» 571/9 (sans var.) = Gdf 6, 501b s.v. quenonieement qui cite la var. A quenonieement de l'éd. B comme exemple unique du mot; GdfC 8, 420c cite canoniaument de l'éd. B; - canonique s.m. «droit des prémisses que l'on payait aux évêques en Orient» 571/18 (= GdfC 8, 421a); - canton s.m. «coin» 238/8 (= Gdf 1, 778a); careure s.f. «forme carrée» 241/14 (= Gdf 1, 788b); - caroble s. «fruit du caroubier» 422/19, 425/9, 425/20, 579/7; quaroble 412/19 (= att. que Gdf 4, 682a s.v. karoble cite comme exemple unique de la loc. par karoble «à proportion»); - casal s.m. «domaine» 101/29, 370/9 (= Lac 3, 259a), 388/11, 388/21; casau 543/2, 543/8, 677/3 (aj. de ABV); cazal 102/1, 370/1, 390/24, 677/3V (aj. de ABV), l'att. de 543/2 ou 8 semble correspondre au passage cité par Gdf 2, 107a d'après «Ass. de Jérus., ch. CCLX, Beugnot»; réf. err. pour le ch. CCXLII de l'éd. B? mais la forme kasau de Gdf n'est pas dans l'éd. B; - chamberlainie s.f. «fonction de chambellan» 684/24 (aj. de ABV; = hapax cité par Gdf 2, 45a); chanberlainie 563/20; - charei s.m. «sortilège» 237/22 (= Gdf 2, 77a; DC 2, 160b), 237/25; charai 243/18A; - chevetainerie s.f. «office de chef militaire» 583/5 (= DC 2, 306c), 1^{re} att., v. Gdf 2, 116a pour un autre sens; - coin s.m. «droit de frapper la monnaie» 53/17 (= Gdf 2, 173b), 55/18, 58/5, 603/3 (= Gdf 2, 173c d'après DC 2, 656a), etc.; - comander v.tr. «donner en dépôt, confier» 399/1, 399/4 (= Gdf 2, 191b), 399/6, etc.; - concuillir v.tr. «recueillir» 52/7 (= Gdf 2, 224a), 437/9; - congeer v.tr. «congédier, expulser» 455/17 (= Gdf 2, 237c; DC 2, 503b), 456/7, 456/16, etc.; - conjurer v.tr. «prier avec insistance» 451/17, 453/11V (= DC 2, 507b), 455/19 (= DC), 503/4 (= DC), 503/6 (= DC), 530/4 (= DC?), 535/21

(= DC?), 652/2 (aj. de ABV), 653/3 (id.), 653/10 (id.; = att. citée par Gdf 2, 240c pour le sens err. de «adresser à ses vassaux l'invitation dite semonce et conjure...»), etc.; - conoissance s.f. «jugement interlocutoire» 65/15, 65/24, 67/3, 115/10 (= Gdf 2, 244b), 134/30 (= DC 2, 392c > TL 2, 703, 28), etc.; - conquest s.m. «acquisition» 315/9, 318/1, 318/3 (= GdfC 9, 161b), etc.; - contraster v.tr. «défendre» 225/11 (= Gdf 2, 280a); - contrebatre v.tr. «contester» 64/6, 64/31, 68/2, 123/10, 132/16 (= Gdf 2, 271c), etc.; - contrecuer s.m. «sorte de plastron» 240/15 (= GdfC 9, 181c); - contrecuree s.f. «armure qui défend le ventre» 240/15V (= DC 2, 559c); - contremander v.intr. «faire attester qu'on est hors d'état de se présenter à l'assignation» 132/2, 132/6, 133/6 (= Gdf 2, 275b), 133/15, 134/2, 146/1, 146/4 (= Gdf; DC 2, 538c), 146/5 (= Gdf), etc.; - coretier s.m. «courtier» 305/12 (= GdfC 9, 228a); corretier 305/14; corsable adj. «courant, ordinaire» 340/3 (= Gdf 2, 315b), 427/4 (= Gdf); - corsablement adv. «ordinairement» 338/7 (= Gdf 2, 315c), 657/13 (aj. de ABV = DC 2, 675a), 657/21 (id.; = Gdf; DC); - costier adj. «collatéral» 433/11, 434/2 (= GdfC 9, 211b), 438/2 (= GdfC), 560/11, pour ces att. l'éd. B donne costieres (> GdfC) au lieu de costiers, c'est sans doute une leçon erronée; costeer 747/1 (aj. de V), 747/3 (id.); - cote s.f. «sorte de tunique» 236/6, 268/1 (= GdfC 9, 213c sous le titre de «1250, Assis. de Jérus., p. 91»; citation d'après Gay); cote a armer «cotte d'armes» 240/13; - counoissement s.m. «promulgation, action de faire connaître (?)» 652/18B (aj. de ABV) = hapax pour ce sens cité par Gdf 2, 244c; comme le texte donne curiousement, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une forme de l'adv. conoissamment; court s.m. «ferme, exploitation agricole» 436/21 (= Gdf 2, 318a); - creissance s.f. «augmentation dans les termes d'une demande» 107/9 (= Gdf 2, 366c), 107/11, 107/13, 107/14, 108/21, 108/24, 108/29 (= Gdf), etc.; croissance 124/13, 124/14, 128/13, etc.; criage s.m. «action de crier en vente» 282/21 (= GdfC 9, 248b), 283/6 (= GdfC), 304/6; - cuer s.m. «chœur, partie de l'église où est placé le maître-autel» 573/2ABV (= GdfC 9, 83c); - defailli p.p. «qui manque» 114/27, 290/12, 401/11, 488/24, 490/8 (= Gdf 2, 454c d'après DC 3, 37c), 501/4, 502/11, etc.; - dehdeignable adj. «qui témoigne du dédain» 738/21 (aj. de V; = Gdf 2, 573b qui se réfère au ch. LXIII [l. LXIII bis] de l'éd. B); - deleer v.tr. «retarder» 111/1, 134/22, 380/11 (= Gdf 2, 481a), 380/22, 653/7 (aj. de ABV); - derain adj. «dernier» 333/11, 337/14, 384/16, 434/24, etc.; derrain 330/19, 333/19, 434/19; au derain loc.adv. «en dernier» 727/17V (aj. de BV); au daesrain 727/17B (id.); Gdf 2, 527a cite deesrain d'après «Liv. de J. d'Ibelin, CLXIII, var., Beugnot» mais la réf. est erronée; - derainement adv. «en dernier» 156/4, 339/9, 393/19, 393/24, 393/25, etc.; derrainement 330/8 (= Gdf 2, 527c), 330/10, 330/14; desrainment 557/14B; daesrainement 434/19B; - desaangier v.tr. «débarrasser» 431/24B (= Gdf 2, 576b; la lecture desangier de l'éd. B est-elle erronée?), forme à aj. au FEW 4, 642b; - desaisine s.f. «formalité à l'aide de laquelle on opérait l'aliénation d'un héritage» 155/11, 156/17, 156/18, 156/19, 156/24, 156/25, 157/7, 157/14, 157/19 (= Gdf 2, 648c), etc.; dessaisine 157/19V, 157/28BO; - deserte s.f. «mérite, récompense» 299/5 (= Gdf 2, 578c), 299/19; desserte 299/10, 299/15, 299/18, etc.; - deservir v.tr. «mériter» 246/23 (= texte presque identique à la citation de Gdf 2, 580a qui se réfère à «Ass. de Jér., c. XXXVII, Beugnot»; réf. err. pour le ch. CIV? mais l'éd. B, ch. CIV donne un texte un peu différent); - desjugler v.tr. «tourner en risée» 256/25 (= Gdf 2, 603b); dejugler 256/25C; - desparagier v.tr. «mésallier» 422/28 (= Gdf 2, 621a qui cite le ch. CLXXXVIII [l. CLXXXVII] de l'éd. B avec var.; DC 3, 137c); - desraignier v.a. «défendre, soutenir en justice» 66/8 (= Gdf 2, 523a); desraigner 56/19 (= Gdf 2, 523b) qui se réfère au ch. 8 [l. 5] de l'éd. B), 58/9 (= Gdf), 61/7 (= DC 7, 25c), 64/7 (= DC), 79/3 (= DC), 82/11, 83/10 (= Gdf), 83/11 (= Gdf); desrainer 121/17 (= Gdf); desrainier 632/15 (aj. de ABV; = Gdf); - desrainable adj. «déraisonnable» 386/12AB (= Gdf 2, 638b); desrenable 386/12V; - desraison s.f. «chose contraire à la raison» 84/8BV, 135/16 (= Gdf 2, 638c); desraisson 84/8A; - destraindre v.tr. «contraindre» 65/24 (= Gdf 2, 667b d'après «Duc., Not. sur les Etabliss. de St Louis, liv. I, c. 61»; DC 3, 146a), 65/25, 72/10 (= DC), 92/8 (= DC), 397/18, 453/12, etc.; - destreer v.tr. «encadrer (une autre personne) pour lui faire honneur (le sujet est deux personnes)» 575/2ABV, cité par Gdf 2, 670b au sens err. de «marcher à droite de»; pour le sens comparable du verbe adestrer, v. A. Henry MélStraka II, 126; - destresce s.f. «contrainte» 224/17 (= cité comme exemple unique par Gdf 2, 690a s.v. detraise d'après DC 3, 146a); destrece 224/17A, 363/25, 364/7, 505/22, 657/6 (aj. de ABV); – desvoloir v.tr. «ne pas vouloir» 406/19 (= Gdf 2, 682b); - deterie s.f. «dette» 292/7 (= Gdf 2, 686b), 292/12, 292/16, 293/1, 293/2, etc.; detterie 689/5 (aj. de A); - detour s.m. «débiteur» 279/4, 411/11; detor 419/31 (= Gdf 2, 686a); - devise s.f. «division» 670/1 (aj. de ABV), 670/4 (id.; = Gdf 2, 702a), 670/11 (id.), etc.; - deviseor s.m. «personne chargée de faire un partage» 670/23 (aj. de ABV), 671/3 (id.), 671/7 (id.; = Gdf 2, 703c), etc.; - donatif s.m. «don» 428/7 (= Lac), 428/14, 726/4B = 726/19V (aj. de BV; passage cité deux fois par Gdf 2, 743b s.v. donatif pour le sens de «donateur»; Gdf se réfère à la p. 278 et au ch. CLXXV [l. CLXXV bis] de l'éd. B; la 1re citation est un peu différente du texte de l'éd. B); - doublet s.m. «sorte de vêtement fourré» 236/6 (= Gdf 2, 757b d'après Lac); - ecclesiaste adj. «ecclésiastique» 571/20 (= Gdf 3, 4a); - emprest s.m. «emprunt» 273/1V, 274/11AV (= exemple unique cité par Gdf 3, 74b), italianisme selon O. Bloch R 41, 178 auquel renvoie le FEW 4, 607b et n. 8; - enchantement s.m. «action de mettre à l'encan, enchère» 185/5 (= Gdf 3, 92b), 185/7 (= Gdf qui se réfère au ch. LXXXI [l. LXXX] de l'éd. B), 304/1 (= DC 4, 318c), 304/4, 305/1, 305/2; - encontre (a l'-) loc.adv. «en opposition» 254/20, 254/22, 341/6 (= GdfC 9, 454c), etc.; - engrigné p.p. «irrité» 563/4 (= Gdf 3, 176c); - enquesicion s.f. «enquête judiciaire» 557/17A (= GdfC 10, 18c; DEAF I 298 où il faut lire AssJérJIbB au lieu de AssJérIbB); enquisicion 557/17B (= DEAF); - entendaument adv. «intelligiblement» 84/10 (= Gdf 3, 254b), 85/4, 90/9, 90/10 (= Gdf qui se réfère à «Assises de Jérusalem, ch. 27»; réf. erronée pour le ch. XXIX de l'éd. B), 116/4, 122/10, 169/25; - ententif adj. «attentif» 51/15 (= Gdf 3, 258a), 58/21, 82/11, etc.; entreseigne s.f. «signe, marque»191/19 (= Gdf 3, 299c), 191/21; - envis (a -) loc.adv. «malgré soi» 61/12, 92/10, 139/3, 361/16, 373/5 (= Gdf 3, 318c); - errement s.m. «moyen de droit, procédure» 64/8, 64/22 (= Gdf 3, 331a), 64/33, 229/4, 409/19, 501/26; eschampe s.f. «échappatoire» 99/28BV, 101/23AV, 102/13B, 204/4B, 329/10, 335/25; eschanpe 85/10 (= Gdf 3, 363a), 96/10, 97/9, 98/6 (= Gdf), 99/28, 100/11 (= Gdf), 100/12, 102/16, 102/24, 103/8, 130/24, 158/4, 337/19, 352/15, 400/13, 402/1, 502/10 (= Gdf), 502/18; - eschampir v.intr. «échapper» 190/6V, 380/22; eschampir v.pron. «s'échapper» 190/6A; eschanpir 96/16 (= Gdf 3, 364a), 190/6; - eschanper v.intr. «échapper» 204/4; v.pron. «s'échapper» 204/23 (sans var.; = att. citée par Gdf 3, 364a d'après l'éd. B pour eschampir); - escolorjant adj. «changeant» 129/15 (= Gdf 3, 414a), 429/10; - escrivenage s.m. «charge, fonction de scribe» 579/19 (= DC 7, 367a; hapax cité par Gdf 3, 442c > FEW 11, 331a); - esforcement s.m. «renforcement» 368/10 (= Gdf 3, 456b), 368/20, 369/3; - esforcier v.tr. «forcer» 175/17, 177/11 (= Gdf 3, 458a); esforcer 135/27; - esgart s.m. «décision juridique» 62/24, 63/28, 65/4, etc.;

«discussion» 95/10 [pozer son esgart], cette att. est comprise autrement par Gdf 3, 467a et le DEAF G 206, 33, cf. l'éd. E 96 sur la premiere fuite; par esgart loc.adv. «avec justice» 62/14, 66/1, 66/10; par esgart de loc.prép. «selon la décision de» 64/6, 64/7, 64/23, etc.; metre soi en l'esgart de loc.verb. «se soumettre au jugement de» 63/19, 63/26, 68/24, etc.; metre soi en esgart de 134/27, 134/31; - esloigne s.f. «moyen dilatoire» 102/13, 102/17 (= Gdf 3, 486a), 102/23; - espaliere s.f. «partie de l'armure qui défendait l'épaule» 240/9 (= Gdf 3, 516b d'après Lac; DC 7, 540a); - esparjure s.m. «parjure» 167/3A (= DC 6, 175a), 173/17, 174/3A, 206/12, 210/10AV (= Gdf 3, 512b), 244/1V, 244/2V, 349/3V, 350/28V, 359/8V, 360/8V; esparjur 173/4V (= Gdf), 350/2V; sparjure 167/3V; - esparjurer v.pron. «se parjurer» 206/11AV, 206/12A, 209/29AV (= Gdf 3, 512b), 244/1, 279/7A, 358/17V, 359/20V, 361/28V, etc.; - essoignant s.f. «concubine» 188/7C (= hapax cité par Gdf 3, 576a); - essoigne s.f. «excuse alléguée pour ne pas se présenter en cause devant le juge» 71/13, 156/28, 490/9, etc.; esoigne 71/15, 195/25, 231/2, 280/16 (= Gdf 3, 576a), etc.; essoine 135/21, 231/12, 486/9, 554/12, etc.; esoine 146/17, 146/25, 149/13, etc.; DC 7, 657a cite «cap. 8» [Venir par essoigne, c'est alleguer excuse] (que je n'ai pas pu retrouver dans l'éd. E) et 7, 657c renvoie au «cap. 215» sans citation; - estagant s.m. «celui qui séjourne» 52/10 (= Gdf 3, 590a), cf. RLiR 63, 293; - estovier s.m. «ce dont on a besoin» 482/20 (= Gdf 3, 634c qui se réfère au ch. CCXXVII [l. CCXVII]; DC 3, 322b > TL 3, 1432, 13; DC renvoie aussi aux ch. 250 et 267), 665/11V (aj. de ABV); estoveir 482/21; par estovoir loc.adv. «par nécessité» 629/14 (aj. de ABV; = Gdf 3, 634b); - estraier v.tr. «laisser en la garde d'un étranger» 399/5 (= Gdf 3, 637b; DC 3, 323b), 400/3 (= Gdf), 401/18; estreer 399/2 (= Gdf), 401/1, 401/2 (= Gdf), 401/4 (= Gdf d'après Lac), 401/21, 402/3, 402/5, etc.; - esvancier v.tr. «gagner» 406/15 (= hapax cité par Gdf 3, 665c > FEW 24, 14b); - familiant adj. «vivant en famille» 265/12 (= hapax cité par Gdf 3, 716c d'après Lac); - finer v.intr. «s'accorder» 93/15 (= Gdf 4, 9c); - finité s.f. «affinité, alliance» 187/13A (= Gdf 4, 11c); - foagier v.tr. «imposer (?)» 559/13 (sans var.), cité par Gdf 3, 739b avec «?» au lieu de définition, cf. FEW 15, 2, 117b; le même passage est cité par Gdf 4, 110b s.v. fouer2 «payer le fouage de» d'après Lac avec la forme fouyer, c'est la leçon de T (v. éd. B 397) qu'il vaut mieux supprimer; - fonde s.f. «bazar» 55/11, 390/10, le 1er exemple est cité par Gdf 4, 55b à côté de trois autres att. concernant la Terre Sainte (dont JoinvW 164 = JoinvMo 164); - forment s.m. «provision de froment» 647/5 (aj. de ABV; = GdfC 9, 668a); - forsconseillier v.tr. «donner de mauvais conseils à» 781/10 (aj. de V; = Gdf 4, 72c); - forspaiser v.tr. «bannir» 561/13 (= Gdf 4, 93a pour l'emploi p.p. «Ass. de Jer., ch. CCLXXIII»), 567/34; v.intr. «s'expatrier» 479/12 (= DC 3, 562b), 563/7 (= Gdf 4, 92c); forspaysier v.pron. «s'expatrier» 700/25 (aj. de BV); forspayscé p.p. «qui vit à l'étranger» 635/3 (aj. de ABV; = DC), 635/6 (id.; = Gdf 4, 93a), 635/16 (id.); forspayssé p.p.subst. «celui qui vit à l'étranger» 635/1 (id.; = Gdf 4, 93a «Ass. de Jer., ch. XXXVIII»); franchise s.f. «condition libre» 177/1 (= GdfC 9, 656a); - frangomate adj. «affranchi» 797/29 (aj. de V; = DC 3, 587c; Gdf 4, 127c qui cite cette att. unique d'après AssJérOrdB et Lac); - gagier le/son seignor de son servise «refuser à son seigneur de faire le service du fief que l'on tient de lui» 451/8, 505/5 (= Gdf 4, 201c > DEAF G 30), 653/25 (aj. de ABV), 700/7 (aj. de BV), 700/9 (id.); guager son seignor de son servise/servize 452/18 (= DC 8, 229c), 453/5, 454/7, 455/15, 457/2 (= DC), 457/7, 503/6 (= Gdf 4, 201c > DEAF), etc.; gajer son seignor de son servize 454/18; guagier bataille «s'engager envers qn, en lui remettant un gage, à le rencontrer en combat singulier» 214/25 (= GdfC 9, 679a; att. à aj. au DEAF G 30, 28); - ganbeison s.m. «pourpoint rembourré» 240/14; guanbeison 240/13, les deux att. sont citées par Gdf 4, 215b, d'où DEAF G 108, 53 et 109, 11 où AssJér est à lire AssJérJIbB; les deux formes de l'éd. E sont à aj. au DEAF; - greal s.m. «plat large et creux» 578/6 (= Gdf 4, 326b d'après Laborde, d'où DEAF G 1108, 11 où AssJér est à lire AssJérJIb); - gregier v.tr. «imposer une charge considérable» 81/17 (= Gdf 4, 345b), 239/1, 382/2; gregier a «id.» 60/6 (= Gdf), 99/8, 102/31, 411/29, les att. du 2^e emploi peuvent être ajoutées au DEAF G 1309, 36; - harace s.f. «grand bouclier» 236/9 (= hapax cité par Gdf 4, 417a), 236/13, 236/19, v. DEAF H 176, 35; - heriter v.tr.absolu «posséder par héritage» 319/19 (= GdfC 9, 755c), 319/22 (= GdfC), etc.; - joiete s.f. «usufruit» 560/13 (= hapax cité par Gdf 4, 648b d'après DC 4, 423b); - joye s.f. «usufruit» 560/13A (= Gdf 4, 647a); - latin adj. «qui appartient aux peuples de l'Occident» 683/6 (aj. de ABV; = GdfC 10, 66b); 789/7 (aj. de V); - leuc tenant s.m. «remplaçant» 733/6 (aj. de V; = att. que GdfC 10, 82a cite d'après NotExtr 33, 266), 789/3 (id.); - ligece s.f. «hommage lige, fief possédé sous la charge de l'hommage lige» 308/1, 368/12, 368/13, 439/21 (= DC 5, 105a), 443/6 (= Gdf 4, 781c qui se réfère au «ch. 207»; err. pour le ch. CXCVII de l'éd. B), etc.; ligesse 307/18 (= Gdf 4, 781c; DC 5, 106a), 307/20, 307/26, 308/2, 308/3; - lisir s.m. «permission» 120/22 (= Gdf 5, 23c), 131/27; - loge s.f. «abri couvert aux halles et foires» 390/11 (= Gdf 5, 15b); - main (de basse -) loc.adj. «de basse extraction» 567/31; de bace main 53/10 (= Gdf 5, 77c d'après Lac; DC 5, 250a); - mainsnee s.f. «serviteurs domestiques» 283/9 (= Gdf 5, 295a [citation modifiée]; DC 5, 188a); maisnee 283/14 (= DC); mehnee 795/5 (aj. de V); - mal (mauvais -) s.m. «épilepsie» 185/9 (= GdfC 10, 109b), 296/2, 296/4; - maligner v.intr. «user de fraude» 269/24 (= Lac), 287/3 (= Gdf 5, 123a), 687/22 (aj. de AV; = DC 5, 197a; Gdf d'après «Ass. de Jérus., chap. 68», erreur pour le ch. LXVIII de l'éd. B, mais le texte est un peu différent); maliner 279/6, 281/10, 335/24 (= Gdf), 381/16; marche s.f. «limite» 671/7 (aj. de ABV; = GdfC 10, 121c); - mareschaucer v.tr. «ferrer, panser, en parlant de chevaux» 260/18, 260/20, 261/5; mareschacer 260/16 (= Gdf 5, 170c d'après DC 5, 278b); - merme adj. «mineur» 781/29 (aj. de V), 805/29 (id.); merme d'aage «mineur» 66/3, 79/4 (= Gdf 5, 261b), 81/5, 359/14, 377/1, 377/3 (= texte presque identique à celui que Gdf cite d'après «Ass. de Jer., I, 254, Beugnot»; réf. err. pour la p. 259? mais le texte de l'éd. B est un peu différent), 396/6, 396/12, 421/11, 503/9, 503/22, 634/1 (aj. de ABV), 634/4 (id.; = DC 5, 424b-c; Lac), 634/6 (id.; = DC 5, 424c), 639/2 (id.), 639/9 (id.), 733/9 (aj. de V), 734/32 (id.), 751/14 (id.), 770/14 (id.), 770/16 (id.), etc., régionalisme; - mermeau s.m. «mineur» 735/33 (aj. de V), 776/4 (id.), 776/7 (id.), 790/32 (id.); mermiau 639/10A (aj. de ABV; = exemple unique cité par Gdf 5, 261b s.v. mermel), 805/27 (aj. de V); mermia 634/1V (aj. de ABV); mermiau adj. «mineur» 790/27 (aj. de V), régionalisme; – mermer v.tr. «priver» 389/14 (= Gdf 5, 261c), 406/16 (= Gdf), 406/18, 475/2, 475/9, 476/10, 477/9, 477/13, 492/6, 506/11, 552/2, 552/4 (= Gdf), 698/4 (aj. de BV), 698/7 (id.), 698/12 (id.), 699/17 (id.), 699/26 (id.), 700/2 (id.), 700/5 (id.), 700/25 (id.), 700/31 (id.), 700/32 (id.), 701/2 (id.), 702/8 (id.), régionalisme; - mescheir v.impers. «arriver du mal» 209/29 (= Gdf 5, 270c); - meschever v.intr. «avoir du malheur» 88/18 (= Gdf 5, 271c); - mesion s.f. «dépense» 268/2 (= Gdf 5, 346b d'après Lac; DC 5, 420c); mecion 787/8 (aj. de V; = Gdf, DC); mension 799/28 (id.; = DC); mencion 796/6 (id.; = DC), 796/9 (id.; = DC); - mesprendre v.intr. «commettre une faute» 61/18, 81/9 (= Gdf 5, 299c), 81/27 (= Gdf), 82/3, 82/6, 197/5, 512/19, etc.; - mestrance s.f. «fonction de magistrat (?)»

213/7B (= exemple unique cité par Gdf 5, 99b pour ce sens); - miege s.m. «médecin» 473/22 (x 2; la 2e occurrence = Gdf 5, 214c), 473/25; - monoie s.f. «monnaie» 99/12 (= GdfC 10, 169b), 99/13, 99/18, 99/23 (= GdfC), etc.; - mostre s.f. «descente sur les lieux» 101/27, 101/28, 102/1 (= Gdf 5, 393b), 102/4, etc.; - motiement adv. «expressément» 384/16, 385/20 (= exemple unique cité par Gdf 5, 423a), 386/8; motier v.a. «déclarer» 66/4 (= Gdf 5, 424b s.v. motir qui cite cette att. d'après «Duc., Not. sur les establiss. de S. Louis»), 66/19 (= att. citée par Gdf 5, 424b pour motir); - motir v.a. «déclarer» 66/6, 66/13 (= Gdf 5, 424b; DC 5, 532c; Lac), 75/17 (= Gdf), 77/18, 101/25, 142/6 (= Gdf), 144/9, 144/19 (= Gdf), 223/6, 305/4, 487/2 (= Gdf), 495/19 (= Gdf, DC), etc.; - multeplier v.tr. «mettre aux enchères» 578/24 (= Gdf 5, 379b > FEW 6, 3, 204a); - ost (estre en -) «être en campagne» 582/8, 582/25 (= Gdf 5, 653b); - otroier v.tr. «consentir à» 87/9 (= Gdf 5, 661c); - paiser fors loc.verb. «bannir» 561/13C (= Gdf 5, 698c s.v. paisier3 qui se réfère au ch. CLXLIX [l. CCX-LIX] var. de l'éd. B); - palais adj. «ouvert, clair» 184/10; paleis 727/32V (aj. de BV); palés 727/32B (id.), 728/2 (id.), ces att. sont citées par Gdf 5, 702c; régionalisme, v. FEW 7, 485b; - palesement adv. «ouvertement» 184/10V (= Gdf 5, 703a d'après DC 6, 97b), régionalisme; - parfait s.m. «achèvement» 575/6CO (= Gdf 5, 762c); perfait 400/15; - paroffrir v.tr. «offrir» 784/9 (aj. de V); v.pron. «s'offrir» 234/20A; l'att. que Gdf 5, 783b cite d'après le ch. CII de l'éd. B correspond à porofrir (sans var.) de l'éd. E 237/3; - parpaier v.tr. «payer entièrement» 282/20 (= Gdf 5, 785c), 425/8; parsonier adj. «qui participe» 167/16 (= Gdf 5, 750a), 225/1, 225/3; persounier 225/1V (= DC 6, 167a); - partison s.f. «partage» 324/13 (= Gdf 6, 12b); partizon 325/15V; persounament adv. «d'une manière personnelle» 742/2 (aj. de V); personament 742/19 (id.; = GdfC 10, 324a qui se réfère au ch. CLXXII [l. CLXXII bis] de l'éd. B); plaideor s.m. «avocat» 56/30, 58/22, 59/17, 61/4 (= Gdf 6, 183c), 61/5, etc.; - plege s.m. «garant» 183/2, 278/1, 282/1, 286/1, 288/3, 292/1, 292/3 (= Gdf 6, 211a), etc.; - plegerie s.f. «garantie» 183/11 (= Gdf 6, 211c), 183/13V, 183/26, 184/19, 278/18, 286/1, 288/2, 292/5, etc.; - point (prendre a -) loc.verb. «saisir sur le fait» 564/17, 564/18 (= tous deux DC 6, 570c), aj. au FEW 9, 586b; - pointeer v.tr. «marquer d'un trait, noter» 84/14 (sans var.; = Gdf 6, 254a); Gdf 6, 255a s.v. pointier¹ cite le même passage d'après DC 6, 570c [pointant], leçon modernisée; - porofrir v.pron. «s'offrir» 174/15, 176/19, 216/4, 232/21 (= Gdf 6, 298a qui se réfère au ch. XCXVIII [l. XCVIII] de l'éd. B), 232/26, 234/20, 235/4 (= Gdf qui considère cette att. comme celle de l'emploi neutre d'après le texte err. de l'éd. B), 236/3, 237/3 (= att. citée par Gdf 5, 783b s.v. paroffrir), 240/5, 241/20, 242/7 (= Gdf 6, 298a), etc.; inf.subst. «action de s'offrir» 176/20 (= Gdf 6, 298b); - porporter v.tr. «présenter» 91/8, 192/1A (= Gdf 6, 302c), 207/25; pourporter 192/1V; - pos s.m. «pouls» 473/23 (= GdfC 10, 396b); - preeschement s.m. «prédication» 51/8 (= Gdf 6, 373a); - presenter v.tr. «dénoncer» 194/1, 194/3 (= Gdf 6, 390a); - prevelige s.m. «charte» 165/4, 165/6, 165/9 (= Gdf 5, 402a), 168/3 (= Gdf), etc.; - punir v.tr. «frapper d'une peine» 420/29 (= GdfC 10, 448b); - que (ne -) «seulement» 569/3 (= Gdf 6, 496b); - querele s.f. «dispute» 55/3, 55/5, 55/6, 55/12, etc.; carelle 66/7A, 80/2A, 632/1 (aj. de ABV), 632/3 (id.), les att. de 55/3 et de 55/5 (où l'éd. E ne donne pas de var.) sont citées par Gdf 6, 502a pour la forme carelle; - querillos adj. «qui aime les querelles» 738/10 (aj. de V; = GdfC 10, 458a); querelous s.m. «celui qui dispute» 116/21, 567/33; - quitance s.f. «abandon» 563/24 (= Gdf 6, 521a); - raembre v.tr. «rançonner» 214/20, 659/16 (aj. de ABV; = Gdf 6, 550b s.v. raembrer d'après Lac; DC 7, 71c); - raenbler v.tr. «rançonner» 214/20C (= Gdf 6,

550b); - rain de «un peu de» 520/5 (= Gdf 6, 562a); - ranponos adj. «injurieux» 78/17 (= Gdf 6, 587a); - razor s.m. «rasoir» 240/24 (= Gdf 6, 608c), 241/2; - recorder v.tr. «résumer» 130/20 (= Gdf 6, 682b), 130/23, 130/29, etc.; «confirmer» 367/14 (= Gdf 6, 682c), cette distinction de sens de Gdf est-elle sûre? - recort s.m. «témoin» 131/11, 131/12-13 (= Gdf 6, 683c qui se réfère au «ch. XLIV»; erreur pour le ch. LIV de l'éd. B? mais le texte n'est pas identique), 365/10, 365/16, 365/17; «témoignage» 131/14, 365/15; - recreant adj. «qui renonce à soutenir sa cause» 174/9, 198/9, 199/9, 205/11, 219/9, 232/10, 423/2 (= DC 7, 59a; Lac 9, 87a), etc.; à quelle occurr. de l'éd. E correspond le passage que Gdf 6, 692a cite d'après «Assis. de Jerus., I, 139»? l'endroit qu'il désigne correspond à l'éd. E 198/9 où le texte est différent; citation d'après DC ou Lac (mais ni DC ni Lac ne précisent le chapitre)?; - redevance s.f. «rente» 318/7, 318/14, 324/9 (= GdfC 10, 511a); - relaissier v.pron. «se désister» 224/7 (= Gdf 6, 759b); - reneé p.p. «infidèle» 167/5 (= Gdf 7, 37b; DC 7, 124a); - requereor s.m. «celui qui demande» 61/7, 71/24, 84/12, 96/4 (= Gdf 7, 76b), 118/3A, 336/22, 698/15 (aj. de BV), etc.; requereoir 224/4V; requerreour 359/7V; - restiveté s.f. «caractère d'un animal rétif» 260/19A (= GdfC 10, 561c qui se réfère à «Ass. de Jérus., I, 184» bien qu'il reprennne en fait cette citation d'après Lac en y introduisant une erreur [vit 1. ait]), 261/4; - retenaill s.m. «réserve de droit» 62/28 (= sans doute une des att. auxquelles DC 7, 159b renvoie; il se réfère aux chap. 2, 3, 8, etc. sans citation), 63/19, 63/26 (= Gdf 7, 139b > FEW 10, 335b), 65/14, 336/14 (= Gdf), etc.; retraire v.tr. «rappeler» 114/17 (= Gdf 7, 154c qui le cite pour le sens de «exercer le retrait lignagier»); - riotous adj. «pénible» 85/27, 95/3 (= Gdf 7, 202a); «querelleur» 738/10 (aj. de V); - sanguinité s.f. «parenté directe» 187/13 (= Gdf 7, 308c); - seailles s.f.pl. «moisson» 797/21 (aj. de V; = DC 7, 384c; exemple unique cité par Gdf 7, 344a > FEW 11, 365a;), 797/26 (id.); - secrete s.f. «trésorerie secrète du roi» 373/12, 580/12, 585/14; segrete 786/18 (aj. de V; = DC 7, 386a), 786/20 (id.; = DC); escrire en la secrete loc.verb. «sceller du petit sceau pour les affaires secrètes (ou plutôt sens précédent? le FEW ne semble pas avoir repris l'interprétation de Gdf)» 326/12 (= Gdf 7, 350c); - seignau s.m. «seing, signature authentique» 629/8 (aj. de ABV; = Gdf 7, 354c; DC 7, 479c); - selorgien s.m. «chirurgien» 473/13, 473/23 (= GdfC 9, 83a), 474/1; cyrorgien 474/1O; - semoneor s.m. «celui qui convoque» 91/13AB, 194/18 (= DC 7, 634c; DC renvoie aussi au ch. 215), 195/3, 196/2 (= DC), 416/23, 470/21 (= GdfC 10, 686c; DC), 487/3, etc.; semoneour 195/16; semouneoir 91/13V; - sodee s.f. «gage, salaire» 299/2, 299/5 (= Gdf 7, 448a; DC 7, 517a), 301/2, 581/25, 585/2, etc.; sodeer s.m. «homme d'armes, mercenaire» 299/1, 299/3 (= Gdf 7, 449c), 403/14, 585/3, 586/4, etc.; sodoier 299/25, 301/1, 301/3, etc.; - sorcerie s.f. «sorcellerie» 237/22 (= Gdf 7, 479a), 237/25, 243/19; - sos s.m.pl. «solde» 499/22, 499/24, 499/25, 500/7, ces att. sont citées par DC 7, 517a, d'où FEW 12, 50a; - sotilance s.f. «habileté» 82/12 (= Gdf 7, 564c); soutilance 86/2, 190/1, 190/2; soutillance 163/6 (= Gdf); - surmener v.tr. «malmener» 459/4, 459/21, toutes les deux att. sont citées par Gdf 7, 534c d'après DC 7, 661c; - tanevas s.m. «sorte de bouclier» 252/6 (= Gdf 7, 633b); - tarsenal s.m. «lieu de fabrication ou de dépôt pour les armes» 801/13 (aj. de V) = GdfC 8, 191c «Ass. de Jér., p. 214» (en fait d'après Lac, voir supra remarque sur mirme; le même passage est cité par DC 8, 34c qui se réfère au «cap. 314») > FEW 19, 39a (hap. 13e s.), TLF (av. 1266); comme ArveillerOr 76 l'a noté, il faut modifier la date; - testiere s.f. «armure de la tête du cheval» 241/3 (x 2; = DC 8, 87b > TL 10, 288, 48); torne de bataille s.f. «gage de duel judiciaire» 164/11, 165/16 (= Gdf 7, 757b), 170/14

(= DC 8, 127c), 172/22 (= DC), 173/10, 175/4, 187/5, 227/17AB (= Gdf), 246/21, 281/10, 518/3, etc.; - tornee (lettre -) s.f. «majuscule» 629/5 (aj. de ABV; = GdfC 10, 790b, d'où FEW 13, 2, 55a); - torner v.tr. «provoquer» 100/25 (= DC 8, 127c), 147/9, 175/5, 175/26, 280/13 (= GdfC 10, 789c), etc.; - toup s.m. «toupet» 573/28ABV (= Gdf 7, 746b); - trelé p.p. «garni de treillis» 241/15 (= Gdf 8, 37b); - treusques adv. «jusque» 573/22CO, 573/23ABV (= Gdf 8, 90c); treusques a tant que loc.conj. «jusqu'à ce que» 573/12CO; trusques a tant que 573/11ABV; - useement adv. «habituellement» 337/11 (= Gdf 8, 120c); - user v.tr. «exercer, pratiquer» 52/9 (= Gdf 8, 121b); - vaillance (a la -) loc.adv. «de même valeur» 677/6 (aj. de ABV), 678/7 (id.), 680/23AB (id.; = Gdf 8, 131c); - vair adj. «bigarré» 587/9 (sans var.), att. qui correspond à vairiees dans la citation que Gdf 8, 136b a tirée de l'éd. B; - varier v.tr. «contester» 172/3 (= Gdf 8, 148c); - venir au dessus loc.verb. «vaincre» 362/12 (= Gdf 8, 173b); - vochier v.tr. «appeler en justice» 101/1 (= Gdf 8, 275c qui se réfère au ch. XXXXII [l. XXXVII] de l'éd. B; DC 8, 372b), 178/2V, 704/23B (aj. de BV; = Gdf); vouchier 101/9 (= Gdf qui se réfère au ch. XXXXII [l. XXXVII] de l'éd. B), 165/5, 170/17, 178/2, 178/3 (= DC), 179/4, 218/10, etc.; - voer v.tr. «appeler en justice» 101/1A (= Gdf 8, 277a [la réf. à la p. 61 est mal placée]), 165/5A, 178/2A, 178/3A (= Gdf), 178/7A; - voie s.f. «moyen dont on se sert» 85/8 (= GdfC 10, 834b), 99/3, 102/22; vee 99/12A (= GdfC); - vuid (en -) loc.adv. «sans rien contenir» 95/11; passer en vuit loc.verb. «faire rendre un jugement qui ne profite pas» 116/9; paser en vuit 122/13 (= Gdf 8, 317a), le 3^e exemple que Gdf cite d'après «Ib. [= Assis. de Jérus., I, 78, Beugnot]» vient en fait de I, 583 de l'éd. B (v. son gloss.); passer soi en voit/vuit loc.verb. «id.» 95/11AB (= Gdf).

Pour ne pas allonger excessivement mon compte rendu, je laisse de côté bien d'autres attestations remarquables qu'on peut recueillir en examinant la présente publication.

Takeshi MATSUMURA

Christine de Pizan, *Le livre de l'advision Christine*. Édition critique par Christine RENO et Liliane DULAC, Paris, Champion, 2001, XCIX + 261 pages.

Composé en 1405, *Le livre de l'advision Christine* est transmis par trois manuscrits. La présente édition se fonde sur l'ancien Phillipps 128 (aujourd'hui dans une collection particulière) tout en donnant un choix de variantes des deux autres témoins: Paris, BNF, fr. 1176 et Bruxelles, Bibliothèque royale 10309. L'introduction fait le point sur les sources et la tradition manuscrite [XI-LII] et consacre vingt-cinq pages à la langue du texte [LIII-LXXVIII]. Elle est suivie d'une longue bibliographie [LXXIX-XCIX]. Après l'édition proprement dite [3-142] qui se lit agréablement, on a des notes [143-193], un index des noms propres et des sujets [195-205] et un glossaire [207-258].

Le glossaire, très riche, complète utilement le FEW et DMF⁰. Voici de petites corrections à y introduire: *acertainer* l. [*acertener*]; – *astrat* signifie plutôt «distrait»,

cf. ChrPizPolicieK 98/26 astroit (var. astrat), FEW 24, 57b; - entresach(i)er ne doit pas être traduit par «se bousculer mutuellement»; - inbuer l. imbuer; - perplexe est à placer après perpetuité. On aurait aimé que le gloss, insistât davantage sur l'intérêt de certaines attestations, puisqu'il ne manque pas de cas intéressants. Citons par exemple: aluchement s.m. «séduction» n'est connu que par une autre att. de ChrPis citée par le DMF⁰ et le mot mq. au FEW 5, 431b; - ambigu adj. est une 1re att. par rapport au FEW 24, 398b; le mot mq. au DMF0; - causement s.m. «cause» est un hapax cité par le DMF0 et il est à aj. au FEW 2, 542a; - le sens de «qui s'intéresse à» donné à l'adj. curable n'est pas connu ailleurs, il est à aj. au FEW 2, 1562a et au DMF0; - egritude s.f. «maladie» 1re att. par rapport au FEW 24, 208a; le mot mq. au DMF⁰; – exort s.m. «exhortation» n'est connu par le DMF⁰ que par un autre exemple de ChrPis; aj. au FEW 3, 294b; - fabuleux n'est connu par le TLF que depuis une att. de l'imprimé de 1531 de la traduction de la Cité de Dieu par Raoul de Presles; le mot mq. au DMF⁰; - inconversable, hapax cité par le DMF⁰ qu'il faut aj. au FEW 2, 1132b; - paillardaille 1^{re} att. par rapport à Gdf 5, 690b = FEW 7, 498a; le mot mq. au DMF⁰; - produisible est un hapax à aj. au FEW 9, 424b et au DMF⁰; - reflexible est une 1^{re} att. par rapport au FEW 10, 191a; le mot mq. au DMF⁰; - transitoirement antidate le FEW 13, 2, 207b et le TLF; le mot mq. au DMF0.

Voici quelques ajouts au gloss.: alegorisier v. pron. «être expliqué allégoriquement» 6/111, l'emploi pron. manque au FEW 24, 329a et au DMF⁰; - arogant s.m. «personne arrogante» 136/35, 1re att. de l'emploi subst. par rapport au FEW 25, 331b et au DMF⁰, mais on a une att. antérieure dans GratienBL D46, c1; - aspiracion s.f. «désir» 5/96, 1re att. par rapport au FEW 25, 497a; ce sens est absent du DMF0; assimiller v.pron. «être comparé» 6/112, 1re att. par rapport au FEW 11, 629b; l'emploi pron. mq. au DMF⁰; - contradictoirement adv. «d'une manière contradictoire» 87/28, le mot mq. au DMF0; - domicille s.m. «habitation» 31/76; - escommenie s.f. «excommunication» 86/24 var.; - Espagne (faire chastiaulx en -) 83/34, v. DiStefLoc 148c; - fornicable adj. «de fornication» 19/5, hapax à aj. au FEW 3, 725a et au DMF⁰; - indivision s.f. «absence de division» 68/43, att. antérieure à celle de GdfC 10, 9a; le mot mq. au DMF0; - maronnier s.m. «marin» 128/52; - negativement adv. «d'une façon négative» 80/43; - philographe s. «scribe (?)» 16/12 var., cf. FEW 2, 632b; O. Collet BHR 63, 158; - posteriorité s.f. «état de ce qui est postérieur à autre chose» 72/63, 1re att. par rapport au TLF s.v. postérieur; le mot mq. au DMF0; - prophecion s.f. «métier» 5/85, aj. au FEW 9, 429b qui cite prophecion (1410) = 1404 ChPizFaisS II, 12 cité par GdfC 10, 426c et le DMF0; - salarié adj. «qui perçoit un salaire» 95/13, 1re att. citée par le DMF0; - transport s.m. «action de porter d'un lieu dans un autre» 96/50, 1re att. pour ce sens par rapport au TLF et au DMF0; - voiageur s.m. «celui qui voyage» 91/7, 1re att. par rapport au TLF et au DMF0; - yreparable adj. «qu'on ne peut pas réparer» 20/8. On aurait pu aussi noter des adj. correspondant aux noms de lieux, parce qu'ils sont peu présents dans les dictionnaires historiques: corinthien adj. «de Corinthe» 61/84; - lacedemonien adj. «de Lacédémone» 61/84; - milesien adj. «de Milet» 61/68; - periandran adj. «de Périandre (?)» 61/85; - sydien adj. «de Sidon» 61/85.

Takeshi MATSUMURA

Testaments saint-quentinois du XIV^e siècle, édités par Pierre DESPORTES, Paris, CNRS Editions (Documents, Études et Répertoires, 70), 2003, LX + 157 pages.

Il s'agit d'un travail d'historien, mais il nous intéresse dans la mesure où il publie le texte de l'ensemble du corpus conservé dans la liasse 27 des A. M. de Saint-Quentin. Ce sont 40 testaments du 14° siècle, accompagnés de 8 documents annexes (dont deux inventaires de biens meubles), suivis en appendices de 3 testaments du 13° s. et de l'unique testament du 15° s. conservé, ainsi que de quelques menues pièces. Pour l'essentiel les textes sont en langue vernaculaire, sauf un seul testament du 13° siècle.

L'introduction historique est tout à fait consciencieuse. Cependant, comme l'ouvrage est publié dans une collection prestigieuse du CNRS, patronnée par l'IRHT, on attend une édition impeccable, d'autant que l'éditeur se réclame d'un guide excellent, les Conseils pour l'édition des textes médiévaux, publiés par l'École nationale des Chartes. La bibliographie [LVI-LX] ne contient cependant pas quelques éditions de testaments assez connues, dont la plus recommandable, qui eût pu servir de modèle au plan de la méthode, est celle de P. Ruelle, Actes d'intérêt privé conservés aux Archives de l'État à Mons, Bruxelles, 1962. Signalons quelques broutilles: 6, 1. 16 à; -6, l. 28; 21, l. 5 siècle; -7, 14 où; -7, l. 2 d'en bas et 31, l. 17 n'empuissent (= n'em p.); -8, 1. 5 empartie (= em p.); -17 1. 4(2x); 31 1. 18(2x) ni (= n'i); -26, 1. 13 derrière; - 34 l. 9 et 11 d'en bas curé del eglise (= curé de l'e.); - 35 l. 21 chest assavoir (= ch'est a.); - 36 I. Acquêts fonciers donné, en gras, comme titre de la section se dénonce comme un ajout de l'éditeur, en face du titre de la section suivante II. Debtes dehues seur wages, qui paraît normal, et on se demande si la numérotation en romains est dans le ms.; - 36 l. 9 séans; - 37 l. 2 et 61 l. 15 candrelach s'est toujours lu caudrelach; - 97 l. 8 d'en bas et 129 l. 5 d'en bas pevent (= peuent); - 97 1. 5 d'en bas acques (= acqués); - 98 l. 3 jour, forme inconnue pour jou «je»; - 111 1. 13 le surcrois ou oultre plus (= outreplus); - 136 l. 3 d'en bas benoîte et 137 l. 25 benoîtement. Il y a quelques problèmes: fergeul(l) 61 correspond à ferrieul de Gdf 3, 766bc, mais on a ferioel (qui pourrait valoir ferjoel) ds GlossMontpG 122c; - encourrié 129 l. 2 d'en bas, doistre 106 l. 10 d'en bas, viderech 63 [122 et 123] me restent obscurs. On peut trouver des régionalismes et pour m'en tenir à ceux que j'ai eu souvent l'occasion de commenter ici, je citerai: Candelliere «Chandeleur» 89 et esseulé «unique» ds lincheull esseulé 63 [116] par opposition à paire de linchiuz.

Il manque un glossaire qui aurait permis de réunir des faits linguistiques. Par exemple les pers. 3 et 6 des subj. prés. en -che (cf. GossenGramm 140-41), dont voici l'inventaire: a) sans e atone à la fin du radical – 1^{re} conj. demeurchent 16, emploiche 18, emporche 84, 91, 105; 4^e conj. introduiche 18, mechent 56, rabache 128; b) avec e atone – 1^{re} conj. admenistreche 6, demeureche 105, 110 (à côté de demeurt 23, demeurent 28, 29, demeure 44), donneche 18, emporteche 70, envoiecent 15, gouverneche 6, 18, possesseche 18; 2^e conj. dieche 65; 4^e conj. goeche(nt) 6(2x), 18, 56, 59, goesche 71 (à côté de goech (sic?) 6 et de goisse 22).

La confection d'un glossaire aurait aussi amené à s'interroger sur quelques formules problématiques. Le texte connaît enaagiet / enaaget souffissamment «majeur» 6(2x) imprimé à tort en aagiet / en aaget. Il connaît aussi sousagiet (mi enfant [...] allassent de vie a trespasement sousagiet) «mineur» 28 et au féminin souseagee (elle

sera sous eagee, coupé à tort en deux mots) 50. Il atteste en outre estre sous aage souffissant «être mineur» 21, 71, 83, 85 ainsi que estre sous aage (elle sera sous aagé; ellez seront soubzaagé ou asseneez, où l'absence de la marque du féminin et/ou du pluriel impose de lire sous aage) «être mineur» 35, 132, 133. En fonction de ces certitudes, on tentera d'éditer correctement les phrases suivantes: se li ung ou plus de mes enfans [...] trespassoit ou trespassoient de ce siecle sous aagé 21 ou se de aucun de mes enfans defaloit sous aaigé [...] et se tout deux defaloient sous aaigé 71, 108 cf. encore sous aagé 30, 56, 73, 103; toutes ces formes peuvent être imprimées sous aage ou, à la rigueur, sousaagé mais pas sous aagé. Les deux cas de soubzaagé (un ou pluseurs de mes enfans aloit ou aloient de vie a trespas soubzaagé 122; tant qu'il seront soubzaagé 130) pourraient aussi bien se lire soubz aage.

On rencontre fréquemment, ponctuée ainsi, une formule de ce genre: et de ce mien testament, ordenance et devis fas, jou nomme, eslis et establis mes executeurs 7, 10, 12, 16, 19, 29, 31, 42, 44, 50, 53, 57, 68, 71, 73, 76, 80, 88, 92, 95, 98, 100, 109, 118. Le nœud du problème se situe autour des mots devis fas jou nomme. Parfois, jou est omis (et de cest mien present testament, ordenance et devis, fais, nomme, estaulis et eslis mes executeurs 25 et dans ce cas la ponctuation de l'éditeur est bonne: «de ce testament, de ces dispositions et de ces stipulations, je fais, nomme mes exécuteurs»), avec en plus permutation entre fais et devis (et de cest men testament fais, devis et eslis mes executeurs 40, 46: «de ce testament je fais, je fixe et je choisis mes exécuteurs»). D'autres fois c'est fais qui est supprimé (et de ce mien present testament, ordenanche et devis, je nomme et eslis mes executeurs 59: «de ce testament, de ces dispositions et de ces stipulations, je nomme et choisis mes exécuteurs») ou placé derrière je/jou (et de ce mien present testament, devis et darraine volenté, je fais, nomme, eslis et establis mes executeurs 116; et de ce mien present testament, devis, ordenanche ou derrainne volenté, je nomme, fais, eslis et establis mes executeurs 138 (1424)); c'est ce dernier ordre qui justifie de ponctuer ainsi la phrase-type, citée au début de ce paragraphe: de ce mien testament, ordenance et devis, fas jou, nomme, eslis... Par conséquent, on jugera inutile l'introduction de nomme dans et de ce mien testament fais, jou <nomme> mes executeurs 120, à condition de supprimer la virgule qui sépare le verbe de son sujet inversé, virgule que l'on supprimera aussi dans et de ce men testament et devis fais, jou nommes exequteurs 86, où l'on lira nommés («de mon testament je fais exécuteurs désignés»).

La même séquence testament, ordenance et devis se retrouve dans la formule fais et ordenne men testament, ordenance et devis, de tous mes biens 20, 69, 78, 82, 90, où la virgule après devis ne se justifie pas, l'éditeur ayant ailleurs ponctué différemment (fas et ordenne me testament et men devis de tous mes biens 30, 41, 67; fas et ordenne men devis, men testament et me derrainne volenté de tous mes biens 18, 34). Une même inconséquence se retrouve dans pour vendre, pour despendre, tel fuer, tel vente 68, inadéquat en face de vendre et despendre tel feur tel vente 89.

On aurait donc souhaité une plus intense attention aux formules récurrentes des testaments.

Un index des noms de personnes et un index des noms de lieu terminent l'ouvrage.

Gilles ROQUES

Yan GREUB, Les Mots régionaux dans les farces françaises, Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550), Strasbourg, 2003 (Bibliothèque de linguistique romane 2), IX + 403 pages + un CD-Rom.

Dans cet ouvrage issu de sa thèse soutenue aux universités de Neuchâtel et de Paris IV, Y. Greub étudie les mots régionaux contenus dans le Recueil de farces édité par A. Tissier (= TissierFarces). Le livre est constitué de deux gros morceaux: dans un premier temps (chapitre 4 «Étude des unités diatopiquement spécifiques dans le lexique du Recueil Tissier» [59-240]), l'auteur examine les mots et expressions qui lui paraissaient régionaux et établit une ou des cartes pour presque chaque cas; les cartes sont dans le CD-Rom. Ensuite dans le chapitre 5 «Localisation des textes examinés sur la base des critères lexicaux établis précédemment» [241-343], il tente de situer géographiquement chacune des 65 farces à partir des mots qu'il a étudiés dans le chapitre précédent. C'est un travail ambitieux qui contient des pistes intéressantes et qui va inciter chacun à faire des recherches similaires dans d'autres genres littéraires. On ne peut que féliciter YG d'avoir mené à bien son entreprise de grande envergure. Comme on peut s'y attendre, l'auteur ne manque pas d'esprit critique. Aussi bien dans son introduction [1-22] que dans sa conclusion (surtout [377-384]) il n'hésite pas à critiquer les travaux antérieurs, et dans un chapitre intitulé «Critique» [345-350] il dénonce «certains vices de méthode» de ses prédécesseurs. Face à ce ton péremptoire on imaginera peut-être que le travail sera impeccable⁽¹⁾ et qu'il nous servira désormais de référence indispensable. Mais quand on examine de près ce que l'auteur fait dans son chapitre 4, on est amené à se demander s'il ne souffre pas de «certains vices de méthode».

Avant d'aborder différents problèmes que pose le ch. 4, notons que le ch. 5 qui doit rassembler pour chaque farce les mots étudiés au ch. 4 contient quelques erreurs. Pour la farce 12 [260], la liste des mots contient erronément poulier qu'il faut lire poulcer (sauf erreur, poulier ne se trouve pas dans ce texte). Cette erreur se répercute dans le commentaire et dans la carte [261], qu'il faut corriger à l'aide de la carte de poulcer. Voici d'autres détails: parmi les mots énumérés pour la farce 21 [272] massis ne semble pas être au ch. 4 (si je ne me trompe); l'article qui lui est consacré a-t-il été supprimé? - la liste des mots examinés pour la farce 38 [296] n'est pas tout à fait exacte, puisque le verbe tuer qui se lit aussi en II, 661 n'est pas propre à la version I et que blancher est à lire blanchet dans les mots propres à la version II; - subtilement que YG cite comme mot étudié pour la farce 48 [318] n'apparaît pas au ch. 4; - pour la farce 52 [326], pourquoi l'adj. cault est-il ici discuté alors qu'il a été exclu de l'examen dans le ch. 4 [94] pour la raison qu'il s'agit d'une correction de l'éditeur? - pour la farce 56 [328], YG cite esplucher parmi les mots examinés, mais l'article ne semble pas (ou plus?) exister dans le ch. 4; - parmi les mots examinés de la farce 61 [337], YG oublie de signaler fringuer [146] dont il a parlé au ch. 4, tandis qu'il cite estourdi (att. du vers 260?) qu'il n'a pas étudié; – sur la farce 62 [337] YG dit qu'il a examiné griffon 1 et griffon 2, mais on ne trouve au ch. 4 qu'un seul article griffon [153]; - parmi les mots que YG dit avoir étudiés pour la farce 65 [340], ni cornete ni esbrouller ni tyrer ne se trouvent au ch. 4.

⁽¹⁾ Notons de petits détails dans la bibliographie [45-58]: Chauveau et Lavoie 1993 est à ranger avant Chauveau et Lavoie 1996; – il manque Schmitt 1979, cité à la p. 146; – s.v. Philipot 1953, il n'est pas facile d'identifier MélRoques² sous le titre du volume coupé d'une façon curieuse.

Le volume se termine avec des listes des «hapax et attestations charnières» [385-390], des «articles supprimés» [390-392], des «formes citées dans le chapitre 4» [393-396] et des «renvois au FEW» [397-401]. On peut regretter que la liste des hapax et des att. charnières ne soit pas exhaustive. Chacun pourra la compléter en relisant TissierFarces. Pour les premières att. [388-390], on peut ajouter entre autres: *jouer de la machouere* «manger» TissierFarces 14, 190 qui antidate le FEW 6, 1, 458b *jouer des mâchoires* (dep. ca. 1650); – *reprimer* «blâmer» TissierFarces 39, 710 qui antidate le FEW 10, 276a; – *ne pas savoir troubler l'eaue* «être sans malice» TissierFarces 17, 161 qui antidate le FEW 13, 2, 424b, cette att. a été relevée par G. Roques, RLiR 52, 554-556.

Revenons au chapitre 4. D'abord il me semble que le titre de ce chapitre devrait être plutôt «Étude des unités qui paraissaient diatopiquement spécifiques à YG lors de sa lecture du Recueil Tissier», car tous les mots étudiés ne s'avéraient pas régionaux; il y en a plusieurs qui n'aboutissaient à aucune localisation. Par exemple, le mot vetil [239] a attiré l'attention de l'auteur, mais finalement il a renoncé à le considérer comme régionalisme parce que son sens est incertain, que «le matériel est insuffisant» et que «l'utilisation du critère pour la localisation n'est pas possible». Il en va de même pour bravonzainnes [83], hapax et sens inconnu; cabeur [91], hapax; souldiere [222], dernière att.; etc. Ces résultats n'ont rien d'extraordinaire. Ce qui est curieux, c'est que l'auteur a gardé ces articles peu concluants dans son ouvrage alors qu'à la fin du volume [390-392] il donne une liste des articles de sa thèse qu'il a supprimés. Pourquoi n'y sont-ils pas rangés de la même façon? On aurait souhaité qu'à la place de ces articles qui n'aboutissent pas à une localisation sûre, le relevé des attestations des régionalismes étudiés fût complet. Dans l'état actuel, on ne voit pas si les omissions sont dues à une distinction sémantique ou à un simple oubli. Par exemple s.v. bagaige [73] si YG ne cite pas TissierFarces 23, 71, est-ce parce qu'il fait une distinction de sens? Et doit-on ajouter aussi TissierFarces 49, 177? Ce n'est pas une question aussi insignifiante qu'elle paraît.

Voici deux exemples, qui vont mettre en cause la localisation parisienne de TissierFarces 39 (Le Nouveau Pathelin). D'abord l'occurrence de desplacer qu'on trouve au vers 419 n'est pas relevée par YG qui pourtant étudie le mot, qu'il considère comme occidentalisme [115]. Est-ce le résultat d'un rejet délibéré ou d'un simple oubli? En tout cas cela peut avoir une répercussion sur la localisation du texte, parce que l'on a un autre régionalisme de TissierFarces 39 que YG a négligé. Il s'agit de faire la chere qu'on lit au vers 487. YG étudie ce syntagme qu'il a relevé dans TissierFarces 46, et d'après les att. dialectales modernes il suppose que son aire de diffusion est «étroitement circonscrite (ouest de la Normandie et hbret.)» [96]. Ce n'est pas tout. YG pense que la loc. d'assiette appuie sa localisation parisienne de TissierFarces 39. En effet, dans son article d'assiette [70], il insiste sur le fait que «les quatre attestations nettement localisées», qui semblent désigner Rivaudeau, E. Pasquier, Juvenal des Ursins et MystSLouis, sont parisiennes. Pourtant il dit ailleurs sur Rivaudeau que «né à Fontenay-le-Comte (Vendée)», il «a étudié et vécu la plus grande partie de sa vie à Poitiers» [38]. D'autre part, GesteMonglPrK qu'il cite aussi pour la loc. est considéré comme pic. dans DEAFBiblEl. Ainsi, l'expression ne me paraît pas aussi parisienne que YG le veut. La localisation proposée pour TissierFarces 39 [303] semble d'autant moins assurée que l'attribution de trompe à Paris dans la carte [303] ne paraît pas non plus avoir de fondements si l'on en croit la carte de ses att. dialectales modernes sur le CD-

Rom. Il me semble donc que la localisation parisienne du *Nouveau Pathelin* mérite d'être repensée.

Parmi les autres omissions, on notera aussi que l'att. de acquester v.pron. qu'on lit dans TissierFarces 2, 230 n'est pas relevée par YG s.v. aquetter [68] et l'on peut se demander si le v.tr. raquester qu'on lit en 236 ne mérite pas d'être examiné, car il nous conduit vers l'Est; v. Gdf 6, 603c, FEW 24, 111a. Voici d'autres att. qui semblent être ignorées par YG ou qui sont données avec des références fautives: s.v. acul [60] ne faut-il pas tenir compte de l'att. de acul dans TissierFarces 34, 251? s.v. advertin [61] si YG ne cite pas TissierFarces 44, 217 et 47, 221, est-ce parce qu'il ne suit pas l'interprétation de l'éditeur? – s.v. afoller v.intr. [62] aj. TissierFarces 1, 176; 23, 137; 38, I, 1379; 38, II, 1428; 42, 87; 211; - s.v. alloué [65] aj. TissierFarces 9, 24; cette att. complique la localisation déjà difficile [256] de l'œuvre; - s.v. aumoyre [72] le mot se lit aussi dans TissierFarces 34, 111; - s.v. aurens [72] aj. TissierFarces 44, 303; 50, texte Cohen 191; - s.v. baron [74] le mot se lit aussi dans TissierFarces 23, 85 bien que le gloss. de l'éd. (t. IV) n'enregistre que l'att. du vers 79; aj. aussi TissierFarces 47, 137; - s.v. baynes [75] pourquoi ne cite-t-on pas l'att. de TissierFarces 32, 169 qui est enregistrée dans Gdf 1, 552a et aussi dans le gloss. de Tissier? - s.v. becquerelle [76] le mot se lit aussi dans TissierFarces 15, 367; - s.v. besache [77] pourquoi YG ne cite-t-il pas TissierFarces 62, 149? - s.v. breter [85] doit-on ajouter TissierFarces 38, II, 433? - s.v. bucquer [89] le mot se lit aux vers 122 et 123 (et non 121-122) de TissierFarces 20; - s.v. buee [90] aj. TissierFarces 7, 65; - s.v. cault [94] aj. TissierFarces 65, 889; - s.v. conardie [102] cette forme se lit aussi dans TissierFarces 38, I, 1470 var.; - s.v. coppier [103] ne faut-il pas ajouter ici l'att. de TissierFarces 49, 20 que l'éditeur traduit par «railler»? - s.v. corbin [104] la 1re attestation de TissierFarces 38, I se trouve au vers 423 et non en 422; - s.v. corcelet «corps» [104] aj. TissierFarces 52, 148 [corselet] si l'on suit l'interprétation de Tissier; - s.v. courcer [106] aj. TissierFarces 3, 359; 38, II, 1052 var.; - s.v. demoniacle [112] le mot se lit dans TissierFarces 9, 231 et non 232; - s.v. eaulx [122] aj. (?) eau au singulier dans TissierFarces 45, 111; 152; 187; - s.v. espaulu [132] le mot se lit dans TissierFarces 17, 284 et non 285; - s.v. fade «pâle» [138] aj. TissierFarces 38, I, 1465; 38, II, 469; - s.v. fretel [146] aj. TissierFarces 7, 279; 27, 110 var.; - s.v. gardeculz [150] aj. TissierFarces 43, 249; 262; - le v.intr. gogueter [151] ne doit-il pas être rapproché de gogette qu'on lit dans TissierFarces 21, 203? cf. DEAF G 943 gogue «gai, joyeux»; - s.v. gris [153] aj. Tissier-Farces 46, 6; - s.v. grousser [155] aj. Tissier-Farces 7, 266 [groucer]; - s.v. gru [156] aj. TissierFarces 62, 19; - s.v. horion [165] aj. TissierFarces 31, 138; 41, 295; - s.v. houseaulx [165] aj. TissierFarces 10, 1; 3; 63, 158; - s.v. incenser [168] aj. TissierFarces 5, 498; 14, 110; 62, 64; - s.v. macher [179] le mot se lit aussi dans TissierFarces 48, 97; - s.v. miste [188] pourquoi YG ne cite-t-il pas l'att. de TissierFarces 60, 243? - s.v. montom [192] aj. TissierFarces 38, I, 1241 (lecon de l'éd. Le Roy); cette att. est signalée dans TissierFarces 34, 184n; - s.v. nennin [194] aj. TissierFarces 34, 207; 35, 36; 36, 143; 46, 150; - s.v. papyer [200] aj. Tissier-Farces 65, 25 papier inf. subst.; - s.v. peaultre [201] pourquoi ne cite-t-on que l'expression au peaultre alors que le mot apparaît aussi dans TissierFarces 26, 75; 45, 71; 47, 231? - s.v. pience [203] pourquoi YG ne donne-t-il que ce subst. comme entrée alors qu'il cite parmi les attestations d'autres farces contenant le verbe pier ou pyer (= TissierFarces 30, 193; 40, 173) et la loc. croquer la pie ou pye (TissierFarces 14, 191; 44, 6)? On ne voit pas pourquoi l'att. de la loc. dans TissierFarces 10, 61 y est omise. Ne pourrait-on pas ajouter à la liste gourde pie et Croque Pie qu'on lit dans TissierFarces 22, 12 et 243? Et le subst. pion qu'on lit dans TissierFarces 21, 206

[gorge de pion] et 29, 68 [saint Pion] serait-il à ranger aussi parmi les att. mfr. (v. Gdf 5, 168b)? Si oui, il faudrait repenser la localisation de ces farces; – s.v. pigneresse [204] le mot se lit aussi dans TissierFarces 7, 240; – s.v. poulier [207] pourquoi ne cite-t-on pas les att. de TissierFarces 5, 440; 444 ni celles de TissierFarces 58 titre; 261; 270? – s.v. roupieulx [217] n'a-t-on pas besoin d'examiner l'adj. ropieux «morveux» de TissierFarces 65, 415 et le s.f. roupie «goutte d'humeur qui pend au nez» qu'on lit dans TissierFarces 22, 15; 57, 129 (en général YG n'examine pas le mot simple quand il s'agit d'un dérivé)? – s.v. segrette [220] aj. segretement qu'on lit dans TissierFarces 38, I, 935; 57, 86; – s.v. sorir [222] le mot se lit au vers 331 et non 351 de TissierFarces 34; – s.v. subit adv. [223] aj. TissierFarces 23, 294; 36, 148; – s.v. trompe «tromperie» [234] aj. TissierFarces 15, 402; – s.v. tygnon [236] ne faut-il pas tenir compte de maistre Tignon qu'on lit dans TissierFarces 18, 376?

À côté de ces attestations omises, on peut se demander si le chapitre 4 contient «tous» les régionalismes de TissierFarces. Il me semble que plusieurs d'entre eux ont échappé à l'auteur. Par exemple, sur les onze mots que J.-P. Chambon ZrP 112, 387-400 a étudiés pour localiser TissierFarces 2, YG n'en reprend qu'un seul (dressiere [121] où le renvoi à Chambon 1999 est à lire 1999b) et il passe sous silence les autres. Cela signifie-t-il qu'il n'a pas accepté le caractère régional de ceux-ci? Si oui, il aurait dû expliciter ses arguments. Ou bien a-t-il jugé inutile de répéter ce qui a été déjà dit? Dans ce cas, pourquoi parle-t-il de dressiere et pourquoi ne mentionne-t-il pas les autres? Il est difficile de deviner ses critères de choix. Pour TissierFarces 49 aussi on peut se poser la même question. Certes, YG étudie plusieurs d'entre les mots que J.-P. Chambon a étudiés dans MélVarFr 3, 15-22, mais il laisse de côté le s.m. devant(e)au «tablier» 235 et 268 (qu'on lit aussi dans TissierFarces 7, 278; 46, 212) et le s.f. filete «fillette» 106 sans nous expliquer pourquoi il les a omis.

Voici quelques cas⁽²⁾ qui, à la lecture de TissierFarces, me semblaient dignes d'attirer l'attention. D'abord le s.m. baquet «petit cuvier» qu'on lit dans TissierFarces 13, 206; 47, 554, v. FEW 1, 198a; ALF 70 et 375; - bouriquet «petit âne» qu'on trouve dans une chanson (TissierFarces 28, 1; 2) n'est-il pas régional? cf. FEW 1, 636a; Bald-EtymRab 120; - à côté de bribeur «mendiant» [86] qui se lit aussi dans HLancA1 (v. AND 75b) et AndrVigneNapS 132, 92, ne faut-il pas examiner le v.intr. briber «mendier» qu'on lit dans TissierFarces 16, 16 (= Gdf 1, 734a s.v. brimber)? Gdf ibid. cite aussi MolinFaictzD II, 723, 150 brimber, Farce de Pou d'acquest, Rabelais etc.; - clapier s.m. «tas de pierres» qu'on lit dans TissierFarces 51, 120 est-il un mot du sud? v. FEW 2, 735b; - on aurait aimé aussi que YG traite du v.tr. fa(s)cher (TissierFarces 2, 295; 3, 83; 155; 4, 91; 5, 706; 7, 276; 8, 151; 11, 4; 75; 189; 19, 110; 111; 153; 34, 149; 336; 54, 213; 214; 56, 32; 59, 318), de l'adj. fa(s)cheux (TissierFarces 15, 352; 25, 231), du s.f. fascherie (TissierFarces 27, 124) qui semblent avoir une origine savoyarde, v. DRF s.v. fâcher; - dans l'article groings [154] YG semble admettre à la suite de J.-P. Chambon MélBurger 179 et ZrP 112, 394 (sur TissierFarces 2, 460 groing «bouche») que le sens de «visage» de groin est oriental; pourquoi alors ne s'en sert-il pas pour la localisation? On en a des att. dans TissierFarces 28, 98; 31, 73; 52, 77; - l'emploi de honneur comme formule de salutation qu'on trouve dans

⁽²⁾ Je mets de côté une vingtaine de régionalismes qui ont échappé à YG et que j'étudie dans mon article à paraître dans les MélDiStefano: arager, attourné, barragonnoys, beduault, chommer, chouquet, cohue, droit la, fatrouiller, hongner, misse, muron, niphler, peaultraille, puteur, raton, ravesquer, vermontant, videcoqz, voyette.

TissierFarces 5, 1; 133; 27, 101 var.; 35, 269; 36, 130; 46, 48n; 51; 54 n'est-il pas digne d'attirer l'attention? Le FEW 4, 465b cite ca. 1445-1512, Sotties 1, 25 (Farce joyeuse des galans et du monde); 2, 140 (P. Gringore, Sottie contre le pape Jules II) et des att. dialectales en pic., maug.; - le s.m. linot «linotte» (TissierFarces 34, 306) semble être un mot de l'Ouest, v. FEW 5, 368b: Sotties I, 73 (Les Menus propos); GdfC 10, 85b cite ClMarot et MystSMartin tandis que le DMF⁰ cite Comptes hôtel rois Fr. D.-A. 1478-1481, 390 [lignots]; - le s.f. relevee «après-midi» (TissierFarces 28, 30; 38, II, 1075) semble être particulier surtout à l'Ouest, v. Gdf 6, 762c, TL 8, 676, FEW 5, 278a; - le s.m. trihory «sorte de danse de la Basse-Bretagne» (TissierFarces 23, 213) est-il répandu généralement en mfr.? cf. FEW 22, 1, 177b; Gdf 8, 75c; Hu 7, 341a; bien que relégué dans la liste des hapax [387], le s.f. trumeliere (TissierFarces 5, 58) qui est cité par Gdf 8, 100b avec le sens de «femme joueuse?» est sans doute à rapprocher non pas du FEW 17, 402b mais du FEW 22, 1, 184a, car P. Meyer R 35, 38, n. 3 le considère comme c.s. de tremeleor; si cette hypothèse est bonne, le mot est particulier au pic. flandr. wallon; - on notera aussi vouloir + inf. «aller (indiquant le futur proche)» TissierFarces 40, 252, att. relevée ds le DRF 1043b; v. G. Roques RLiR 65, 546-551 pour la correction à introduire sur la référence.

Pour chaque mot examiné, YG renvoie aux principaux dictionnaires (surtout FEW, Gdf, Hu) qui lui ont servi. Ces renvois aux dictionnaires sont-ils complets et exacts? Malheureusement ils demandent à être révisés. Par exemple s.v. agarez [63] pourquoi ne renvoie-t-on pas à Gdf 1, 158b qui cite l'att. correspondant à Tissier-Farces 32, 207? On aurait pu aussi se référer au DEAF G 189, 2; - s.v. agios [63] préciser le renvoi à GdfC: 8, 46c; - s.v. amoureux [66] renvoyer aussi au FEW 25, 1336a qui signale CohF 49, 738 à côté de TissierFarces 10, 71; - s.v. apointement [67] le renvoi à GdfC est à lire GdfC 8, 148c; - s.v. aruner [69] le renvoi au FEW est à lire FEW 16, 743b; - s.v. becquerelle [76] le renvoi à Gdf est à lire Gdf 1, 607c; s.v. besache [77] puisqu'on traite aussi de besachée, il faudra renvoyer à Gdf 1, 631a qui cite Ph. d'Alcripe; - s.v. boudins [81] lire GdfC 8 au lieu de GdfC 1; - s.v. breter [85] renvoyer aussi à Gdf 1, 728c qui cite Modus d'après Lac; c'est sans doute la source du FEW 15, 1, 271b pour l'att. de Modus, qui correspond à ModusT 132, 1 var. de breulier (cf. gloss.); - s.v. brongne [87] puisqu'on cite Greban, il faudra renvoyer à Gdf 1, 742a qui cite une des deux att. du mot broignie chez Greban (= GrebanJ 19799; l'autre se lit en 22258); - le mot cahu [91] ne serait-il pas à rapprocher plutôt de cahu «entêté» FEW 22, 1, 98b? Dans ce cas-là, il nous conduira vers l'Est et l'on se demandera s'il pourra toujours constituer «le critère le plus précis» [307] pour la localisation de TissierFarces 41; - s.v. copié [103] puisque l'att. de Greban, que YG aurait dû préciser (GrebanJ 15111) tout en en ajoutant une autre à l'aide du gloss. de Jodogne, est citée par Gdf 2, 291c, il aurait pu renvoyer à celui-ci aussi pour le corriger; - s.v. dechifrer «expliquer» [110] renvoyer aussi à GdfC 9, 322b qui cite Seyssel; - s.v. degoucter [111] renvoyer aussi à GdfC 9, 291c qui cite le passage correspondant à TissierFarces 38, II, 1211; - s.v. engamer [125] v. aussi FEW 17, 497b qui enregistre l'att. de TissierFarces 34, 145 pour le sens de «s'enticher de»; - s.v. entenu [129] le renvoi au GlSuisse est à lire 6, 491a; - s.v. espiés [132] le renvoi au FEW est à lire FEW 12, 173b et 174a. Puisqu'on évoque espier «monter en épi (du blé)» et queue espiee, on aurait dû renvoyer d'une part au TL 3, 1206 et à GdfC 9, 544c qui citent plusieurs exemples du verbe et de l'autre à Gdf 3, 528b qui a enregistré la 1re att. du syntagme d'après Lac; cette att. se lit dans GastPhébChasseT 19, 11; - s.v. fringoter [146] si l'on traduit le verbe par «chanter», il faut renvoyer non seulement à Gdf 4, 148c (fringoter²) mais aussi à Gdf 4, 148b (fringoter¹); - s.v. incenser

[168] il faudra renvoyer aussi à GdfC 10, 19b; – s.v. jardrin [169] le renvoi à GdfC 8, 237b est à lire Gdf 8, 237b; – s.v. jumelles [171] le renvoi à GdfC est à lire GdfC 10, 54a; – s.v. juppet [171] le renvoi à Gdf est à lire Gdf 4, 673a; – s.v. reclus [213] renvoyer aussi à Gdf 6, 670a qui cite G. Bouchet et Mon 1632 pour le sens de «odeur d'une chose qui est restée longtemps fermée ou renfermée»; – s.v. reloge [214] le renvoi à GdfC est à lire 9, 768a; – s.v. renforce [215] le renvoi à Gdf est à lire 7, 30c.

L'utilisation des dictionnaires principaux est dite systématique [25], mais chose étonnante, ni le TL ni l'AND ni DiStefLoc (version longue de 1991) ni le DMF0 (consultable sur son site) n'en font partie. Sur le TL, YG dit qu'il ne le cite pas «dans les rares cas où il est a priori évident que la documentation d'ancien français n'intervient pas dans la discussion» [25], tandis que l'AND est rangé non pas parmi les «ouvrages lexicographiques toujours consultés» [43] mais parmi d'«autres études» [45]. D'autre part, YG utilise systématiquement non pas la version longue de DiStef-Loc mais sa version abrégée de 1992 et il ne recourt à DocDMF que pour des compléments ponctuels. Ces omissions sont-elles sans conséquences? On peut en douter. Par exemple, avant de considérer comme pic. l'expression velus de fain [238], YG aurait dû consulter le TL 11, 146, 45, car celui-ci cite entre autres Méon II, 281, 64 (= Pères22L 10725). De plus, l'aire de diffusion de cet emploi peut être un peu plus étendue si l'on lit F. Lecoy R 82, 272 qui renvoie à OvMorB VIII, 3359; v. aussi ChevBarAnL gloss.; VillonLaisR 238. L'utilisation aléatoire du TL a aussi une conséquence fâcheuse pour l'examen du v.pron. mesporter [187] où YG avoue ne pas avoir retrouvé le mot dans le FEW. S'il s'était reporté au TL 5, 1665, il aurait pu tout de suite découvrir le verbe dans le FEW 9, 209a et par la suite aller chercher une att. de 1351 dans DC 6, 421b s.v. portare1. On peut faire la même remarque à propos de l'AND; tous les lexicographes sérieux savent qu'il est utile dans bien des cas. Par exemple, si ce dictionnaire avait été consulté, l'att. de «1265, poème non localisé» qui vient de Gdf 7, 214b mais que YG n'a pas pu identifier s.v. rocquet [217] aurait pu être identifiée et localisée. Elle correspond en effet à MurRosS 132 comme l'AND 661a nous l'apprend. Cette att. ainsi élucidée n'est pas sans conséquences pour localiser le mot. Quant à DiStefLoc, je ne vois pas pourquoi YG renvoie surtout à sa version abrégée, parce qu'à cause de cette limitation il lui arrive de ne pas recueillir les exemples cités dans la version développée. C'est ce qu'on constate par exemple s.v. de gros en gros [154]. Si YG n'a pas repris les deux att. de Cholières qu'a enregistrées DiStefLoc 416b, c'est sans doute parce qu'il n'a utilisé que sa version courte 294b qui renvoie seulement à l'att. de PhMézPelC. Pour se rendre compte que la consultation du DMF0 aurait pu être aussi utile, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'article desconfés [114]. Avant de dire que le mot disparaît en moyen français, YG aurait dû consulter le DMF⁰, qui en fournit trois exemples datant de 1385, de 1404 et de 1463.

Même pour les dictionnaires qui font partie de son bagage, on se demande si YG a exploité «toutes» les attestations pertinentes qu'ils contenaient. Voici un exemple: s.v. assemblee [70] pourquoi ne reprend-il pas l'att. de ca. 1250 que le FEW a empruntée à Lac et que celui-ci a tirée du ms. de la Clayette, p. 384, col. 2? Si l'on consulte P. Meyer NotExtr 33, 1, 69, on peut aisément la retrouver dans Pères23L 10906. Par ailleurs, l'AND 43a cite SClemW 7925, tandis que l'AND² s.v. assemblee ajoute ThomKentF C142. De son côté, le DMF0 s.v. assemblee cite un doc. poitevin de 1332 [assemblée dampnée] qui me paraît identique à un doc. de 1331 cité par DC

1, 434a s.v. assembleia, repris par le FEW 25, 551a mais ignoré par YG. Ces att. agn. et poit, auxquelles on peut ajouter une att. occidentale de BenTroieC 1627 (= Gdf 1, 428b) - att. considérée comme exceptionnelle par YG - ne sont pas inutiles, car elles nous conduisent à nous demander si la localisation du sens de «union entre deux personnes» au «quart nord-est du domaine d'oil» est valable. On peut critiquer aussi l'article bucquer [89]. D'abord d'où vient «1470 [référence de FEW non retrouvée]»? Je n'ai pas retrouvé cette date parmi les références données par le FEW 15, 2, 27b. Celui-ci cite par contre JakD bien que YG n'en fasse pas mention pour des raisons inconnues; sur les att. de JakD et d'autres att. complémentaires (cf. aussi ZrP 78, 456; RLiR 56, 637; 60, 297), on verra G. Roques dans Richesses médiévales du Nord et du Hainaut, 2002, 234. YG ignore également un doc. 1335 (AN, JJ 69, f. 19v; cf. J. Viard et A. Vallée, Registres du Trésor des Chartes, t. III, Paris, 1978, n° 2756) et un doc. 1420 (AN, JJ 171, pièce 201) que cite Gdf 1, 760c. Le 2e doc. provient de DC 1, 794b qui cite en outre un doc. 1398 (AN, JJ 153, pièce 507), lequel a également échappé à YG. De son côté, le TL 1, 1210 cite RutebJ1 I, 341 = Du honteus menestrel, transmis par un ms. picard (BNF fr. 25566, v. LångforsInc 386), qui n'a pas non plus intéressé YG. Comme on le voit, la liste des att. anciennes établie par l'auteur est loin d'être complète. On peut faire des remarques semblables sur l'article chareton [96]. Il faut d'abord noter que, bien que YG se réfère à RLiR 60, 297 (c.r. de BelleHelR par G. Roques), celui-ci a dit depuis qu'il faudrait supprimer le mot parmi les régionalismes qu'il y avait relevés. La liste des att. est sélective pour des raisons peu limpides et cela a des conséquences. À côté des citations retenues, le TL 2, 284 cite GlArbR; PercP VI, 204 (= ContPerc4TW 6732), tandis que GdfC 9, 47b donne une liste plus riche de doc. (1264, Jura; doc. 1297; doc. 1335; doc. 1356; doc. 1360; etc.). On peut élargir l'aire de diffusion avec AND2 s.v. charetun qui cite AlNeckUtensH 250 [charetun] et HuntTeach I, 417 [careton]. Si l'on ajoute encore GuillOrPrT 356, la localisation proposée ne semble plus être tout à fait sûre. Il en va de même pour chaussessouris [99]. GdfC 9, 31c cite non seulement Garb 1487 [chausse souris] et Tahureau [chaussouris], mais aussi PhMézPel (Ars. 2882 [lire 2682]) I, 18 [chausouris] et [chausoris]. Ces deux att. que j'ai vérifiées sur le microfilm du ms. de l'Arsenal se lisent respectivement aux f. 59a et 59b (passages correspondant à l'éd. C t. 1, p. 242-243 chauves souriz). Si l'on y ajoute chaussouris LeFrancChampD 10033, ces att. conduiront à élargir l'aire de diffusion du type. On remarquera également que s.v. roupieulx [217], il faudra renvoyer non seulement au FEW, à GdfC et à BaldEt mais aussi au TL 8, 1467, parce qu'il cite GlParR 7488 et Desch. On peut relever une autre att. qu'on trouve dans YsIAvB 60, 19 (v. P. Ruelle R 101, 501 qui propose de corriger l'interprétation du TL; le texte est considéré comme oriental par DEAFBiblEl). Ainsi, il n'est pas tout à fait exact de dire qu'on n'a pas d'att. anciennes et le commentaire devra être repensé.

Voici d'autres cas où l'on peut ajouter des att. en retournant aux dictionnaires: s.v. arrancher [69] Gdf 1, 389b cite Livre du roy Rambaux de Frise = éd. B. N. Sargent, Chapel Hill, 1967, ligne 293 (v. WoS 133); – s.v. apointement [67] pourquoi YG n'indique-t-il pas que GdfC 8, 149a cite une att. de la loc. fournir a l'appoinctement chez G. Bouchet? – s.v. aurens [72] pourquoi YG n'en examine-t-il pas les att. afr.? Puisque le mot se lit non seulement dans des textes pic. mais aussi dans FloreAB 2479 (= TL 6, 1175), AimonFlH 5927 (= Gdf 5, 612a; TL), HornP 4228 (= Gdf; TL), il faudrait modifier le commentaire; – s.v. bergerie [77] il faut ajouter bergerie «troupeau de brebis» (hap. 13° s. Lac) cité par le FEW 14, 335a (= RaynMotets I, 48 [identification due à G. Roques]); – s.v. carculler [92] pourquoi YG ne reprend-il pas

le doc. 1494 cité par GdfC 8, 411a? - s.v. casé [93] ne faut-il pas tenir compte de cassé TL 2, 66, 10? - s.v. cault [94] parmi les att. afr., celle de ChevIIEsp qui vient de GdfC 9, 10c est comprise autrement par le TL 2, 334, 38 qui la cite s.v. chaut. D'autre part si YG avait consulté R 56, 564 auquel le FEW renvoie, il n'aurait pas dit que le mot n'est pas attesté en Normandie au 16e s., puisque E. Philipot y cite G. Haudent; - s.v. charger «battre» [97] le TL 2, 265, 6 cite plusieurs exemples (GuillMarM, YsLyonF, etc.) pour le sens de «attaquer (qn)»; ce sens est-il différent de celui de «battre»? - s.v. chat cornu [98] renvoyer aussi au TL 2, 313, 36 qui cite une autre att. afr.; - s.v. cherement [99] voir aussi le TL 2, 396, 20 qui cite GirRoss-AlM 157 = GirRossAlH 3678 [Mi seigneur, mi ami, je vous pri chieremant]; - s.v. copauder [103] pourquoi YG, qui se plaint de la pauvreté de la documentation, n'examine-t-il pas le s.m. copault qu'il cite de la même farce (TissierFarces 20, 223)? Pour le subst., le FEW 2, 1497a cite entre autres Hu et CentNouv (v. le gloss. de l'éd. S), tandis que DC 2, 552b cite doc. 1389 (AN, JJ 138, pièce 4); - s.v. coppier [103] voir aussi le TL 2, 966, 27; - s.v. coquibus [103] pourquoi ne reprend-on pas MistR cité par le FEW 2, 862b? - s.v. courcer [106] le TL 2, 898, 15 cite BarbMéon 4, 461, 273 = EstormiN 273; - s.v. courtier [107] le commentaire qui date le syntagme courtier de chevaux de depuis Est 1549 ne tient pas compte de l'att. de AntSaleSaint pourtant citée quatre lignes plus haut (d'après GdfC 9, 228b; att. signalée aussi par le FEW 2, 1569a) comme att. unique du syntagme en mfr. Vu cette att., la localisation du mot dessinée sur la carte [325] ne semble pas être aussi solide que YG le dit; - s.v. couser [108] le TL 2, 547, 21 cite Bueve3S 14834; pourquoi cette att. est-elle omise par YG? - a creance [109] pourquoi YG localise-t-il cette loc. à l'Est (pour mettre en question d'ailleurs plus loin [276] sa localisation) alors qu'il cite d'après Gdf un doc. St-Omer (= GirySOmer p. 561)? - s.v. croché [109], pourquoi Ponthus (= éd. C III, 435) cité par Gdf 2, 376a n'est-il pas repris bien que YG renvoie à Gdf? - s.v. despiter¹ «défier, braver» [114] pourquoi YG ne cite-t-il pas VillonTestR 713 alors qu'il est cité par Gdf 2, 631b et TissierFarces 43, 37n? Dans leur note au vers 713 de VillonTest, Rychner et Henry citent une att. de Gerson et une autre de JMichel qui pourraient convenir à despiter² «outrager» [115]; – s.v. devise [117] pourquoi YG ne reprend-il pas les att. de ModusT citées par le TL 2, 1878, 10-12? Le DMF⁰ cite de son côté AntSaleSaintM p. 232 [de jouer et de deviser aux jeux et devises]; MirSLorens (= MirNDPersP, t. 7) p. 165 [Sanz vous faire plus de devise]; LettrCh-VIIIP t. 1, p. 362 [des bonnes et amples devises qu'il a eues avec vous]. Ces att. ne dissipent-elles pas l'une des contradictions qui ont embarrassé YG [309]? - s.v. douilletz [119] renvoyer aussi au TL 2, 1988 qui cite ChansArrB 18, 156; - s.v. s'encrouer [123-124] quand YG affirme que «les seules attestations de moyen français qui soient parvenue à notre connaissance sont normandes» et exclut la Picardie, il oublie que Gdf 3, 123b a cité GirRossWauqM; le mot se lisant aussi dans Jourd-BlAIM, le commentaire sera à revoir; - s.v. endosse [124] DiStefLoc 293b cite Cohen-Farces 24, 154; si YG n'a pas repris cette att., est-ce parce que le sens est différent? - s.v. eslourdé [131] pourquoi YG ne cite-t-il pas le doc. de 1387 (AN, JJ 132, pièce 37) que Gdf 3, 487c a tiré de DC 3, 249 s.v. elourdatus? DC cite aussi un doc. de 1401 (AN, JJ 156, pièce 50), tandis que le DMF⁰ s.v. eslourder enregistre un doc. poit. de 1385; - s.v. espaulu [132] pourquoi YG ne cite-t-il pas PonthusC pour le mfr. alors qu'il renvoie au c.r. de G. Roques RLiR 61, 605? - s.v. esquarrir v.intr. «se dérober» [133] pourquoi ne cite-t-on pas MistR (v. gloss.) cité par le FEW 2, 1396a? - s.v. essanger [133] aj. essegner dans un doc. 1451 (AN, JJ 185, pièce 99) que Gdf 3, 570b cite d'après DC 1, 398a; - s.v. estorer [135] on ne voit pas pourquoi YG a omis les att. de AuberiT (qu'il faut d'ailleurs comprendre autrement, v. DEAF I 475, 42) et de PercP (= ContPerc4TW 10454) citées par le TL 3, 1419, 17-21, celles de PartonC 10508 (= PartonG app. I, 1572) et de RicheutM 222 (= RicheutV 222) enregistrées par le TL 3, 1420, 15-20, et celles de HuonG (= HuonR 4752) et de Saisn-Mich (= SaisnLB 7795) qu'on lit dans Gdf 3, 625b; - s.v. fade «pâle» [138] si l'on tient compte de l'att. de Robert Ciboule (né à Breteuil en Normandie, v. DLF2), Livre de sainte méditation (AHDLMA 8, 219) citée par le DMF⁰, pourra-t-on continuer à exclure la Normandie comme le propose YG? - s.v. fourmentee [145] pourquoi YG néglige-t-il l'att. de Aalma («Gloss. de Salins» = AalmaR 3891) et celle de GlBNlat7684 (= éd. M 222b) que cite Gdf 4, 159b? - s.v. fresaye [145] pourquoi YG ne reprend-il ni RicheutM 1281 (= RicheutV 1284) que cite le TL 3, 2247, 30 ni JFevVieilleC 43 que cite le TL 3, 2247, 28? L'att. de JFevVieilleC semble mettre en cause le caractère déviant qu'il attribue à Coincy; - s.v. garsonner [150] renvoyer aussi au TL 4, 116 qui cite SottChansOxfL II, 15; - s.v. groings [154] le FEW 4, 291a cite NyströmMén VIIIb, 49, c'est-à-dire Gringore; - s.v. hasterel [158] la liste des att. mfr. n'est pas complète; Gdf 4, 435b cite CharlChauve (ms. datant du début du 15e s.); Percef I, éd. 1528; GIBNlat7684M 227b (15e s., localisé à l'Ouest ou au Centre, v. RLiR 62, 302); - s.v. hermytaulx [161] ne faut-il pas tenir compte de heremital JGoulainRat cité par Gdf 4, 461b? - s.v. hober [162] renvoyer aussi à G. Roques RLiR 58, 275 qui parle du mot à propos du MistRésAngS; - s.v. hocqueleriez [163] renvoyer aussi au DEAF H 817; - s.v. houseaulx [165] le mot est considéré comme «picard et anglo-normand» en afr., mais parmi les att. énumérées d'après principalement le DEAF H 697, celle de MaugisV est d'une autre région (v. ZrP 99, 108). Il fallait savoir que le DEAF ne donne que les dix premières att. pour chacune des formes. Ainsi les att. de RoseMLang 9305, 11942, 20995 qui sont citées par le TL 4, 4-24 n'y sont représentées qu'à propos des deux formes variantes; ces att. de RoseM sont également hors de la région indiquée; - s.v. houser «frapper» [166] pour ce sens le FEW 16, 262b cite Mist, ZrP 26, 100; - s.v. huihot [167] renvoyer aussi au TL 11, 854 tout en tenant compte du c.r. de T. Städtler Vox 62, 283; - s.v. impugner [168] pourquoi YG ne reprend-il pas les att. de AalmaR (citées par le DEAF I 146) et de GrebanP 8423 (pour les autres att., voir le gloss. de GrebanJ), GesteDucsBourgK, Monstrelet (citées par Gdf 4, 359b)? - s.v. jardrin [169] pourquoi YG ne cite-t-il pas l'att. de 1266 que GdfC 10, 38c a tirée sans le préciser de WaillyChJoinv (BEC 28, 575): charte de Joinville datée du 19 octobre 1266? Cette att. conduira à repenser le commentaire; - s.v. jumelles [171] l'att. de 1332 (AN, KK 3a, f. 182r: Compte d'Odart de Laigny) citée par GdfC n'a-t-elle pas le même sens? - laysant [173] n'est pas absent du TL, voir le TL 5, 617, 36-44 sous loisir qui cite JostPletR (voir aussi Gdf 5, 22b), ce qui élargit l'aire de diffusion du mot; le rattachement de l'adj. à ce verbe a été fait d'ailleurs par G. Roques RLiR 58, 276; - s.v. loppinet [175] aj. doc. 1416 (AN, JJ 169, pièce 238) cité par DC 5, 141a et signalé par le TL 5, 649, 9; - s.v. loudier [177] puisque YG renvoie au TL 5, 558, il aurait pu citer DC auquel celui-ci renvoie et qui cite, outre le doc. de 1372 (AN, JJ 103, pièce 350) repris par Gdf 5, 12b, un doc. de 1389 (AN, JJ 138, pièce 8, qui serait à localiser à Arras d'après la citation de DC 6, 345a s.v. placitum > GdfC 10, 347a) et un doc. de 1390 (AN, JJ 138, pièce 168, qui est citée aussi dans DC 2, 304b s.v. cheneverium > Gdf 2, 104a; ThomasMél² 67 ne parle pas de sa localisation). Le mot est attesté aussi dans Andr-VigneSMartD 2095; 2100; 2275; etc. et AndrVigneNapS p. 211, v. 2962 (= DMF0), ce qui témoigne de sa diffusion plus grande à la fin du Moyen Age; - s.v. machurer [179] pourquoi YG ne reprend-il pas l'att. de JAvesnesPropF III, 14 citée par Gdf 5, 193b? Cette att. tardive provenant du Nord le conduira à modifier un peu son commentaire; s.v. menettes [185] pourquoi YG a-t-il omis l'att. que Gdf 5, 142b a tirée de Maz. 1716 (anc. 568), f. 301d (cf. HLF 33, 422)? - s.v. poy [207] le long article poi du TL nous donne des pistes intéressantes (y compris RoseLLang, GGuiB, etc.); - s.v. prochas [209] pour d'autres att. afr. voir TL 7, 1492; - s.v. quelongne [209] le TL 2, 702 cite GlEvr2C pour l'afr. (on lit chanole dans GlEvr1R 14); - s.v. restouper [215-216] ajouter PercP cité par le TL 8, 1086, 10, qu'on peut lire dans ContPerc³R 37768 var. P; - s.v. run [218] pourquoi YG ne reprend-il ni l'att. d'un doc. de 1415 cité par le TL 8, 1551 d'après DC (= AN, JJ 170, pièce 1, doc. qui contient la 1^{re} att. de tremater) ni celles de la même année que Gdf 7, 266b a tirées de Ord 10, 262; 289? - s.v. segrette [220] pourquoi YG ne mentionne-t-il pas l'att. de 1372 que le FEW 11, 375b a recueillie d'après GdfC 10, 647b? Le renvoi à GdfC aussi est à ajouter; - s.v. seirant [220-221] pour le type aseirant, pourquoi YG ne tient-il pas compte du TL 1, 587 qui cite ChronSMichelM? - s.v. sorir [222] renvoyer aussi au TL 9, 898 s.v. sorir v.tr., parce qu'on y trouve non seulement deux att. de Menag (II, 162 [sorissiez pain sur le gril = éd. B 215, 35]; 166 [= la 1re att. citée par TilGlan]), mais aussi RenContrR 31260; cette dernière att. élargit l'aire de diffusion; - s.v. tect [228] si YG cite G. Roques RLiR 66, 309, il devra aussi citer la page 302 du même volume à laquelle G. Roques renvoie, puisqu'on peut ainsi ajouter une autre att. mfr. du mot qu'on lit dans GlBNlat7684M. Pour les att. afr., il faut ajouter JubNRec 1, 63 [Je ne quier seulement C'un bien tres pou d'estrain et le toi seulement]; - s.v. tiffé [230] pourquoi YG ne reprend-il pas l'att. de BibleMacé (= Bible-MacéK 17928) que Gdf 7, 715c a citée et qui est passée dans le FEW 17, 332a? - s.v. tristresse [234] pourquoi YG a-t-il omis MelusArrSB 77 [triste; on lit traitre dans MelusArrV 224] que cite GdfC 10, 797b? Puisque cette att. est à localiser à Genève, le commentaire qui renonce à expliquer l'att. chez le Savoyard Seyssel devra être repensé; - s.v. trompe «tromperie» [234] il n'est pas tout à fait vrai de dire que les «attestations anciennes manquent absolument», parce que Gdf 8, 83c s.v. trompe² cite (outre TissierFarces 39, 9) JFevLamentH IV, 229 [Certes, le monde n'est que trompe] et PastoraletB 6973 [Et lor fera trompe pour trompe]; l'att. de JFevLamentH est certes comprise autrement par le TL 10, 676, 1, mais celle de PastoraletB me semble valable.

On peut non seulement ajouter ainsi les attestations en se reportant aux dictionnaires, mais on doit aussi contrôler celles que YG énumère dans ses articles. Il faut ici remarquer que sa façon de citer les att. («conséquence de l'élaboration philologique réduite» [27] selon l'auteur qui s'est limité à vérifier les «attestations suspectes ou déviantes» et à éliminer les att. «enregistrées plusieurs fois par le FEW» [7]) est trop laconique et trop rapide; en général on n'y trouve aucune indication sur l'édition utilisée ni aucune précision sur le passage en question. Les lecteurs doivent toujours retourner aux dictionnaires pour savoir quelles sont les att. visées et lequel d'entre eux les a fournies, et ils sont obligés de vérifier eux-mêmes cas par cas si elles conviennent bien à l'interprétation proposée. La vérification des sources doitelle être ainsi laissée aux lecteurs? L'auteur ne devait-il pas s'en charger s'il est un lexicographe sérieux? J'ai l'impression que YG n'était pas assez conscient de multiples risques que son travail un peu hâtif lui faisait courir. Il aurait pu être plus critique.

Car sans vérifier, on ne sait jamais si l'att. citée par les dictionnaires existe bien ou non. Quand YG cite par exemple s.v. couser [108] l'att. d'«EnfVivien» d'après Gdf 2, 177b en disant qu'elle n'est pas localisée, pourquoi ne l'a-t-il pas contrôlée, étant donné aussi qu'une forme coi ne se rattache pas bien à un verbe coisier? S'il l'avait vérifiée, il aurait constaté qu'elle est doublement fautive. Car si l'on en croit l'indication donnée par Gdf: «Richel. 1448, f. 184», le passage cité [Lors oi je joie, bels fils, adont me coi] doit correspondre à EnfVivW ms. D 403, mais on y lit un

texte un peu différent [Lors ai ge joie, bels filz, adont de toi]. La leçon citée par Gdf est plus proche de celle du ms. BNF fr. 1449, c'est-à-dire EnfVivW ms. A² 403 [Lors oi ge joie, beax filz, adont me toi] = EnfVivR 319; on voit que Gdf a lu coi au lieu de toi, forme du v.pron. taire soi. Ainsi, l'att. de EnfViv que Gdf a mal lu et mal référencée doit être supprimée dans la liste des att. de couser. Il en va de même pour l'article douilletz [119]. Le passage d'Oresme que YG cite pour l'adj. f. douille d'après GdfC 9, 403a correspond à OresmeEthM 389: En françois l'en dit de telz genz que ilz sont trop doublés (var. doullees). Ainsi la lecture doulles de GdfC n'est pas sûre. Comme dans l'autre passage d'Oresme cité par GdfC (= OresmeEthM 377) on lit douyllés, on n'a plus d'att. sûres du mot chez Oresme et par conséquent il faudra modifier le commentaire. On peut faire une même remarque sur l'article enlumer [127]. Comme exemple du verbe lumer, YG cite Brendan d'après Gdf 5, 51c: c'est le vers 802 de l'éd. M 802 [Mester lur unt lumeit]. Si l'on vérifie le passage dans l'éd. W 803 [Mester lur unt virun l'umeit] et si l'on se reporte au gloss, de Waters qui traduit umeit par «damp place, wet ground» (v. aussi TL 11, 39, 45; AND 477b), on voit qu'il est difficile de conserver cette att. de lumer. Par ailleurs, quand YG cite s.v. afoller v.intr. [62] SThomGuern (= SThomGuernW² 3365) d'après GdfC 8, 42b, il aurait dû se demander si cette att. convient à son article. S'il avait consulté le TL 1, 194, 11, il aurait compris qu'il s'agit de l'emploi transitif. Le même article afoller contient parmi les att. mfr. «Path.», qui vient de GdfC 8, 42b. Cette att. doit être aussi biffée, puisqu'elle correspond à l'att. citée d'après TissierFarces 38, I, 1146.

Voici d'autres cas où un examen critique n'aurait pas été inutile: s.v. boucaille [81] «un texte non localisé cité par Gdf» qui désigne Six boucailles de cuir (Un partage mobil. en 1412, St-Germain, p. 29) de Gdf 1, 694a est douteux, car Blondheim R 39, 143 corrige cette attestation en boutaille (= bouteille) tout en précisant qu'elle provient du Bulletin monumental 18, 453; - s.v. cabuseur [91] YG cite Greban (= GrebanP 18661) d'après Gdf 1, 765b, mais il aurait pu signaler qu'à cabuseur de GrebanP 18661 correspond seducteur de GrebanJ 18620 (var. cabuseur, gabuseur); quand YG ajoute JMichel (= JMichelJ 19842) pour gabuseur (apparemment d'après Chambon TraLiLi 31, 313), il aurait pu préciser que ce passage de JMichelJ reprend GrebanJ 18620; - s.v. estorer [135] «Chrestien» (< FEW 4, 722b) n'est pas à ranger ici, car estor du FEW qui doit venir de Foerster correspond à PercB 4152 ator; il y a certes un estorer «créer» dans Foerster, mais c'est dans la var. du ms. P de PercB 8446 (précisions dues à G. Roques); - s.v. se gorgier [152] est-ce la forme gorgier que YG cherche en la distinguant de gorgoier ou de gorgeier? Si c'est bien cela, quelle est la var. de Rose à laquelle il pense? Gdf 4, 312c auquel il renvoie ne cite que gorgoiant, gorgeant, gogoiant pour le passage correspondant à RoseMLangl 5678 [gogueiant] et à RoseMLec 5648 [gogoiant]; cf. DEAF G 1009, 33; - s.v. goulle «bouche» [152] parmi les att. mfr., celle de «GastPhébChasse [influences normandes]» qui vient de GdfC 9, 735c ne convient pas ici, car elle correspond à Gast-PhébChasseT prol. 17 et le gloss. de Tilander lui donne le sens de «gloutonnerie, gourmandise»; v. aussi DEAF G 963, 25 qui reprend cette att. On devrait plutôt citer l'att. de LégDorVign citée par GdfC, qui se lit dans LégDorVignBatallD 61, 200 (p. 452): le filz d'un noble homme avoit treshorriblement la gueulle enflee, si qu'il ne povoit ne parler ne souspirer; - s.v. groingnette [153] on aurait pu préciser que le doc. «non localisé» de 1453 (JJ 184, pièce 392; pièce qui ne semble pas être citée ailleurs dans Gdf) ne contient pas groignet mais grougnois bien que Gay 1, 800 confonde les deux formes; cette citation que YG semble avoir prise dans Gay a été relevée dans DC 4, 119c, d'où Gdf 4, 370a et FEW 4, 294a; celui-ci le sépare de groignet; - s.v.

herbreteaux [160] YG recopie la définition que le FEW 25, 89a donne à arbret «branche d'arbre plantée dans le sol et enduite de glu, qui sert à prendre des moineaux», mais il oublie que le FEW cite Modus d'après Lac (sa citation du mot arbret correspond à ModusT 135, 23 [arbres]). Si l'on se reporte à ModusT, son gloss. s.v. abrei donne une définition un peu différente: «arbrisseau sur lequel on met les gluaux dans la chasse dite abreter»; – s.v. houser «frapper» [166] on peut noter que GrebanP 10526 cité par Gdf 4, 514c pour le sens de «battre de verges, fouetter» correspond à GrebanJ 10492 et que le gloss. de Jodogne traduit le mot par «vêtir» (mais Jodogne donne le sens de «battre, maltraiter» pour le passage correspondant de JMichelJ 2293); – s.v. poy [207] la liste des att. afr. et mfr. est à revoir, car elle n'est ni exacte ni complète. Par exemple «Hist. du duc de Bretagne Jean IV» qui vient de Gdf 6, 245b contient poay et non poy ou poi; de même, avant de citer AimonFl (sans doute d'après GdfC 10, 388b), YG aurait dû vérifier le passage dans AimonFlH; le passage cité par GdfC d'après deux mss correspond au vers 6766 de l'éd. H [Per poc qu'il n'est del sans issis].

Même quand YG essaie de vérifier les att., il s'arrête souvent avant d'aboutir à des résultats assurés et se hâte d'établir une carte en se basant sur des informations fragiles. On le voit par exemple s.v. coustre [108]. D'abord il n'est pas vrai que la forme en -t- manque au TL, puisqu'il cite en 2, 924, 44 MirNDChartrD 96 = MirND-ChartrK 15, 106 [costroit]. Ensuite, parmi les att. afr., celle de «Tristan» qui vient du FEW 2, 1088a («agn. costre Tristan») est doublement erronée, parce que d'une part TristBér n'est pas agn. et que d'autre part ce n'est pas costre mais cosdre que Trist-BérM¹ a reconstruit en partant du p.p. cosue; v. TristBérG 1148. L'AND² s.v. coustre¹ donne des att. agn. plus sûres (que j'ai vérifiées dans les éd.): SJeanAumU 6436 custre; RecMéd éd. T. Hunt (ANTS OP 2, 1993), 199 coutre; ManLangK 6, 10 coustre. L'att. de «doc. arch. Angers» qui vient de GdfC 9, 210a n'est pas afr. si l'on en croit GdfC qui la date de 1379 (à moins que pour YG l'afr. n'aille jusqu'en 1400, v. infra). Parmi les att. mfr. que YG avoue ne pas avoir pu vérifier, coustre de Cent-Nouv cité par GdfC se lit dans la var. de l'éd. Vérard de CentNouvS 23, 15. Quant à l'att. de Goub que YG n'a pas réussi à retrouver non plus, elle peut être identifiée facilement si l'on consulte la thèse de Poppe. C'est coustre et non cousdre, voir 243 [coustre les pentoyres des portes 9/1/1555; je fys le jour coustre des serreures aulx portes 23/3/1562] et 246 [coustre 27/2/1552; 6/11/1549]; les passages cités par Poppe se retrouvent dans la réédition de GoubJournR (t. II, 242; t. III, p. 877; t. I, p. 307 et 54 respectivement). On peut signaler enfin que cette forme a été étudiée dans GIBNlat7684M p. 147. Cet article coustre qu'on peut ainsi corriger n'est pas un cas isolé. Voici un autre exemple: s.v. alongner [65] l'att. de «MélJeanr 218» est rangée parmi les att. mfr. et YG la considère comme «perdue» puisque la référence du FEW est fautive. Mais si l'on cherche un peu, on voit qu'il fallait lire «MélJeanr 208». Comme il s'agit de TanquereyActes V qui date de 1321, cette att. n'est pas mfr. (à moins que pour YG le mfr. ne commence en 1301, v. infra).

La démarche peu philologique de YG qui s'abstient de vérifier soigneusement les données aboutit souvent à une mauvaise identification et cela n'est pas sans effets pour la localisation. Par exemple s.v. *baron* [74] (où le renvoi à «Roques 1989» est à lire «Roques 1989a»), parmi les att. afr., d'abord celle de «Flore [var. d'un ms. picard]» qui vient de Gdf 1, 589c est en fait celle de la 2e version de Flore: FloreBD 792, qu'on peut vérifier au vers 773 de la thèse de Leclanche 1980. Ensuite l'att. de «Comtesse de Ponthieu [non localisé]» qui vient de Gdf 1, 589c correspond à Fille-

Ponth²B² 607 (le gloss. de l'éd. relève trois autres att.) et elle est facile à localiser. Et puis «Sainte Leocade [= Coincy]» est une faute commise par Gdf 1, 589c; le passage correspond à MarieFabW 95, 27 cité par le TL 1, 848, 17. En partant de ces identifications (l'att. de FoukeB qui vient du FEW est aussi agn.), il faudra élargir l'aire de diffusion de cet emploi. YG aurait pu aussi tenir compte de BarbMéon I, 246, 140 (= SegrMoine²N 140) cité par le TL. Les mauvais tours que Gdf joue à ses utilisateurs ne sont pas limités à son article baron. Quand s.v. desconfés [114] YG cite «Vie des Pères» d'après GdfC 9, 324a, il aurait dû se demander si cette identification est bonne. S'il avait vérifié l'att., il aurait vu que la citation correspond à CoincyI24K 48; le TL 2, 1516, 22-25 enregistre d'ailleurs le même passage d'après l'éd. Poquet. Puisque l'énumération de YG contient Coincy, il faut supprimer «Vie des Pères». Voici un autre cas. Quand s.v. famis [139] YG cite Restor, il se fonde sur Gdf 3, 406a qui désigne cette att. sous le titre de «Restor du Paon, ms. Rouen, f. 13r». YG ne l'a pas contrôlée, sans doute parce qu'il ne l'a pas jugé «suspecte» ni «déviante». Mais tous les lecteurs assidus de Gdf savent que les att. attribuées à «Restor du Paon» sont toujours à vérifier. RestorD p. 21 nous apprend que le ms. de Rouen contient Restor seulement aux f. 131-148 et que c'est VoeuxPaon qui occupe les f. 1-131. La citation de Gdf correspond en effet à VoeuxPaonR 802 [Plus que tors eschauffés ne lyons fameïs]. Si ce texte est bien lorrain (v. DEAFBibl), il faudra modifier l'aire de diffusion du mot, que YG attribue au nord de la Picardie. La même erreur d'attribution se retrouve s.v. degoy [111], où l'att. de «Restor» qu'il cite d'après Gdf 2, 473b se lit dans VoeuxPaonR 1027.

Le peu d'intérêt que YG porte à la vérification des attestations a pour résultat une énumération inexacte où une même att. est répétée deux fois avec des références différentes. Chaque lecteur est obligé de contrôler et de corriger les att. énumérées. Face à ces inexactitudes, on est conduit à se demander parfois si l'auteur sait bien ce qu'il cite. Ainsi quand YG cite s.v. hocqueleriez [163] «Girart de Roussillon, ms. de Beaune» (d'après sans doute Gdf 4, 495b) et «GirRossWauq» (d'après quoi?), ces deux titres semblent se référer à deux œuvres distinctes dans son esprit alors qu'ils ne font qu'un. De même, quand s.v. alloué [65] il renvoie à deux documents sous le nom de «1265, DC [non localisé]» et celui de «1265, doc. non localisé», il veut dire sans doute qu'on a deux doc. de la même année. Il me semble que la 1^{re} référence provient du FEW 24, 337a. Or pour le 2e doc. qui semble être cité d'après Gdf 1, 229b, Gdf indique explicitement (cela lui arrive parfois) qu'il s'est servi de DC pour le citer. Ainsi, les deux doc. ainsi distingués par YG ne font qu'un. Quant à Delisle cité dans le même article, le titre de son ouvrage contenant une allusion à alloué n'est pas Classes agricoles comme YG l'écrit à la suite de Gdf, mais Etudes sur la condition agricole... On remarquera aussi que s.v. pec [201], bien que YG cite pour le mfr. trois att.: «flandr. ca. 1508; Coq; Fossetier», en fait la 1re et la 3e références désignent un même texte, puisque la mention «flandr. ca. 1508» du FEW 8, 159a désigne Fossetier cité par Gdf 6, 55a s.v. pic1. Même les corrections proposées par ses prédécesseurs ne sont pas toujours prises en considération par YG. Par exemple, s.v. billevesee [78] la 1re att. citée pour le mfr. «ang. 1526» qui vient du FEW 14, 674b est à biffer, parce que cette att. que le FEW a reprise de Gdf 8, 222c avec datation erronée n'est rien d'autre que Bourdigné que YG cite plus loin. Pourquoi ne tient-il pas compte de ChambonAuv 271 (auquel il renvoie pourtant) qui a déjà indiqué l'erreur du FEW? Dans cet article billevesee, il faut supprimer aussi l'att. «poit. 1584», parce que le FEW ibid. désigne par cette mention G. Bouchet cité par Gdf et que YG enregistre cet auteur dans sa liste.

On peut relever bien d'autres identifications erronées ou peu précises. Ainsi s.v. adevigner [60] «Renart» qui vient de Gdf 1, 103a est en fait RenPiaud: le passage que Gdf a tiré de RenChab se retrouve dans RenPiaudL XI, 10 var. du ms. Arsenal 3114; - s.v. attenir [71] «SGregA1» est le sigle que YG semble attribuer à «VGreg. I 1419» du TL 1, 635, 42; il s'agit en fait de SGregJean et l'att. citée par le TL se retrouve dans SGregJeanS 1419; - s.v. becire [76] il ne serait pas inutile de signaler que l'att. de Greban citée par Gdf 1, 636b correspond à la var. C de GrebanJ 19702; - s.v. coulon «pigeon» [105] parmi les att. afr., «JobGreg» qui semble correspondre à Job du FEW 2, 930b désigne JobB, qui est à distinguer de JobGregF; - s.v. enger [125-126] parmi les att. afr. citées pour le sens de «pourvoir etc.» il y a plusieurs obscurités et inexactitudes. «Del fil au roi» (< Gdf 1, 121a) correspond à une var. de Pères9L 4115. Que désigne le «doc. non localisé dans Gdf 1, 121a»? On peut préciser au moins que l'att. de «Lancelot, Richel. 754, f. 33r» correspond à LancPrK 72, 15 et que celle tirée de «Anc. Chans. fr., Vat. Chr. 1490, f. 141r» se retrouve dans JeuxPartL 88, 27. «ThibMarly» (< Gdf 1, 121b et TL 1, 163, 7) est en fait VMortHél (= éd. W 45, 7). «Vie des pères» (< Gdf 1, 121b) correspond à Pères31L 12873, cette att. est citée aussi par le TL 1, 162, 51 d'après l'éd. Méon. Quant au «texte non localisé dans Gdf 1, 121b», s'il se réfère à l'att. citée sous le titre de «Anc. Poët. fr. av. 1300, IV, 1313, Ars.», c'est celle que le TL 1, 163, 28 tire de ChansArtJ VII, 72 (= éd. B VII, 72) et que YG lui-même cite une ligne plus bas; - s.v. enlumer [127] parmi les att. citées pour lumer, PhThBest qui semble correspondre à «P. de Thaun, Liv. des creat., 120, Wright» de Gdf 5, 51c est à lire PhThComp; le passage cité par Gdf se lit dans PhThCompS 2562; - s.v. estorer [135] parmi les att. afr., «GuernesSThomas» (< FEW) et «SThomGuern» (< TL) désignent un seul texte; il en va de même pour deux «BalJos» (< FEW 4, 722a et 722b) et pour «Gerbert» (< FEW) et «Viol» (< TL). «SGeorges [abréviation TL]» est à comprendre SimFreineGeorgM (v. TL 3, 1413, 8); - s.v. excloy [137] parmi les att. afr., celle de «ahain. 1241» qui provient du FEW 21, 319a descloit est à biffer, puisqu'il s'agit de l'att. de MousketR 9786 (que Gdf 2, 557b a enregistrée dans son article descloit mais que le TL 3, 930, 12 s.v. escloi a bien corrigée en d'escloit) et que Mousket est déjà cité par YG dans son énumération; - s.v. femenin s.m. [141] pour l'att. du s.m. que le TL 3, 1705, 43 a tirée de Thurot 169 il faut se reporter à StädtlerGram 209; - s.v. gaignage [148] l'att. de «Flore» est dans la 2º version que le DEAF appelle FloreBD 2158 = le vers 2138 de la thèse de Leclanche 1980 [li gaaignage]. On ne voit pas quel est le «doc. non localisé in Lac» auquel YG pense, parce que Lac 6, 352a cite plusieurs exemples; s.v. louage [177] parmi les att. mfr., «Dev» est à lire Bev (cf. FEWBeih); – s.v. marmouser [183-184] d'où vient «aflandr.» qu'on lit à la fin de la liste des att. mfr.? Je n'ai pas pu retrouver cette mention dans le FEW 6, 1, 357b; - s.v. merquer [186] parmi les att. afr. «Berbert» est à lire Gerbert = ViolB 2114; - s.v. moesson [190] «BrebisDér» (< Gdf) et «R 104, 256 [Dit de la brebis dérobée, pic.]» désignent la même att.: BrebisDérL 221. Pourquoi YG la cite-t-il deux fois? - s.v. noilleux [195] parmi les attestations énumérées, «PelVie» qui semble désigner l'att. que Gdf 5, 510c a tirée de «Deguill., Trois Pelerinaiges» correspond à PelAmeS 5292, œuvre qu'il faut distinguer de PelVieS; - s.v. pot pissoir [206] biffer «aflandr.» parmi les att. mfr. puisque le FEW 8, 589b désigne par «ahain. aflandr.» les att. citées par Gdf qui sont reprises ici sous d'autres noms par YG; - s.v. poulcer [206] «Miles et Amis, éd. Ant. Vérard» (< GdfC 10, 396c [Il fist semblant de dormir et moult pousse et souffle]) ne semble pas être la version de «Jean de Vignai» (= Wo 11) mais celle des imprimés (= Wo 14); - s.v. poulier [207] on peut signaler que l'att. de «1382, doc. arch. non localisé» qui vient de Gdf 6, 349a est tirée non pas de AN, JJ 248, pièce 120 comme le dit Gdf, mais de AN, JJ 120, pièce 248, v. DC 6, 444a à qui Gdf l'emprunte; – s.v. raffarder [211] pourquoi «BarbProc 1, 101» est-il répété à la fin des att. mfr. alors qu'il est signalé au début des att. afr. à propos de SEvroul?

La mauvaise identification conduit non seulement à une énumération inexacte, mais aussi à une mauvaise localisation ou à une datation erronée. N'est-ce pas gênant dans un travail sur des régionalismes anciens? Ainsi s.v. chasiere [97] il est peu probable qu'on puisse rattacher à l'Angleterre «Rançon du roi Jean» cité par Gdf 2, 83b, parce qu'il s'agit de AN, KK 12 édité par L. Dessalles, Rançon du roi Jean [= Jean II le Bon]: compte de l'aide imposée pour la délivrance de ce prince levée sur les prévôté, vicomté et diocèse de Paris... pendant une année, commençant le 17 août 1369 et finissant le même jour 1370, Paris, 1850 (v. J. Favier [dir.], Les Archives Nationales. Etat des inventaires, Paris, 1985, p. 85). On notera aussi que s.v. devise [117], l'att. qu'en l'empruntant à Gdf 2, 702b YG appelle «Brut» et qu'il veut écarter sémantiquement est en fait BrutMunH, dont la localisation n'est pas la même que BrutA, v. DEAFBibl. De même s.v. huihot [167], «Li Riote del monde» que YG localise en Angleterre vient de Gdf 8, 333b et correspond à RioteBM = RioteBU 65, c'est une version pic.; sauf erreur de ma part, les autres versions (RioteA/C/DU) ne contiennent pas le mot.

Les datations fautives ne sont pas rares. Si YG avait vérifié et mieux identifié les att. qu'il cite, il aurait pu éviter certains cas. Voici quelques exemples: s.v. chat cornu [98] l'att. mfr. «15e s. aflandr.» qu'il prend au FEW 2, 549a désigne en fait DialFr-Flam cité par GdfC 9, 58b et elle date de ca. 1370; - s.v. consister [102] l'att. pour le sens de «rendre consistant» (hapax 14e s.) que YG a prise sans critique au FEW 2, 1072b vient de Gdf 2, 256b, qui la cite sous le titre de «Jeh. de Meung, Remonstr. de Nat., 401, Méon»; elle est à dater de ca. 1516 puisqu'il s'agit de Remonstrances ou la Complainte de Nature a l'alchymiste errant par Jean Perréal (v. DEAFBiblEl s.v. RoseLM); - s.v. coulon [105] quand YG range «R 18, 573 [= ProprChos]» parmi les att. mfr., il se trompe de plusieurs façons: d'une part «R 18, 573» qui vient du FEW 2, 930b désigne RecMédEvrM au lieu de ProprChos et cette att. date du 13e s., c'est-à-dire qu'elle appartient à l'afr.; de l'autre, «ProprChos» qu'il a emprunté au TL 2, 570, 36 et qui correspond à ProprChosR du DEAF a été édité dans R 14, 442-484, et cette att. datée de ca. 1330 est à ranger aussi en afr. (v. infra); - s.v. ensongne [129] ChevMac (< FEW 17, 275b) qui correspond à MaccabES du DEAF n'est pas mfr.; - s.v. esbarbé [130] «Blason des Barbes de maintenant» (< Gdf 3, 338c) que YG n'a pas pu identifier mais qui est publié dans Poés. fr. des XVe et XVIe s. t. II, p. 218 n'est pas afr.; - s.v. essuiaulx [134] «Roman des deux amants, ms. Ars. 5116» qui vient de Gdf 3, 582b et que YG n'est pas arrivé à identifier désigne Anne Malet de Graville, Le Beau romant des deux amans Palamon & Arcita, éd. Y. Le Hir, Paris, 1965; il n'est pas afr.; - s.v. quelongne [209] «Gerbert» qui semble venir de DC 2, 543c désigne ViolB, mais la citation de DC correspond à la var. du ms. C (15e s.) de ViolB 5209; cette att. sera donc à ranger en mfr.; - s.v. restouper [215-216] parmi les att. afr., «aliég.» qui vient du FEW 12, 317b est à ranger en mfr. puisqu'il s'agit d'une att. de 1425 dans HaustRég 3.

Pour réduire un peu le nombre d'att. non identifiées, une rapide consultation de Dean n'aurait pas été inutile quand il s'agit de textes anglo-normands. Par exemple s.v. contense [102] «Brut» qui désigne «Brut, Maz. 1309 [actuel 1860], f. 9v» de Gdf 2, 262a correspond à une version de Brut en prose comme nous l'apprend Dean 46.

De même, s.v. courcer [106] l'att. de «Quatre sereurs» qui vient de GdfC 9, 225c n'est pas impossible à identifier, c'est un texte agn. que le DEAF appelle Quatre-Filles⁶H, v. Dean 685. Quant à «De Pechés» que YG cite s.v. tiffé [230] d'après Gdf 7, 715b, ce titre désigne ManuelPéch, v. Dean 635.

Voici d'autres cas où un peu de recherche patiente aurait permis de reconnaître les sources: s.v. aquetter [68] si «1220, doc. non identifié» désigne «1220, Tréf., Cab. Ponthoz» de GdfC 8, 161b, il s'agit du doc. que Gdf cite ailleurs (en 1, 566a s.v. ban¹ etc.) sous le titre de «Rôle de bans de tréfond, Cabinet de M. le Cte Fr. Van der Straten Ponthoz à Bruxelles»; - s.v. camus [92] «Discret [non identifié]» qui désigne «L. C. Discret, Aliz., III, 1» [O le plaisant camu!] de GdfC 8, 418a se lit dans ATF 8, 438 (il y a aussi une édition publiée par J.-D. Biard, Exeter, 1972); - s.v. copauder [103] «le Cabinet du roy de France, éd. 1581» (< Gdf) semble désigner Le Cabinet du roy de France, dans lequel il y a trois perles precieuses d'inestimable valeur (cf. rééd. par J. Hervez, La Polygamie sacrée au XVIe siècle, Paris, 1908); - s.v. coppier [103] «De Grognet et de petit» cité par Gdf et le TL correspond à GroingnetM du DEAF et cette œuvre est mentionnée par YG s.v. groings [154] sous une forme peu explicite: «Gerbert de Montreuil [attribution probable]»; - s.v. coulon «pigeon» [105] l'att. de Gringore que YG n'a pas pu retrouver est à chercher dans la thèse de Ch. Oulmont, Etude sur la langue de Pierre Gringore, Paris, 1911 (= Gringore pour le FEW), p. 105; - s.v. destraver [116] YG n'a pas pu identifier trois attestations, mais deux d'entre elles sont assez faciles à reconnaître. D'abord Chasse et departie d'amour qui vient de Lac 5, 158c (> Gdf 2, 669b) n'est rien d'autre que ChasseAmoursW 8289 dont Chambon TraLiPhi 31, 337 a parlé en précisant que Gdf la cite. L'article de Chambon auquel il renvoie aurait dû permettre à YG de reconnaître cette attestation. Quant à «Girbert» que Gdf 2, 668c cite (avec une référence sommaire: «Girbert, frag. Arch. Aube»), c'est le fragment Z¹ (IV, 2) de GerbMetz publié par P. Meyer dans Revue des Sociétés Savantes 1868, 274-283 (cf. LohPrH p. 299); le vers cité qui se lit à la page 279 [Iloqez a trestout l'ot destravé] est une var. de Gerb-MetzT 14080 [Ilueques s'est toz li os aŭnez]⁽³⁾; - s.v. devise [117] parmi les att. afr., le «doc. arch. non identifié» vient de Gdf qui le cite d'après le ms. Berne 113, f. 166b [Oies la devise del saint liu de Jherusalem]; c'est le début d'un texte bref, voir DurmS p. 452; - s.v. drapelés [120] «Chant du Roussigneul, ms. Avranches» qui vient de Gdf 2, 768c correspond à ChantRoussW 192; - s.v. ensongne [129] parmi les att. afr., SFranch (< TL 3, 533, 21) que YG n'a pas pu identifier désigne SFranchS, v. DEAF-Bibl; - s.v. escullee [131] «Dialog. entre le Maheustre et le Manant» que YG a tiré de GdfC 9, 524b sans l'identifier est une œuvre de François Cromé qu'on peut consulter sur le site Gallica de la BNF; le passage cité par GdfC se lit à la p. 19; s.v. esquarrir [133] le passage en question de SainéanSourc que YG n'a pas pu retrouver est à chercher dans le t. II, p. 339 s.v. escarrir; - s.v. excloy [137] le «Comencement de sapience» que YG n'a pas pu identifier (< TL 3, 930) n'est rien d'autre que HaginL, qu'il cite dans la liste des att. afr. sous le titre de IbnEzra; l'une des deux réf. est à biffer; - s.v. herdre [161] «ang. 1165» du FEW 24, 139b semble correspondre à «Tristan, t. II, p. 105, Michel» cité par Gdf 3, 326a, c'est-à-dire à Fol-TristOxfS 339 que YG cite deux lignes plus bas; - s.v. iraigne [169] parmi les att. mfr., «Liv. des Esches, ms. Chartres 411» que YG a tiré de Gdf 1, 371b sans l'iden-

⁽³⁾ On peut noter en passant que le même fragment en IV, 16 a fourni une att. de gantis cas sujet sg. à Gdf 4, 263b mais que le DEAF G 542 ne l'a pas reprise.

tifier correspond à EchecsFerronC² 145, 36 [les toiles des yraingnes]; - s.y. iverner [169] «Le Mierre» que YG a cité d'après Gdf 4, 479b sans l'identifier désigne Les fastes d'Antoine-Marin Le Mierre et le passage cité se lit à la p. 14 de l'éd. 1810 qu'on peut consulter sur le site Gallica de la BNF; - s.v. majeur [181] «Trais. de Rich. II» qui vient de Gdf 5, 85c et que YG n'a pas pu identifier désigne Chronicque de la traison et mort de Richart deux Roy Dengleterre, éd. Benjamin Williams, Londres, 1846; v. Boss 6979; - s.v. maliere [182] parmi les att. mfr., «Favin» (< Gdf) désigne André Favyn, Le Théâtre d'honneur et de Chevalerie, Paris, 1620; - s.v. pelin [201] il n'est pas si difficile d'identifier le «Dit de gentillece» que YG a cité d'après Gdf 6, 65c; la citation de celui-ci vient de JubNRec II, 56 et elle correspond à BaudCondéS XIII, 100; le TL 7, 582, 4 qui cite cette att. d'après l'éd. S la comprend autrement; s.v. pot pissoir [206] «Evon. Tresor, éd. 1555» de Gdf désigne Conrad Gesner, Tresor de Evonime Philatre des remedes secretz; - s.v. putonier [209] Robert de Balsac que YG n'a pas pu identifier n'est pas un inconnu, v. TraLiPhi 32, 109; l'att. de putanier citée par le FEW 9, 635b se lit dans RLR 30, 295; - s.v. sorir [222] l'att. de «1380, TilanderGlan» que YG cite à côté de «Mesnagier de Paris» tout en avouant qu'il n'a pas pu la retrouver est facilement identifiable si l'on retourne à TilGlan 245, car Tilander y cite deux exemples de Menag: II, 166 [pain sori sur le gril = éd. B 218, 6]; 170 [Avec ce broyez mie de pain sori sur le gril = éd. B 220, 31]; ainsi YG aurait dû indiquer que les deux références désignent un seul texte; - s.v. tiffé [230] l'att. de «RutebJ¹, II, 486» qui vient du TL 10, 302 correspond à ChastieMusA que Gdf 7, 715b cite d'après le ms. BNF fr. 19152; ce n'est pas «un texte non localisé», car DEAFBiblEl s.v. ChastieMusAG signale que le texte contient des traits de l'Ouest.

Les listes des attestations anciennes établies par YG contiennent beaucoup de cas qui sont qualifiés de «non localisés». Ils sont si nombreux qu'on se demande parfois pourquoi ils n'ont pas inquiété davantage l'auteur qui s'intéresse à l'aspect géographique des mots et pourquoi il n'a pas fait un peu plus d'efforts pour élucider les cas qu'il a laissés en suspens. Cette attitude reflète-t-elle le peu de cas qu'il fait des att. anciennes par rapport aux données des dialectes modernes? Voyons par exemple son article sur moise et moisement [190-192]. Parmi les att. citées par le FEW 6, 1, 100b, il attribue celle de «R 40, 565» (renvoi curieusement cité aussi parmi les sources lexicographiques [191] à la ligne 2) à «Perrin Le Tour [non localisé]». S'il avait jeté un coup d'œil dans DEAFBibl, il aurait pu savoir qu'il s'agit de «Du Mesdisant» de Perrin La Tour (et non Le Tour) qui a comme sigle MesdPerrinL et que c'est un texte pic. Il en va de même pour VenusF que YG considère comme «non localisé», puisque DEAFBiblEl nous apprend que c'est un texte pic. également. Ce qui est plus curieux, c'est que tout en constatant qu'en afr. ces mots sont attestés en Picardie et au nord de la Champagne (malgré plusieurs att. qu'il qualifie de «non localisées»), il conclut que «la zone occidentale connaissait déjà le mot dans l'ancienne langue» et suppose que ce soit à cause du «trop petit nombre d'écrivains de cette région» qu'on n'en connaît pas d'attestations. C'est un raisonnement étrange qui permettra n'importe quelle conclusion. De plus, à cause de cette logique bizarre, l'adj. mois et l'adv. moisement ne peuvent pas appuyer la localisation proposée [271] de TissierFarces 20.

Même pour les œuvres littéraires assez bien connues, YG s'arrête souvent avant d'essayer de les localiser. Une utilisation un peu plus attentive des instruments de travail aurait été nécessaire. Par exemple s.v. gris [153] pourquoi FlorOctAl est-il qualifié de «non localisé»? Si l'on consulte DEAFBiblEl s.v. FlorOctAlL, on voit

tout de suite que l'œuvre est pic. et qu'on dispose d'études et de comptes rendus qui fondent cette localisation. De même, s.v. moesson [190] YG ne se prononce pas non plus sur la localisation de ChevBarAnS4 cité par le TL. On ne voit pas d'où vient son hésitation, parce que DEAFBibl le qualifie de pic. et que HenryEtLex 26 (en parlant de bon devendres du vers 61) et G. Roques RLiR 50, 122 (à propos de sorjon du vers 867); 60, 611 (à propos de afruitier du vers 390) l'ont tous les deux rattaché à la Picardie. On peut noter aussi les cas suivants: s.v. barbeter [73] YsIAvB qui donne une autre att. du mot en 63, 10 n'est pas impossible à localiser, v. DEAF-BiblEl; - s.v. bigame [78] l'att. de Miroir historial citée par GdfC 8, 324c n'est pas impossible à localiser puisqu'il s'agit de JVignayMir; ainsi, on peut rejeter plus facilement l'idée que le mot est picard en mfr.; - s.v. cault [94] SJérEp22N (où est l'att.?) qui est qualifié de «non localisé» est du Soissonnais, v. TraLiPhi 38, 15;- s.v. merquer [186] l'att. de FloriantM 1060 = FloriantC 1060 n'est-elle pas à localiser dans l'Est (voir l'éd. C)? - s.v. pigneresse [204] le «Gl. gall. lat. BN lat. 7684» (< Gdf 6, 61b [peignaresse]) est qualifié de «non localisé», mais l'éd. Merrilees-Monfrin (GlBNlat7684M, p. 147-150) propose de le rattacher au centre ou à l'ouest en se fondant sur une étude du vocabulaire; v. aussi G. Roques RLiR 62, 302 (compte rendu cité dans la bibliographie de YG [55]); - s.v. poy [207] Béroul n'est pas «non localisé», il est normand, v. G. Roques ZrP 97, 440; - s.v. rocquet [217] parmi les att. afr., celle de Avocas (< TL) n'est pas impossible à localiser, v. G. Roques, «Les régionalismes dans le Roman de la Poire» Bull. du Centre de Romanistique et de Latinité tardive 4-5, 271.

Si nos instruments de travail ne disent rien de précis ni de sûr et qu'on ne dispose pas d'éditions ou d'études proposant une localisation, on doit naturellement lire avec soin les textes contenant les att. pour voir si l'on n'y trouve pas de mots dont l'aire de diffusion soit limitée. Si l'on examine ainsi avec un peu d'attention, il n'est pas impossible de localiser par exemple l'att. de MontRayn 2, 149 (< TL 1, 573) que YG cite s.v. s.v. assemblee [70]. L'att. se lit dans De l'Oustillement au villain dans NyströmMén I, 22, et ce texte contient le s.m. bauc «poutre» en 134. De même, s.v. moesson [190], bien que le «Lai de l'Oiselet» soit qualifié de «non localisé», on pourra relever tart et tempre qui se lit dans l'éd. Wo au vers 199, leçon commune à tous les témoins. La citation que Gdf 5, 366a et le TL 6, 159, 47 ont tirée de Méon III, 117 correspond à OiselWo mss ACE 80 (aj. une autre att. qu'on lit en 373 dans tous les mss). Quant à GautAupF dont la localisation par le FEW est considérée comme peu fondée par YG s.v. charger «battre» [97], il ne sera pas inutile de tenir compte de waraz, v. FEW 17, 614a, DEAF G 145.

Plus que les textes littéraires, les documents sont souvent qualifiés de «non localisés». Sur la nécessité de localiser les doc., il faut se rappeler ce qu'a fait un A. Thomas et se reporter parmi les études plus récentes par exemple au DEAF I 403, 28 s.v. herebout; I 419, 2 s.v. herlot, etc. YG qui critique le DEAF pour son manque d'informations géographiques ne pratique pas ce que ce dernier fait dans plusieurs cas pour localiser des documents. Ainsi s.v. manteau «certaine mesure (en parlant de fourrures, etc.)» [183], on lit «1456, doc. non localisé». Cette att. est-elle vraiment non localisable? Elle correspond à Gdf 5, 155c qui cite un doc. sous le titre de «Arch. J 187, pièce 47». Or il me semble qu'il faut lire «JJ 187» et non «J 187» car ce document est apparemment le même que celui que Gdf 7, 710b s.v. tiercelin¹ enregistre d'après DC sous le titre de «Arch. JJ 187, pièce 47». Si cette hypothèse est juste, ce doc. est répertorié dans B. Chevalier, Les Pays de la Loire moyenne dans

le Trésor des Chartes (Paris, 1993) n° 2899 et celui-ci explique qu'il s'agit d'un «vol de tissus précieux». Ainsi, le doc. (qu'il faudrait bien sûr vérifier dans les Archives) n'est plus «non localisé». L'ouvrage de B. Chevalier est utile aussi pour localiser une att. qui est restée obscure pour YG s.v. rocquet [217]. Parmi les att. mfr. qu'il cite, celle de 1410 qui vient de Gdf 7, 214b (AN, JJ 164, pièce 179, doc. cité par DC 7, 203a s.v. rochetum) se lit en effet dans un doc. répertorié par l'historien sous le n° 2236 de son livre. Par ailleurs, s.v. carreleure [93], le doc. de 1462 qui vient de GdfC 9, 2b («1462, Mise faicte par Jehanne Ratault, Ann. de la soc. d'hist. de Fr., 1878, p. 230») n'est pas localisé par YG, mais il est facilement localisable si l'on retourne à la source indiquée par GdfC. Elle a comme titre «Les comptes d'une dame parisienne sous Louis XI (1463-1467)»; si l'on retourne à l'éd., on verra qu'il faut lire soliers et non souliers dans la citation de GdfC. Voici d'autres cas: s.v. grosset [155] l'«Inventaire des bagues de Gabrielle de Latour» que YG cite d'après Gdf 4, 368b sans le localiser a été dressé en Limagne, voir l'édition dans Annuaire-Bulletin de la SHF 1880, 269s.; - s.v. memorial [185] le doc. 1327 (< Gdf 5, 228b) n'est pas «non localisé», voir DC 5, 337a.

La datation des att. anciennes pose aussi des problèmes. Les abréviations que YG a utilisées sont dites celles du FEW. Mais pour distinguer les att. afr. et les att. mfr., quel critère l'a guidé? Il me semble qu'il n'en avait pas une idée suffisamment claire ou qu'il ne s'est pas trop intéressé à cette distinction, parce que tantôt l'afr. va jusqu'à la fin du 14e s. comme dans le FEW, tantôt il s'arrête en 1350 comme dans le DEAF et qu'il ne manque pas d'exemples encore plus curieux. Par exemple, BaudSeb (ca. 1350) est placé tantôt sous afr. (s.v. bucquer [89]), tantôt sous mfr. (s.v. hasterel [158]). Il en va de même pour RenContrR (ca. 1342) et HugCapL (ca. 1358) qui sont considérés tantôt comme afr. (s.v. supedicter [225]) tantôt comme mfr. (s.v. degoy [111]). LatourLandryM (1372) aussi oscille entre afr. (s.v. hocqueleriez [163]) et mfr. (s.v. fade [138]). Ces hésitations sont assez gênantes, parce qu'on trouve souvent des att. mal classées. Si par exemple ProprChos (ca. 1330) et JMoteRegrS (1339) sont rangés parmi les att. mfr. s.v. moise [190] et jocquer [170], pourquoi ModusT (3e q. 14e s.), DialFrFlamG (1370), JFevVieilleC (ca. 1370), BrunMontM (2e m. 14e s.), JFevLamentH (ca. 1380), Froiss (3e t. 14e s.) sont-ils rangés parmi les att. afr. s.v. poueterine [206], blanchet [79] (aussi s.v. pigneresse [204], tache [225]), aparié [67] (aussi s.v. noilleux [195]), aquetter [68] (aussi s.v. estallier [134]), gravonner [153] (aussi s.v. labit [172], quelongne [209]), adevigner [60] (aussi s.v. estorer [135])? YG va plus loin en rangeant sous afr. Guillaume de Tignonville (s.v. enlumer [127), la «moralité non localisée» (s.v. se gorgier [152]), «Flamang, Vie de saint Didier» (s.v. heurtebelin [162]), Ciperis (s.v. jocquer [170]), GaceB var. [mss du 15e s.] et Du Pinet (s.v. maliere [182]), SBern (= MistSBernL) et BPériers (s.v. ombly [197]), JRegnier (s.v. quelongne [209]), les doc. 1365, 1397, 1454, 1473 (s.v. raffarder [211]). Quand on voit s.v. prochas [209] que YsLyonF (2e m. 13e s.) est considéré comme mfr., on se demande vraiment si YG a une idée précise des textes qu'il cite.

Une autre bizarrerie, c'est qu'YG avoue souvent que les données sont insuffisantes pour lui permettre une localisation. Dans ces cas-là, on peut se demander pourquoi il s'est limité à consulter les principaux dictionnaires (qu'il n'exploite d'ailleurs pas entièrement comme on l'a vu) en négligeant divers outils dont on dispose, tout d'abord les notes de Tissier. Par exemple s.v. *aintel* [63] on ne voit pas pourquoi il ne reprend pas les deux att. mfr. que TissierFarces 47, 295n a citées (= LV n° 69, f. 382v; n° 74, f. 410r) et que J.-P. Chambon FrPrécl 6, 140 a rappelées

dans son c.r. De même s.v. oiel [197] pour compléter les données qu'il juge «insuffisantes» de la forme oiel ou oyel, il aurait pu ajouter d'abord AucR XXIII, 13 et HuonR 1799, 7637 d'après le corpus de chez Champion, et puis la var. S de CoincyI20K 146 (citée par Gdf 3, 646b s.v. estre²; cette att. que j'ai vérifiée sur le ms. se lit au f. 49d et non au f. 49c comme le dit Gdf), ChevIIEspF 4807 (att. citée par Gdf 7, 357a s.v. segnier) et un doc. de Tournai daté de 1420 (cité par GdfC 10, 574a s.v. revolution) en interrogeant la version électronique de Gdf, et enfin BaudSebC 12131 (selon la numérotation de l'édition imprimée; celle du site est différente) sur le site Internet de l'Université d'Ottawa. Ces att., toutes picardes, n'auraient pas été inutiles à la localisation de TissierFarces 32 et 38, I. Quant au v.tr. desdire «s'opposer; contredire» [114], on peut se demander s'il est aussi peu attesté en mfr. que le dit YG si l'on consulte le corpus de chez Champion, car celui-ci nous en fournit par exemple les att. suivantes: GrebanJ 3206; 4403; 12020; etc.; ChartL p. 172; ChartEspR p. 66; ChrPisR t. 1, 106; 131; 216; etc. On peut y ajouter PercefR2/2, PercefR3/1, PercefR4. Ces att. conduiraient à repenser le commentaire. Le DMF⁰ peut aussi compléter la documentation. Avant de déplorer «l'absence presque complète de documents de moyen français» attestant le s.f. lascheté «action indigne, faiblesse (action)» [172], YG aurait dû consulter le DMF⁰ puisque l'on peut y trouver des exemples tirés de Chr-PisMutS 4497; CentNouvS IX, 23; XXX, 43; LIV, 86; GuillMachVoirI 8816.

Voici d'autres compléments et corrections: s.v. aquetter [68] aj. SermJoy⁴K 29; – s.v. bagage [73] on pourra signaler que dans sa note au vers 71 de la farce 23. Tissier ajoute une att. du mot dans la farce du Marchand de pommes (LV n° 71, f. 390r); - s.v. bauff[r]er [74] aj. AndrVignNapS p. 211, v. 2964; - s.v. belitrien [76] aj. AndrVigneSMartD 5448 (= DMF⁰); - s.v. besache [77] aj. JBelV ch. 10 (I, 51); Froiss-ChronAmD § 580, 82; MolinFaitzD II, 724; SermJoy4K 149; - s.v. breter [85] pourquoi ne cite-t-on pas l'att. qu'on lit dans CohenFarces 53, 335 (v. R 71, 530) alors qu'elle est signalée s.v. huet [167]? - s.v. cault [94] aj. QJoyesR 5, 501; concl. 19 que cite TissierFarces 65, 537n; - s.v. chaire [96] aj. Jehan de Lagny et Mesire Jehan (éd. Leroux de Lincy; texte contenant le mot aulteron) p. 18; - s.v. charier «harceler; tourmenter» [97] ne doit-on pas tenir compte de GuillDoleL gloss. (sur le passage cité par le TL 2, 287, 21) qui propose le sens de «conduire» ou même de «ensorceler»? - s.v. chaumer [98] aj. une att. afr. qu'on trouve dans JonesCharlBret 16; v. RLiR 62, 563; - s.v. chiffrer [99] aj. GuillOrPrT 312; - s.v. copié [103] le commentaire devrait être écrit plus clairement. Tel quel, il donne l'impression que YG «recherche le sens» du p.p. copié dans Froiss, Greban, Villon etc. tout en disant qu'«on ne dispose pas d'attestation de ce sens»; d'ailleurs, la liste donnée ne permet pas aux lecteurs de savoir que Villon utilise le verbe alors que les autres auteurs allégués se servent du subst.; - s.v. coquibus [103] le mot se lit aussi dans LaurPremDec 715 et LeFranc-ChampD 6566; - s.v. corcelet «corps» [104] aj. SJérEp22N 621; - s.v. couser [108], HerbCand n'est pas souligné sans doute parce que YG considère que le verbe ne signifie pas dans ce texte «se taire; faire taire», mais sur les deux citations de Gdf 2, 177b, au moins la 1re (= HerbCandS 8231) signifie «se taire»; - s.v. croq (de hanche ou de -) [109] aj. LeFrancChampD 15584; - s.v. dresser «servir» [121] l'att. de «Ordonnance de faire et créer des chevaliers du Baing» que Gdf 2, 770a a prise à DC 4, 379c s.v. miles ne me paraît pas convenir pour le sens indiqué, estre dresciez semble signifier «être debout» dans le contexte de l'adoubement; - s.v. enger [125-126] pour la localisation renvoyer à ZrP 99, 414; RLiR 65, 288; – s.v. enlumer [127] aj. une att. agn. du 2e q. du 13e s.: MirourEdmBW 7, 13; - s.v. entenu [129] on aurait dû noter que l'att. de MelusArrSB 60 [entenu] correspond à MelusArrV 196 [tenu];

- s.v. esterdre [135] pour l'art. esterdre de Gdf 3, 609b-c il faut tenir compte d'A. Thomas R 38, 395 qui le corrige; de même, pour l'art. esterdre du TL 3, 1389, on devrait renvoyer à A. Henry R 115, 536-540; - s.v. excloy [137] le mot est signalé comme picard dès Thierry 1564, v. G. Roques ds SwiggersVHLFrXVI, 102; - s.v. garsonner [150] aj. GarMonglPrK p. 241; - s.v. gris [153] le mot se lit aussi dans Melus-CoudrR; - s.v. hochier [163] on pourrait signaler que QJoyesC (version picarde) 5, 155 (= DEAF H 817, 44) utilise se hochier alors que QJoyesR 5, 181 (passage cité par Gdf 4, 480c > YG s.v. hober) donne se hober; - s.v. huet [167] TissierFarces 10, 191n indique plusieurs att.: CohFarces 39, 183; 53, 300-301 (= Faivre 37); Fournier 49b; elles ne sont pas reprises par YG; - s.v. incenser [168] aj. SermJoy¹²K 80; 155, texte toulousain selon J.-P. Chambon MélBurger 156-160; le vers 155 est cité dans TissierFarces 9, 101n; - s.v. loppinet [175] on lit loppin «coup» dans GrebanJ 19709 aussi; - s.v. macher [179] on pourrait ajouter LeFrancChampD 4297; - s.v. marmouser [183-184] aj. GarMonglPrK p. 14 (v.pron.); - s.v. mitte [189] le mot se lit aussi dans GuillMachH II, 203 (= DMF⁰); - s.v. noilleux [195] on peut signaler aussi qu'on lit noellous et noellos dans les var. DE de Turpin⁵Wa XVII (p. 112); ces deux mss sont ceux de BethChron; - s.v. ombly [197] pour la répartition médiévle du type, il faut renvoyer aussi à G. Roques RLiR 54, 644 (qui relève omblie chez AChartier) et surtout RLiR 61, 602; on peut ajouter FolTristOxfS 702 (leçon rejetée: umblie); MabrienV 17, 3; - s.v. pidagogue [202] aj. LeFrancChampD 2249; - s.v. pigneresse [204] aj. LeVerM 361b [pingneresse]; - s.v. quelongne [209] aj. LaurPremDecD 786 [coloingne]; - s.v. raffarder [211] les att. qu'on trouve dans GGuiB, LaurPremDecD 686, PassTroyB ne semblent pas être des indices «en faveur du nord-ouest d'oïl»; s.v. souple sault [223] pourquoi ne cite-t-on pas l'att. du Sermon des Quatre Vents (= SermJoy26K 189) signalée par TissierFarces 23, 16n? cela modifiera un peu le commentaire du ch. 5 [276]; - s.v. tache [225] le sens de «bourse» est proposé non seulement par Lecoy R 71, 521 mais aussi par G. Roques RLiR 54, 333 (c.r. de TissierFarces t. 4 et 5); - s.v. tiffé [230] les att. de RoiFlore et d'Auberi qu'il considère respectivement comme pic.-wall. [38] et oriental [32] ne contredisent-elles pas la localisation qu'il propose? On trouve le mot également dans un texte lorrain: DolopL 2916; - s.v. trudaine [235] aj. GarMonglPrK p. 55; - s.v. truper [235] renvoyer aussi au c.r. de TissierFarces t. VI par G. Roques qui a proposé le sens de «tarder»; - créer une entrée varouillage pour renvoyer à guarrouage [157].

Bref, la thèse de YG a des mérites et montre bien que le vocabulaire des farces est digne d'intérêt pour notre connaissance du moyen français et du français régional. Mais si cet ouvrage veut nous servir de référence, il aura besoin d'être révisé soigneusement. Ce que j'ai noté aura donné, je l'espère, une petite idée de certaines directions vers lesquelles un regard critique devrait se porter en vue d'une édition améliorée.

Takeshi MATSUMURA

Guiron le Courtois. Une anthologie éditée et traduite sous le direction de Richard TRACHSLER, par Sophie Albert, Mathilde Plaut et Frédérique Plumet, Alessandria, Edizioni dell'Orso (Gli Orsatti 22), 2004, 337 pages.

Guiron le Courtois constitue, après le Lancelot et le Tristan, le troisième et dernier grand roman arthurien en prose de la première moitié du 13e siècle. Il

faudra attendre le second quart du 15^e siècle pour que le genre reprenne une vigueur créatrice avec *Perceforest* et *Ysaïe le Triste*. Toutes ces œuvres ont été courageusement publiées depuis le dernier quart du 20^e siècle, sauf *Guiron le Courtois*, à l'édition critique duquel est attelé notre confrère V. Bubenicek. R. Lathuillère nous avait fait redécouvrir ce roman, qui mérite de retenir l'attention, comme il a su captiver les publics médiévaux et particulièrement en Italie.

RT a choisi le ms. BNF f. fr. 350 – qui servait déjà de base à l'analyse de Lathuillère –, contrôlé par deux autres mss de la même famille, plus tardifs. Après une introduction littéraire de très bonne qualité [5-21], dense et bien informée, il a mis au travail ses étudiantes en leur faisant éditer et traduire onze extraits, sélectionnés comme représentatifs du Roman, précédés chacun d'une courte présentation. L'idée est donc excellente et le résultat obtenu constitue une introduction élégante, qui comble un manque dans notre documentation.

Pour être littéraire, RT n'en est pas moins philologue et la partie linguistique de son introduction [28-38], qui examine la langue assez typée du ms. de base, copié à la fin du 13^e siècle dans un atelier arrageois mais dans une scripta semble-t-il wallonne ou au moins nord-orientale, ramasse des faits caractéristiques, précisément commentés. La méthode éditoriale est explicitée en deux parties: utilisation des mss [22-26] et toilette du texte [38-40].

Deux remarques à propos de l'étude linguistique. Parmi les formes septentrionales on pouvait ajouter ascoutés XI, I, 10. Ce type en asc- est en fait plus nettement picard qu'il n'apparaît à la lecture de l'article AUSCULTARE du FEW; ainsi on rectifiera en particulier l'attestation d'ascouter donnée (FEW 25, 1046b) comme «Chrestien var. [ms. bourg, 14c s.]». Sa source est Gdf 9, 521c qui indique comme référence «Chrestien, Perceval, ms. Berne, fo 90»; or ce ms. de Berne n'est pas le Berne 354 [bourg. 14e s.] – qui contient bien le Perceval de Chrétien, mais pas au f° 90, occupé par des fabliaux -, mais le Berne 113 [pic. fin 13e s.], qui donne le texte de la Seconde Continuation de Perceval. Effectivement on lit le passage en question dans ContPerc2R 21409 var. de K. - Parmi les formes attribuées l'Est, on trouve lau [31], expliquée par une vélarisation du type de chaustel pour chastel, mot qui est fréquent dans ce texte (15 occ.). Le cas de lau mérite cependant discussion car les deux seuls exemples cités sont dans le groupe lau ou «là où; tandis que», et l'on peut encore leur ajouter un exemple de lau ou «quand» en IV, 4, 14, qui a l'intérêt de fonctionner en parallèle à une forme la u «quand» de la ligne précédente. Or cette forme la u «quand, tandis que; là où» est assez fréquente dans notre texte (IV, 4, 13; IV, 5, 3; IV, 5, 24; IV, 14, 11; XI, 2, 22) et l'on pourrait se demander s'il ne faudrait pas l'imprimer lau. TL 5, 14, 34 / 15, 9 donne de nombreux exemples de lau «là où; quand» mais toujours dans des textes en vers où il est monosyllabique. Pour résoudre ces petits problèmes, il faudrait se demander si le ms. connaît, en dehors de la u, la graphie u pour où (alors que ou y est attesté); la négative me ferait pencher pour imprimer lau, qui serait la contraction de là et de où, et par conséquent pour voir dans lau ou non un traitement phonétique mais un renforcement morphologique de lau.

L'édition est excellente. Quelques menues remarques: III, 1, 22, ne pourrait-on lire crestiené «christianisés», plutôt que de supposer un e adventice [29]? – III, 2, 14, le tréma de feïste, est étrange puisqu'il s'agit d'un ind. prés. 5 (pour la graphie cf. meistre de maistre), de même feïtes en III, 7, 6 et en IV, 17, 9, tandis que feït est un ind. prés. 3 en face de fist (parft 3) IV, 17, 13; – III, 26, 29, Reconvrer est une gra-

phie bien étrange; est-elle hors de doute? Il y a sur des cas semblables un article pertinent de Ph. Ménard ds les MélDiStefano 277-285; – IV, 2, 10 et VI, 2, 28 s'emerveill- est étrange pour se merveill-; – IV, 4, 4 donc pour dont serait possible, mais est-ce sûr? – De même dans le cas de recorvés V, 6, 23, qui théoriquement peut être pour un reçoivés de reçoivre ou pour recovrés de recovrer (ce dernier moins plausible), mais dont il faudrait garantir la lecture; – IV, 12, 15, de sus se lirait mieux desus conformément à la traduction donnée; – VII, 1, 27, la femme est-elle vieille de .L. (texte) ou de cent (trad.) ans? – IX, 8, 4, le souci louable de n'opérer qu'une correction légère aboutit à un début d'épitaphe obscur: A tu chevaliers trespassans, Qui en proueche vais lassant Ton cors, arestes toi ichi! traduit par «Ah! toi, chevalier qui passes par ici, Qui fatigues ton corps dans les exploits, arrête-toi ici»: les mss donnent A tos chevaliers...(fr.350), qui est un peu rude par le passage du pluriel au singulier, ou Os tu chevaliers...(fr.338 et 355), qui ne manque pas de vigueur. Evidemment le mieux serait de trouver une épitaphe commençant par cet appel du mort à l'oreille du passant.

L'apparat peut être elliptique, au moins à ce qu'il me semble: n. 46 (on peut deviner que la correction commence après *ele*); – n. 53, on a du mal à savoir où le texte suit à nouveau le fr.350 et la var. du fr.355 accroît encore la perplexité; – n. 203, l'apparat paraît signifier que le segment *se trop ...ge venisse* est omis ds le fr.350; – n. 213, on suppose qu'il faut lire *d*. au lieu de *l*..

Signalons une traduction malheureuse: IX, 9, 41-42, Com li caut abat la rousee, Qui n'avoit pas sa force usee ne peut signifier que «comme la chaleur fait disparaître la rosée qui n'avait pas encore éprouvé sa force (de la chaleur)»; – en IX, 9, 46 (Mort) m'abati com un ronsel est traduit par «m'abatit comme un rien», façon élégante d'esquiver la difficulté: roncel «roncier» convient bien pour la forme mais pas pour le sens, alors que rosel «roseau», qui offre un sens excellent, fait difficulté pour la forme, sauf si l'on lit rousel, cf. supra reconvrer.

Au glossaire: achoison le ° (qui «indique que toutes les occurrences ont été recensées au glossaire» [321]) est en contradiction avec la suite; d'autre part on ne tient pas compte de pour ocoison de II, 7, 3 (imprimé d'ailleurs étonnamment oçoison); - chainsill n'est pas à sa place alphabétique; - escondir (ou mieux escondire) lire V, 2, 13 et la définition «refuser qch à qn» laisse croire que le verbe a deux compléments; aussi je dirais «éconduire», malgré l'identité formelle, alors qu'en IV, 9, 14 je dirais e. qn de qch «refuser qch à qn»; - pour que malgré le °, ajouter VI, 2, 48; - a tel heür que, est aussi pourvu aussi du °, mais cf. a tel eür que VI, 7, 26; - maistrement «magistralement», connu ailleurs, est très plausible, mais le tour en tel guise et maistrement sait ele decevoir Brehus, pourrait plutôt laisser penser que maistrement est senti comme un substantif, au sens d'«habileté». Les dictionnaires n'en ont pas d'exemple, mais j'ai trouvé, ds RenMontzK 553, ce vers: De l'art de ningremant sot il le maistrement, (var. il notreement; cf. aussi mestriement «tour d'adresse» au passage en question dans RenMontDT 544), qui pourrait appuyer une telle hypothèse; - repondre est normal; - on pouvait ajouter vespres del tornoiement XI, 5, 20 «première phase du tournoi (qui a lieu la veille du tournoi)», qui a été éclairé par un article de Ph. Ménard dans les MélGasca-Queirazza 651-662.